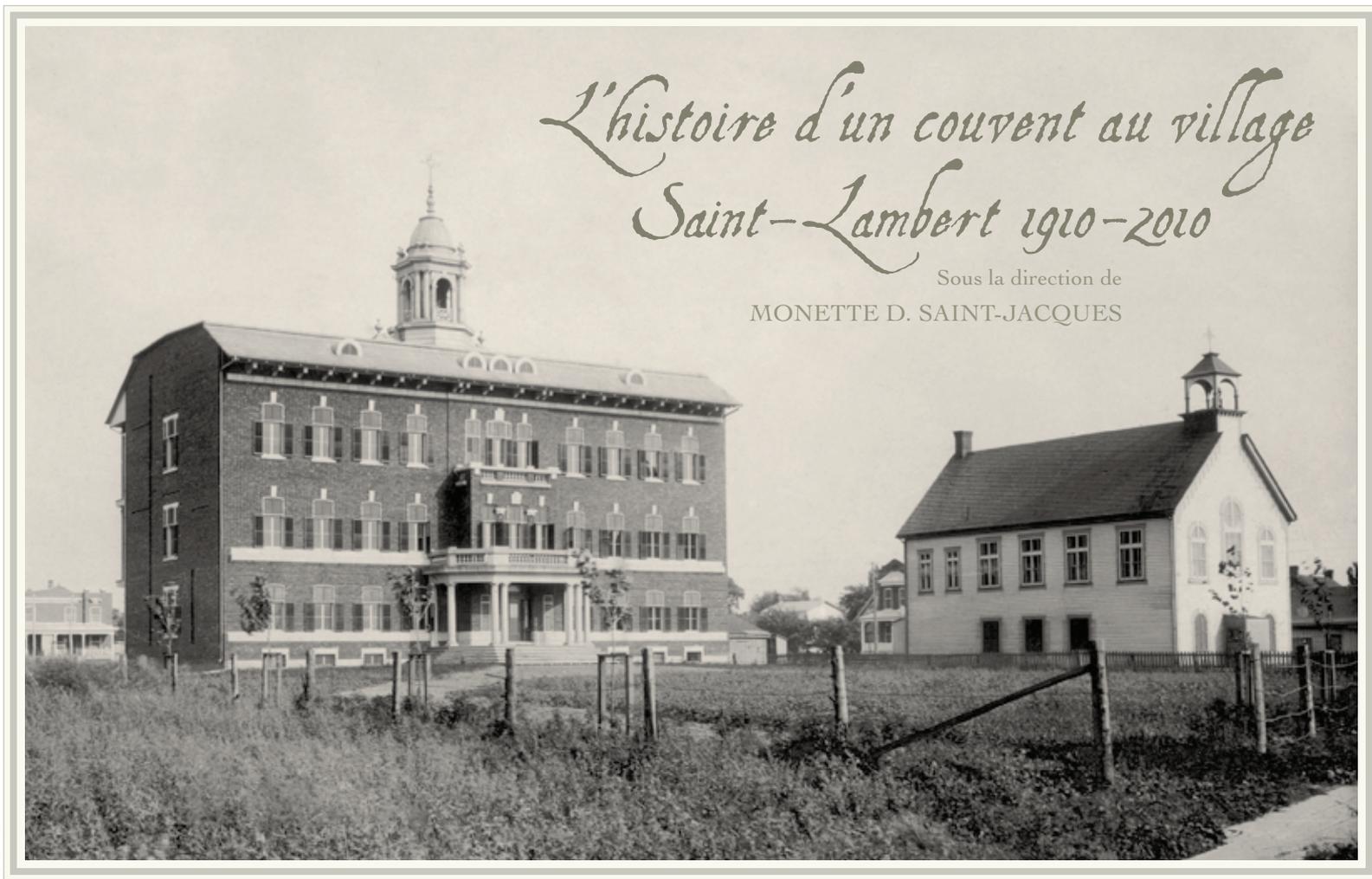




# COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT

*L'histoire d'un couvent au village  
Saint-Lambert 1910-2010*

Sous la direction de  
MONETTE D. SAINT-JACQUES



le véritable et annexé à la  
ie, passé devant M<sup>re</sup>...  
quatre janvier, mil neuf

ires. Vraie (Signé) Edmond Désaulniers Notaire. Certifié véritable et annexé à la minute d'un contrat de Cession et Donation entre- d'immeubles, par M. et Mme. Noël  
reren des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, passé devant M<sup>re</sup>. J. E. H. Désaulniers le vingt-quatre janvier mil neuf cent un, après avoir été signé par les  
acte et le notaire soussigné, une variété, ce jour même, vingt-quatre janvier, mil neuf cent un. (Signé) Sr. Marie du Rosaire, Supr<sup>e</sup> G<sup>de</sup>. Sr. Marie Jean de Dieu,  
Marie Gouliste Dépre, G<sup>de</sup> Edmond Désaulniers Notaires. Vraie (Signé) Edmond Désaulniers Notaire. Certifié véritable et annexé à la minute d'un contrat de Cession  
meubles, par M. et Mme Noël Mercille aux Rév<sup>er</sup>en des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, passé devant M<sup>re</sup>. J. E. H. Désaulniers le vingt-qu

Saints Noms  
assigné, un  
re, G<sup>de</sup> Edmo

*L'histoire d'un couvent au village  
Saint-Lambert 1910-2010*

Tous droits réservés

ISBN 978-2-9805168-1-8

Dépôt légal : 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

© Collège Durocher Saint-Lambert

Photo couverture avant :

Le couvent de 1910 avant la démolition de l'école en bois. Archives des sœur des SNJM

Photos couverture arrière :

Les élèves de 2009-2010. Studio familial

Les deux pavillons du Collège. Archives du CDSL

Relecture de textes :

Huguette Chartand-Copti et Yves Guillet de la Société d'histoire Mouillepiep,  
pour la partie histoire de Saint-Lambert

Andrée Dufour, professeur d'histoire spécialisée en histoire de l'éducation,  
pour les sections traitant de ce sujet

Sœur Yolande Laberge s.n.j.m. et sœur Simone Perras s.j.n.m.,  
pour la partie traitant de l'histoire de la communauté

L'abbé Lucien Lemieux, pour la partie histoire de l'église du Québec

Révision de textes et correction d'épreuves :

Linda Caron et Marie D. Tittley

Conception graphique et mise en page :

Gendron Communication inc.

*L'histoire d'un couvent au village  
Saint-Lambert 1910-2010*

Sous la direction de  
MONETTE D. SAINT-JACQUES



COLLÈGE  
DUROCHER SAINT-LAMBERT

# Mot de la directrice générale du Collège Durocher Saint-Lambert

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, que de réflexions sur la vocation en éducation ! Sur cet état d'esprit qui passe par le cœur d'adultes signifiants et motivés qui s'engagent corps et âme pour que les élèves apprennent et développent leurs goûts et leurs talents. Aujourd'hui encore, en ce XXI<sup>e</sup> siècle technologique, nous réfléchissons constamment aux différents facteurs éducatifs qui façonnent un être humain heureux et équilibré.

Prêtons-nous au jeu des souvenirs et tentons d'imaginer ce qu'il a fallu de détermination, d'audace et de labeur pour créer une congrégation religieuse d'éducatrices en 1843, ouvrir de nombreuses écoles par la suite et assurer l'éducation des filles et des garçons de toutes les couches de la société. Imaginons l'énergie nécessaire pour construire et ouvrir une école à

Saint-Lambert, le 17 septembre 1910. Il a fallu y croire. Il a fallu qu'une femme, Eulalie Durocher, mène une intense croisade pour convaincre et rallier les décideurs du temps à sa noble cause. Il a fallu que ses compagnes poursuivent son projet devenu réalité et le solidifient pendant plus d'un siècle. Une vocation, dirons-nous ? Certes, oui. Mais aussi une grande passion pour l'Éducation.

Une grande passion racontée dans un livre unique par une éducatrice chevronnée, M<sup>me</sup> Monette D. Saint-Jacques, enseignante d'histoire retraitée du Collège et présidente de la Société d'histoire Mouillepiep de Saint-Lambert. Une extraordinaire histoire qui retrace le développement de l'éducation au Québec en passant par Saint-Lambert. Quelle chance de goûter cette passion partagée dans ce livre du centenaire !

Voilà pourquoi les festivités du centenaire du pavillon Saint-Lambert se sont construites autour du thème: « Célébrons 100 ans de passion en éducation ! » Qu'il s'agisse de vocation ou de passion, la profession d'éducation se nourrit d'une énergie positive, qui doit passer par un engagement profond pour durer. Cet engagement envers l'éducation des jeunes dure depuis des décennies au Collège Durocher Saint-Lambert. Il imprègne les murs centenaires, les planchers de bois qui craquent, les briques rouges qui auraient tant de choses à dire... Cette motivation intrinsèque habite aussi les nouvelles constructions du XXI<sup>e</sup> siècle qui n'ont d'autre but que d'offrir aux élèves les outils dont ils ont besoin pour construire à leur tour une société meilleure. Et pour y arriver, il faut toute une communauté qui y croit et qui s'engage.

Conséquemment, les devoirs de mémoire et de reconnaissance qui rythment les célébrations du centenaire au cours de l'année scolaire 2010-2011 veulent témoigner une immense gratitude aux religieuses fondatrices des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) ainsi qu'à tous les membres du personnel, passés et présents, qui ont bâti, développé et maintenu une exceptionnelle œuvre d'éducation qui, forte de sa tradition humaniste, poursuit aujourd'hui encore sa tradition d'excellence.

Pour poursuivre le développement continu de cette grande maison d'éducation, le Collège peut compter sur la collaboration de nombreux et généreux partenaires. Parmi ceux-ci, mentionnons la Fondation Eulalie Durocher (FED) qui, depuis plus de 20 ans, finance nombre de projets et activités du Collège. Le livre du centenaire a d'ailleurs pu compter sur une généreuse contribution de la FED. Un autre partenaire majeur a aussi favorisé la parution de ce livre; il s'agit de la Caisse Desjardins Charles-LeMoyne de Saint-Lambert. Un immense MERCI à ces deux partenaires de premier choix, qui ont financé l'un des plus grand projets du centenaire, un projet devenu réalité... un projet qui laissera des racines et des ailes à toutes les générations d'élèves et d'adultes !

À votre rythme, à votre gré, à l'endroit, à l'envers... partez à la découverte de ce que signifie « J'ai un couvent dans ma vie ! »

Pour ma part... j'ai une grande passion dans ma vie. J'ai un grand collège dans mon cœur !



Carmen Poirier

# Remerciements du Collège

*Le Collège Durocher Saint-Lambert remercie tous ceux et toutes celles qui,  
de près ou de loin, ont collaboré à la réalisation de ce livre.*

Nous remercions tout particulièrement:

M<sup>me</sup> Monette D. Saint-Jacques, pour son exceptionnel  
engagement dans l'écriture du livre du centenaire;

M<sup>mes</sup> Francine Payette et Catherine Larochelle,  
précieuses collaboratrices de l'auteure;

M<sup>mes</sup> Christiane Houle et Stéphanie Gauthier,  
de Gendron Communication, qui ont tissé des liens d'appartenance au  
Collège et favorisé la réalisation de ce projet d'envergure;

Les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie,  
dont nous célébrons la pérennité de l'œuvre d'éducation;

M<sup>me</sup> Christine Boucard pour sa collaboration enthousiaste;

Plusieurs anciens et anciennes élèves qui ont partagé leurs souvenirs avec nous.



## Le Collège Durocher Saint-Lambert

*remercie sincèrement les commanditaires principaux qui ont permis la publication de ce livre.*



*Fondation Eulalie-Durocher*



**Desjardins**

**Caisse Charles-LeMoyne**

# *Remerciements de l'auteure*

*Pour leur aide et leurs encouragements précieux apportés tout au long de l'élaboration de cet ouvrage, je tiens à remercier :*

Robert, mon premier lecteur, qui a pris la relève dans notre vie quotidienne durant les derniers mois de cette aventure ;

Marie, pour la révision des textes, mais surtout pour la complicité à la rédaction. Je lui dois d'avoir essayé de toujours viser la clarté et l'essentiel dans le message ;

Johanne Tremblay, adjointe administrative à la direction générale du CDSL, pour son professionnalisme, sa disponibilité remarquable et l'enthousiasme qu'elle a mis à m'aider à peaufiner la présentation de l'ouvrage ;

Katia Landucci, de Gendron Communication, pour son écoute active et son soutien dans ce projet complexe et exigeant ;

Isabelle Chartrand-Delorme, l'une des auteurs de *Saint-Lambert au fil des ans/through the years*, qui m'a généreusement donné son cahier de recherches sur la partie de l'histoire de l'éducation à Saint-Lambert ;

Yolande Painchaud, archiviste au Service central des archives SNJM, qui m'a facilité l'accès au précieux matériel de la communauté et dont les connaissances ont souvent simplifié et accéléré mes recherches ainsi que sœur Lucille Potvin, s.n.j.m., et sœur Irène Bonenfant, s.n.j.m., pour leur grande connaissance des trésors que recèlent les archives ;

Sœur Simone Perras, s.n.j.m., sœur Thérèse Laplante, s.n.j.m., et sœur Lisette Boulé, s.n.j.m., du Centre Marie-Rose de la Maison-Mère de Longueuil, qui m'ont réservé un accueil chaleureux à chacune de mes visites.

# Avant-propos

Il y a de cela 100 ans, un tout nouveau couvent accueillait à Saint-Lambert ses premières élèves. Cet anniversaire nous ramène à l'époque des petits couvents et des écoles tenues par des frères et des sœurs dans la majorité des villages du Québec. Ce Québec rural et pauvre, façonné à l'entraide, a réussi à scolariser peu à peu tous ses enfants et à entrer ainsi dans la modernité. L'ouverture d'un tel établissement d'enseignement était un événement unique dans les annales d'un village, car on savait qu'on bâtissait pour l'avenir.

Si le Québec est aujourd'hui un chef de file dans plusieurs domaines, nous le devons beaucoup à ces visionnaires qui ont cru que l'éducation des enfants des villages allait mettre le levain dans toute la pâte. Merci à tous ces artisans, mais ici et maintenant, merci aux sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui ont bâti sur la Rive-Sud un établissement qui a grandi sans jamais se figer et qui poursuit sa mission.

À Saint-Lambert, leur engagement les a toujours amenées à offrir un vaste éventail de domaines d'exploration pour ne négliger

aucune facette de la personnalité de leurs élèves. La variété des domaines où évoluent les anciens du Collège en est la preuve.

Le cursus est fixé par un ministère, mais ici jamais restrictif. On l'élargit autant que possible pour s'assurer de permettre à chacun d'y trouver le levier qui lui permettra de se développer et de bien s'outiller pour la vie adulte. Les arts, particulièrement la musique, mais aussi le dessin, la peinture et les arts de la scène font partie des programmes depuis les tout débuts de la communauté. Cette ouverture à toutes les formes d'intelligence a permis à beaucoup de jeunes de trouver là un succès qui a déteint sur tout leur développement.

Peut-on demander mieux à une maison de formation de la jeunesse ? Partons à la découverte de son histoire.

*Monette D. Saint-Jacques*

Monette D. Saint-Jacques

# Table des matières

- 13 *Les Chroniques*
- 15 *J'ai un couvent dans ma vie*

## 17 De la petite à la grande école

- 19 *Un legs pour l'avenir*
- 25 *À l'origine, la chapelle-école*
- 26 *L'année 1898*
- 30 *La décision est prise*
- 35 *Un couvent à Saint-Lambert*
- 36 *Vivre au bord de l'eau*

CHAPITRE I

Auteure :  
Monette D. Saint-Jacques

## 43 L'éducation en marche

- 45 *Les programmes d'études*
- 51 *La vie au couvent*
- 55 *Une école publique*
- 56 *Une école privée*
- 60 *Le cours lettres-sciences*
- 61 *Le cours commercial*
- 62 *L'école ménagère régionale*
- 66 *L'école normale*

CHAPITRE II

Auteures :  
Monette D. Saint-Jacques  
Catherine Larocbelle

## 69 Cinq décennies de confiance et d'audace

- 71 *L'éducation au Québec dans les années 1960*
- 75 *Les années 1970 La renaissance du pensionnat de Saint-Lambert*
- 79 *L'esprit d'équipe : une valeur prédominante*
- 91 *Les années 1987-1994 La passation du flambeau*
- 95 *Les années 2000 Une direction laïque et des traditions qui se perpétuent*
- 101 *Le centenaire du pavillon Saint-Lambert : Des devoirs de mémoire et de reconnaissance*

CHAPITRE III

Auteures :  
Francine Payette  
Monette D. Saint-Jacques  
Jobanne Tremblay

## 105 Saint-Lambert et ses écoles

- 107 *Pourquoi un couvent ?*
- 109 *Le Dominion du Canada*
- 110 *Le train*
- 112 *Le pont*
- 115 *Les premières écoles*

CHAPITRE IV

Auteures :  
Monette D. Saint-Jacques  
Catherine Larocbelle

## 121 La religion et l'éducation au XIX<sup>e</sup> siècle

- 123 *L'éducation, un instrument politique*
- 127 *M<sup>gr</sup> Lartique et les Sulpiciens*
- 132 *M<sup>gr</sup> Bourget et les devoirs sociaux*
- 137 *Qui est Eulalie Durocher ?*

CHAPITRE V

Auteures :  
Monette D. Saint-Jacques  
Catherine Larocbelle

## 143 Souvenirs

- 145 *Hommage à des femmes d'exception*
- 146 *L'éducation*
- 147 *La musique*
- 148 *Les arts plastiques*
- 150 *Les jardins d'enfants*

CHAPITRE VI

Auteure :  
Monette D. Saint-Jacques

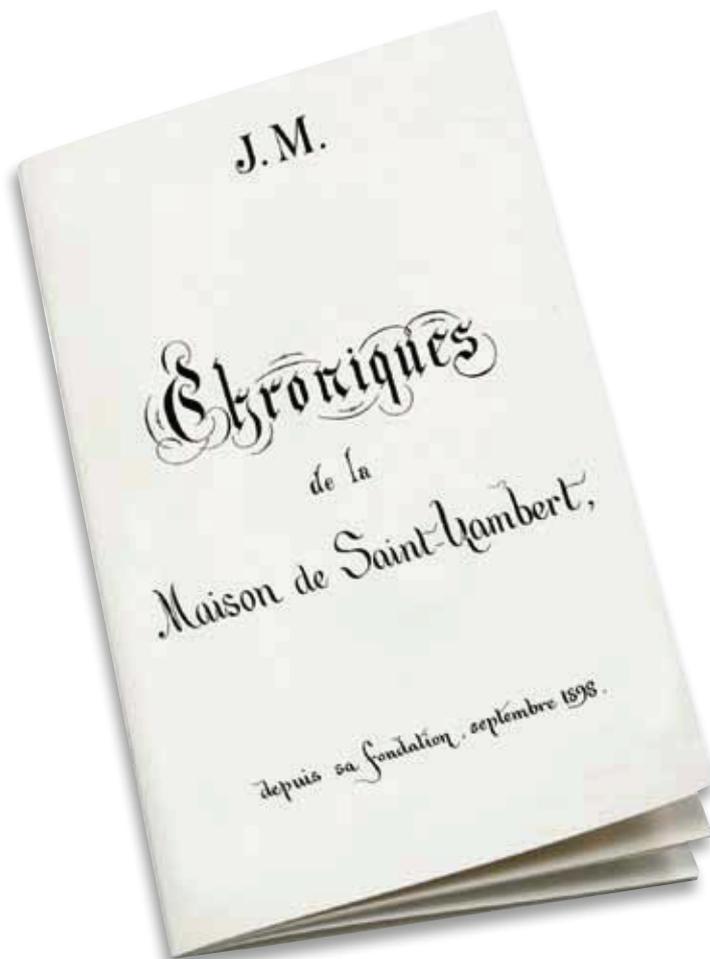
*« Aujourd’hui notre pays n’a plus à se protéger contre les attaques des Iroquois, mais il a à se tenir en garde contre l’ignorance. Voilà pourquoi l’autorité tient tant à élever partout des maisons d’éducation, qui sont, elles aussi, des châteaux forts où la jeunesse viendra se munir d’armes intellectuelles et morales pour soutenir les combats de la vie. »*

---

Extrait des *Chroniques de la Maison-Mère* du 6 novembre 1843.

En 1843, Eulalie Durocher, fondatrice des sœurs des SNJM, et ses deux premières compagnes enseignent à l’école paroissiale de Longueuil. Cette école est construite sur les fondations de l’une des tours d’angle de l’ancien fort de Longueuil, bâti par Charles Lemoyne, de 1685 à 1690 pour « protéger les colons contre les attaques des Iroquois. » Elles commencent la rédaction des *Chroniques* de la jeune communauté dont elles sont les trois premières postulantes et y ébauchent toute leur vision de l’éducation.

# Les Chroniques



CHRONIQUES DE LA MAISON DE SAINT-LAMBERT  
Archives des sœurs des SNJM

Chaque année, les maisons de religieux qui vivent en communauté rendent compte de leurs principales activités à leur maison mère. Chez les Jésuites, ces rapports annuels sont appelés *Relations*, chez les sœurs de Sainte-Anne, ce sont les *Annales* et chez les sœurs des SNJM, on les nomme *Chroniques*. La maison mère des sœurs des SNJM collige tous ces comptes rendus dans ses propres *Chroniques de la Maison-Mère* et en diffuse un résumé, à partir de 1906, dans les différentes maisons « pour entretenir l'esprit de famille et porter à nos sœurs missionnaires les joies et les travaux de la famille entière. »

Les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* commencent en 1898, année de l'arrivée des quatre premières religieuses à la chapelle-école. Pour le chercheur, elles sont une mine d'informations. Dans le présent ouvrage, des extraits de ces *Chroniques* sont cités avec références lors de la relation particulière d'un événement, mais elles sont toujours sous-jacentes au récit de l'histoire du couvent de Saint-Lambert et de la communauté des sœurs des SNJM.

LE TOUT NOUVEAU COUVENT CONSTRUIT EN 1910  
Archives des sœurs des SNJM



# J'ai un couvent dans ma vie!

*Combien d'enfants ont suivi la construction d'un couvent dans leur village au tournant du XX<sup>e</sup> siècle!  
Combien de parents ont vu alors se concrétiser le rêve d'offrir à leurs enfants une éducation de qualité,  
gage d'un avenir meilleur!*

*À Saint-Lambert, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) entreprennent le vaste chantier  
d'un couvent au printemps 1909. C'est l'aboutissement de plusieurs années de planification, de négociations  
et d'évaluation des risques. Les travaux sont achevés en septembre 1910 pour la première rentrée des classes.*

*Le couvent de Saint-Lambert célèbre donc cette année ses cent ans d'histoire. Une histoire qui a pour fil  
conducteur une passion et une foi inébranlables dans l'éducation comme moteur de changement social, une  
histoire qui s'est adaptée aux mutations de la société, mais qui les a aussi provoquées, comme nous le verrons.*

*Mais il nous faut d'abord remonter jusqu'en 1891, lorsque les syndics de la Municipalité scolaire dissidente  
de la ville de Saint-Lambert décident de construire une première école pour les catholiques du village où les  
sœurs des SNJM viendront enseigner à compter de 1898.*

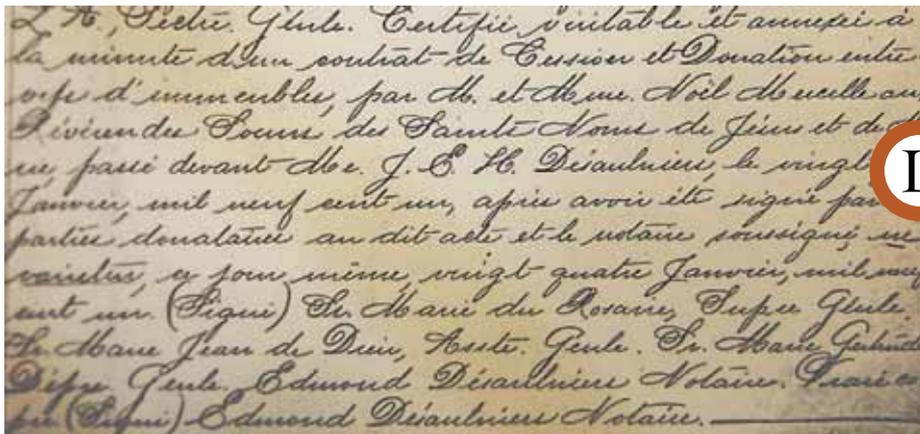
De la petite à la grande école

*De la petite  
à la grande école*

L'ÉCOLE DU VILLAGE CONSTRUITE EN 1891  
Archives des sœurs des SNJM



# Un legs pour l'avenir



EXTRAIT DU CONTRAT DE CESSION ET DONATION DU 12 JANVIER 1901  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiep

**L**es sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie font la classe depuis déjà trois ans dans la petite école de bois construite au bord du fleuve quand elles se voient offrir un terrain voisin pour y édifier un couvent où elles pourraient instruire les enfants catholiques de Saint-Lambert. Sophie Viau et son mari, Noël Mercille, riche propriétaire terrien et notable du village, leur cèdent ce terrain par contrat notarié le 12 janvier 1901.

Toutefois, le 1<sup>er</sup> septembre 1904, après mûre réflexion, les autorités de la congrégation des sœurs des SNJM remettent le terrain à M. et M<sup>me</sup> Mercille, jugeant financièrement beaucoup trop risquée l'entreprise de la construction de ce couvent. Les religieuses continuent toutefois de tenir l'école paroissiale. Elles y donnent une éducation de très bonne qualité. Les syndics et les parents sont très satisfaits et les enfants sont de plus en plus nombreux à la fréquenter.



DE HAUT EN BAS:

NOËL MERCILLE ET SA FEMME, SOPHIE VIAU  
Archives des sœurs des SNJM

LE NOTAIRE EDMOND DÉSAULNIERS  
Archives de la Société d'histoire Mouillepieid

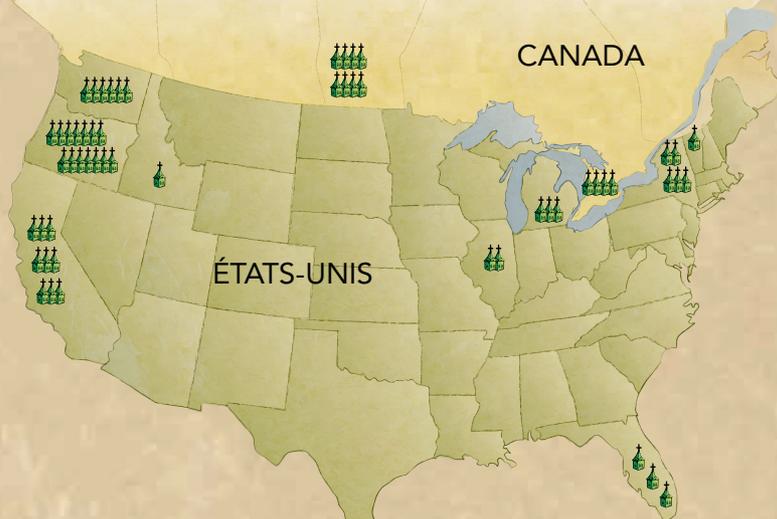


Les années passent. Le 8 octobre 1908, le curé de la paroisse, François-Xavier Rabeau, et les syndics se rendent à la maison mère des sœurs des SNJM, établie depuis 1860 dans la municipalité d'Hochelaga, de l'autre côté du fleuve, juste en face de Longueuil. Ils viennent plaider encore une fois la cause de l'établissement d'un couvent à Saint-Lambert.

Le 24 octobre, une nouvelle offre en main, M. et M<sup>me</sup> Mercille retournent bien heureux chez le notaire Edmond Désaulniers car ils savent que cette fois les religieuses accepteront le don du terrain.

Pourquoi changent-elles d'avis quatre ans après avoir décliné la première offre? C'est que la situation a évolué. À la rencontre du 8 octobre 1908, les syndics ont proposé à la congrégation des sœurs des SNJM un contrat ferme prévoyant l'allocation d'une somme de 1000 dollars par année durant 10 ans. Cette somme suffirait à couvrir les frais de construction et d'entretien du couvent. En contrepartie, les religieuses s'engageraient à aménager suffisamment de salles de cours pour accueillir, en plus de leurs pensionnaires, jusqu'à 150 filles catholiques du village.

Les sœurs des SNJM connaissent la formule puisque bon nombre de leurs couvents font aussi office d'école paroissiale. Dans ces conditions, elles se sentent prêtes à se lancer dans le projet d'un couvent à Saint-Lambert. L'entente est conclue. Une nouvelle mission verra le jour.



CANADA

ÉTATS-UNIS

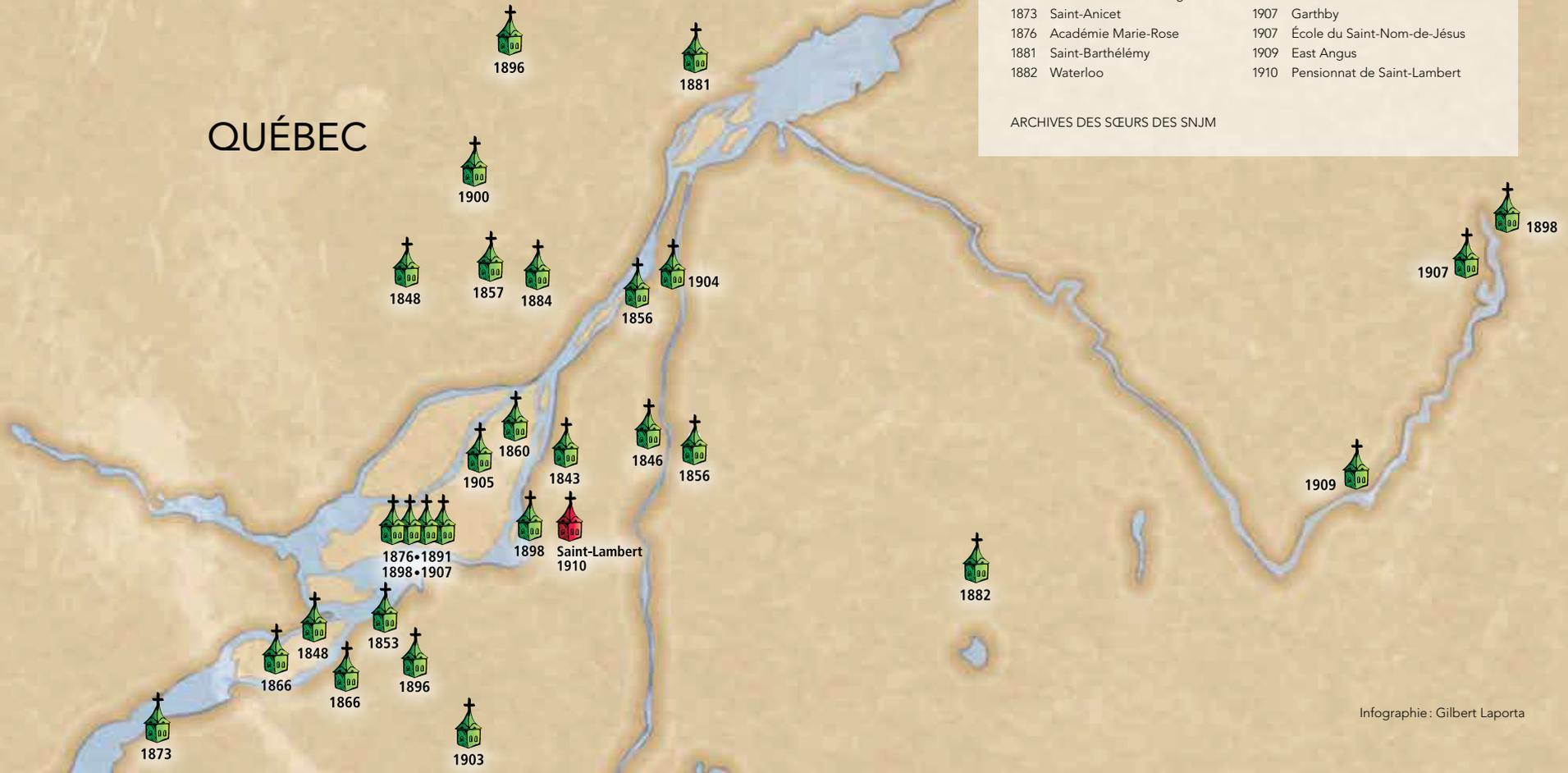
COMME L'AVAIT SOUHAITÉ MÈRE MARIE-ROSE, SA COMMUNAUTÉ OUVRE DE NOMBREUX PETITS COUVENTS. D'AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES FONT DE MÊME. LA BATAILLE CONTRE L'IGNORANCE EST ENGAGÉE.

COUVENTS DES SŒURS DES SNJM AFFECTÉS À L'ÉDUCATION EN 1910 :

1843 Longueuil	1884 L'Épiphanie
1846 Belœil	1891 École Cherrier
1848 Saint-Timothée	1896 Saint-Jean-de-Matha
1848 Saint-Lin	1896 Sainte-Martine
1853 Beauharnois	1898 Disraeli
1856 Verchères	1898 Pensionnat Mont-Royal
1856 Saint-Hilaire	1898 Chapelle-école de Saint-Lambert
1857 Saint-Roch-de-l'Achigan	1900 Sainte-Émélie-de-l'Énergie
1860 Hochelaga	1903 Saint-Chrysostome
1866 Valleyfield	1904 Contrecœur
1866 Saint-Louis-de-Gonzague	1905 Pensionnat Saint-Nom-de-Marie
1873 Saint-Anicet	1907 Garthby
1876 Académie Marie-Rose	1907 École du Saint-Nom-de-Jésus
1881 Saint-Barthélémy	1909 East Angus
1882 Waterloo	1910 Pensionnat de Saint-Lambert

ARCHIVES DES SŒURS DES SNJM

QUÉBEC



Infographie : Gilbert Laporta

Le projet sera donc conçu selon un modèle classique à l'époque : un couvent qui est la résidence des religieuses, un pensionnat payant pour leurs élèves et une école de jour pour les enfants du village. Les termes « couvent » et « pensionnat » sont souvent interchangeables dans le langage courant au Québec : on dit spontanément « aller au couvent ». C'est pourquoi dans ce livre, selon le contexte, nous écrivons parfois couvent pour désigner le pensionnat.

Durant l'hiver qui suit la signature du contrat, l'atmosphère est fébrile. L'enthousiasme est palpable chez les religieuses et l'architecte **Louis-Alphonse Venne** se met à l'œuvre. Enfin un couvent au village ! On imagine déjà l'imposant bâtiment qui se dressera au bord du fleuve.

Pour le moment la vie continue, mais la perspective de la construction du couvent donne aux religieuses le courage de poursuivre l'aventure mouvementée de leur œuvre d'éducation dans l'école de bois construite en 1891. Retournons donc voir ce qui s'est passé dans cette école de village.

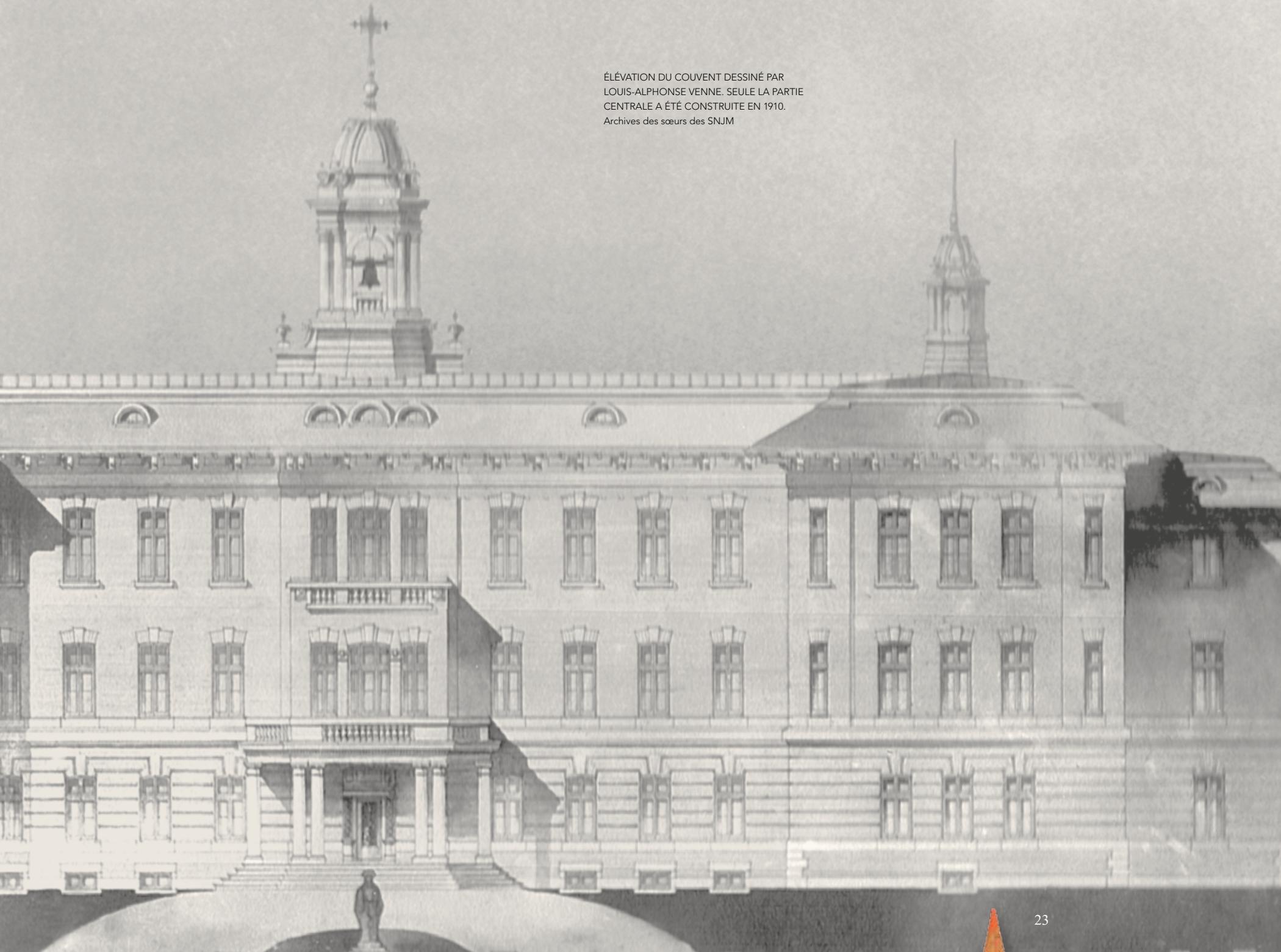


## L'ARCHITECTE LOUIS-ALPHONSE VENNE

Louis-Alphonse Venne est une figure bien connue de Saint-Lambert. En 1908, il est conseiller municipal. Il deviendra maire en 1915. Il a déjà signé l'architecture de l'hôtel de ville inauguré en 1907. Les syndics d'école étant membres du conseil municipal, ils ont sans doute recommandé aux sœurs des SNJM de retenir les services de M. Venne pour leur futur couvent.



ÉLÉVATION DU COUVANT DESSINÉ PAR  
LOUIS-ALPHONSE VENNE. SEULE LA PARTIE  
CENTRALE A ÉTÉ CONSTRUITE EN 1910.  
Archives des sœurs des SNJM





Archives de la Société d'histoire Mouillepie'd

## LE CURÉ FRANÇOIS-XAVIER RABEAU

Le curé Rabeau est un personnage important dans l'histoire du couvent de Saint-Lambert. Après avoir été durant près de 15 ans un ami et un allié des sœurs des SNJM à Saint-Lambert, il est nommé curé à Saint-Constant. Malgré cet éloignement, il revient régulièrement au couvent. Les religieuses et leurs élèves sont toujours très heureuses de le revoir. Chaque année, elles célèbrent en grand son anniversaire. Le curé Rabeau décide de s'installer au couvent en 1926 quand, sur les recommandations de son médecin, il prend sa retraite à l'âge de 68 ans.



PEINTURE REPRÉSENTANT L'INTÉRIEUR  
DE LA CHAPELLE EN 1900  
Archives de la Société d'histoire Mouillepie'd,  
collection Gertrude Pelletier Leduc

# À l'origine, la chapelle-école

**L**a construction de la première école catholique de Saint-Lambert, décidée en assemblée municipale, a été financée au moyen de l'équivalent des taxes scolaires d'aujourd'hui. Dès le 27 septembre 1891, les paroissiens demandent aux syndics l'autorisation d'utiliser l'étage du haut comme desserte de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil, où il n'est pas toujours facile de se rendre par mauvais temps. C'est ce qui explique que le bâtiment soit connu sous le nom de « chapelle-école » dès le début.<sup>1</sup>

En novembre 1893, **François-Xavier Rabeau**, un père oblat, est nommé prêtre résident à la desserte. Le 13 décembre 1894, il devient curé de la nouvelle paroisse de Saint-Lambert enfin érigée canoniquement. Sa première tâche est de faire construire une église et un presbytère. Ce sera chose faite en 1896, laissant ainsi toute la chapelle-école à sa fonction d'origine, l'instruction. Les Oblats ayant aidé à la fondation des sœurs des SNJM en 1843,



SŒUR MARIE-DE-L'ESPÉRANCE, PREMIÈRE SUPÉRIEURE  
DES SŒURS DES SNJM À SAINT-LAMBERT EN 1898  
Archives des sœurs des SNJM

le curé Rabeau propose aux syndics, dont il est le président d'office, de confier à cette communauté de religieuses enseignantes la responsabilité de faire l'école aux garçons et aux filles catholiques de Saint-Lambert dès la rentrée de 1898. Trois religieuses, dont la première supérieure, sœur Marie-de-l'Espérance, arrivent donc à Saint-Lambert, le 28 août, et s'installent dans la chapelle-école, qui sera leur lieu de résidence et d'enseignement. Elles remplaceront les instituteurs laïcs de formation très inégale qui y travaillaient – rarement plus d'un an chacun – depuis 1891. Les villageois sont bien confiants, car les sœurs des SNJM ont déjà relevé ce défi avec succès dans plusieurs villages.

## LA SŒUR DU CURÉ

Quand le curé Rabeau prend sa retraite au couvent, sa sœur Élodie y est déjà. Elle avait été gouvernante au presbytère de Saint-Lambert et avait souvent été d'un précieux secours pour les religieuses depuis leur installation au village. Le curé sera le chapelain du couvent jusqu'à sa mort en avril 1931. Il avait pris froid en allant bénir l'agrandissement de l'école le jour de Pâques de cette même année. Élodie lui survivra jusqu'en 1937.

Des pensionnaires adultes – prêtres, veuves, femmes célibataires – qui choisissaient de finir leurs jours dans des couvents y laissaient souvent leurs biens. Les parents des religieuses leur léguaient aussi une part de l'héritage familial. Meubles et tableaux venaient ainsi enrichir le mobilier des parloirs des couvents et agrémenter les murs des salles communes.

# L'année 1898

**L'**année 1898 est marquante dans les annales de la communauté : à Montréal, les sœurs des SNJM ouvrent le pensionnat Mont-Royal, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception et celui de Disraeli, dans les Cantons-de-l'Est en plus de s'installer dans la chapelle-école de Saint-Lambert.

Lorsqu'elles y arrivent, elles trouvent les lieux « si malpropres », comme le rapportent les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* d'août 1898, qu'elles doivent s'atteler à trois journées de grand nettoyage avant de pouvoir y emménager. Durant cette corvée, les sœurs acceptent l'hospitalité du curé Rabeau et de sa sœur **Élodie** qui les accueillent au presbytère. Le petit groupe noue de solides liens d'amitié que seule la mort viendra rompre.

À la rentrée, une autre religieuse ayant été appelée en renfort, elles sont quatre pour recevoir 160 élèves. Il y a quatre classes de garçons et de filles catholiques de langue française et de langue anglaise. L'école est déjà pleine... et les sœurs doivent aussi y vivre.

En décembre 1898, pour faciliter la tâche à leurs nouvelles collaboratrices, les syndic débloquent des fonds pour que les examens de Noël puissent se dérouler à la lumière électrique. Un beau cadeau ! Le 20 janvier 1899, ils autorisent aussi l'achat d'un harmonium pour accompagner les chants des sœurs et des élèves dans leur chapelle.



UNE CLASSE MIXTE DE LA CHAPELLE-ÉCOLE VERS 1907  
Archives de la Société d'histoire Mouillepie'd,  
collection M<sup>me</sup> John Gravel





Archives de la Société d'histoire Mouillepiep,  
collection Paul Labbé

## LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR LIPPENS

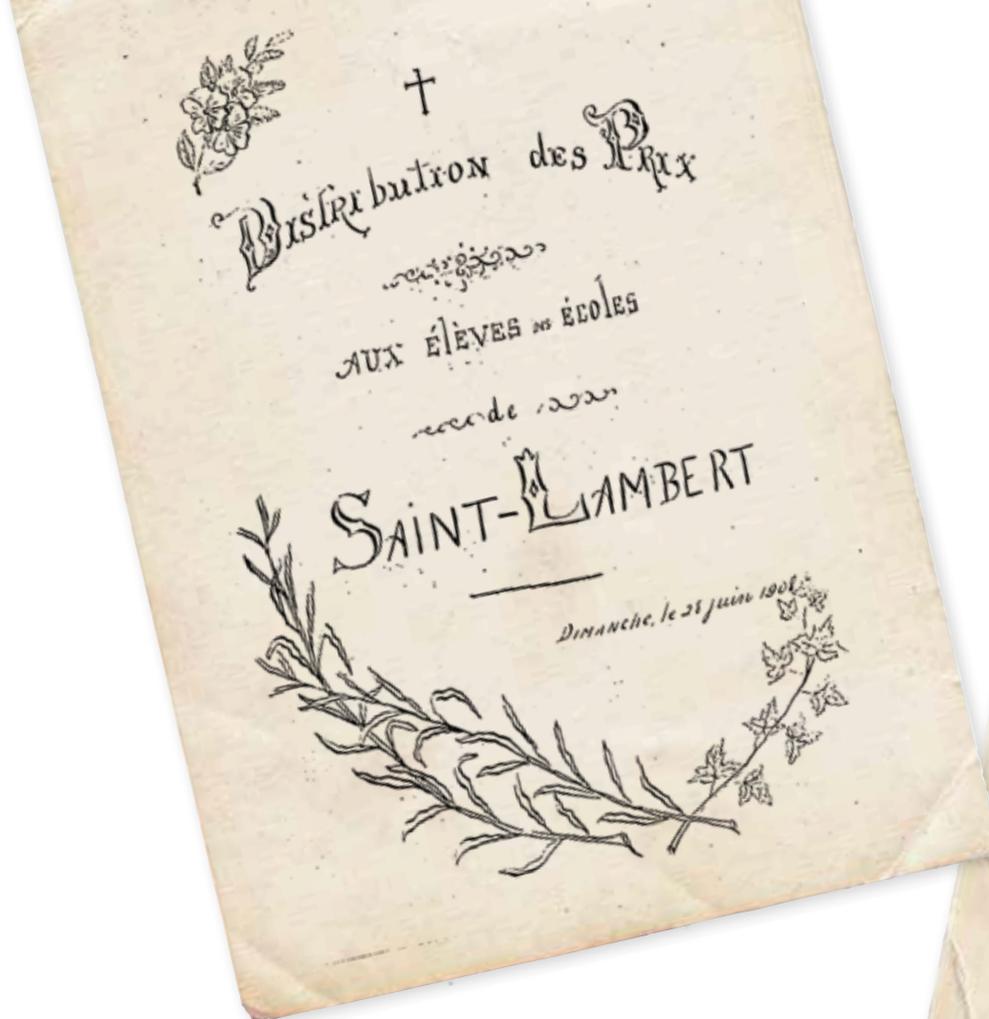
La qualité de l'enseignement dans les écoles publiques de Saint-Lambert ne fut pas toujours égale. Bernard Lippens, inspecteur des écoles du district de Chambly-Richelieu-Verchères de 1882 à 1899, écrit au sujet de l'école catholique de Saint-Lambert, en 1888-1889, que « la salle de classe est trop petite et le mobilier insuffisant ». L'année suivante, il qualifie la même école de « médiocre ». Mais, dès 1892, le niveau s'améliore avec la construction de la chapelle-école. Celle-ci est classée première et notée « excellente » pour l'année scolaire 1898-1899, première année de la présence des sœurs des SNJM à Saint-Lambert.

Et même, dès le 11 septembre 1898, il est dit dans les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* qu'il y a une mission prêchée à l'église, que le curé y invite les écoles et que les paroissiens sont « émerveillés déjà de la bonne tenue des enfants ».

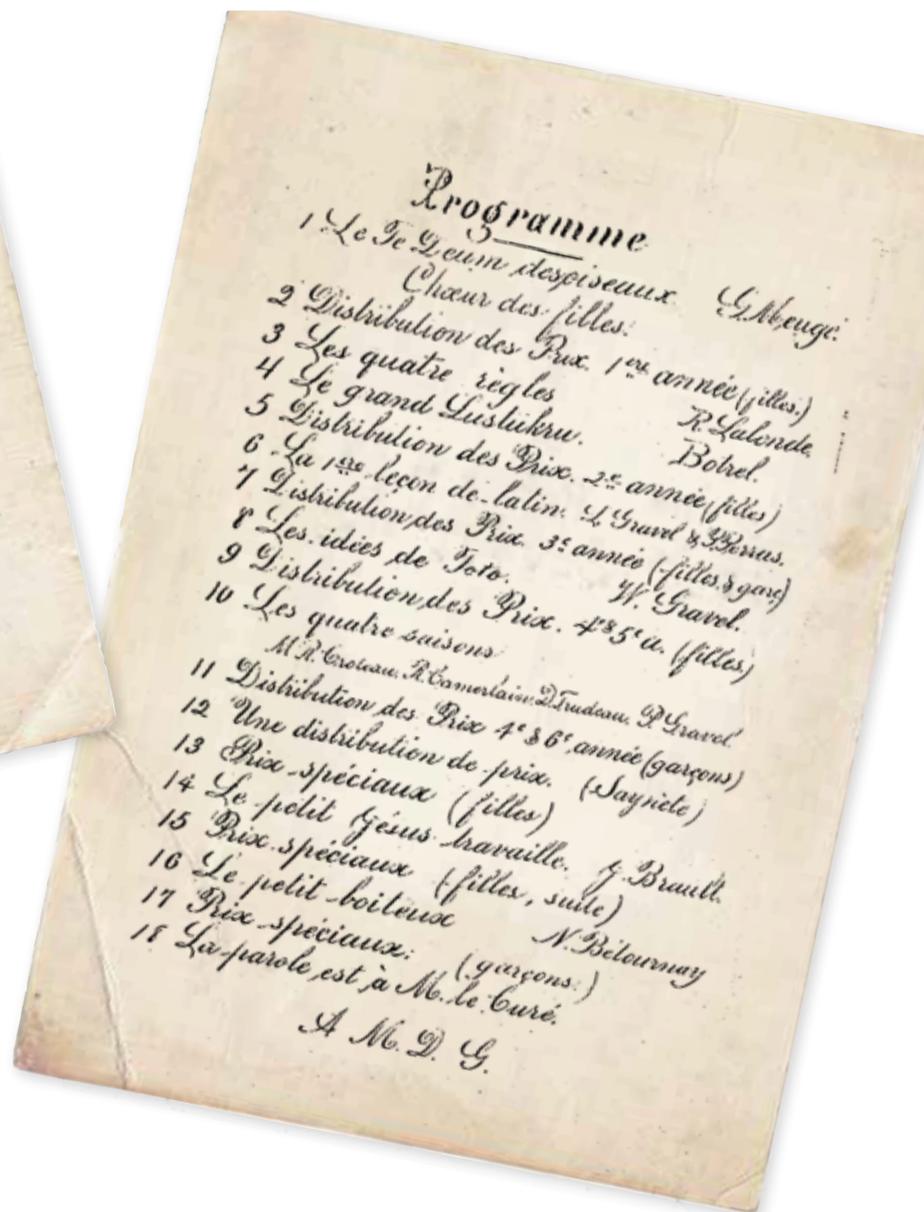
La **réputation de l'enseignement** donné par les religieuses se répand rapidement à Saint-Lambert et jusque dans les villages avoisinants. On reconnaît le dévouement, la compétence et ce que l'on appelle la « vocation » chez ces femmes de cœur.

Dans cette école dite « modèle », où l'on peut faire six années d'études primaires, on enseigne les matières de base, c'est-à-dire la religion, le français et le calcul, auxquelles s'ajoutent la géographie et l'histoire puis l'économie domestique, l'anglais oral et écrit, l'initiation aux œuvres de bienfaisance, la gymnastique – appelée à l'époque « callisthénie » – les belles manières, le piano, le chant, le dessin, la peinture et le théâtre... Le ministère de l'Éducation n'y trouverait rien à redire. En quelques années, le niveau de l'enseignement à Saint-Lambert fait un bond en avant. Lors de la distribution des prix de juin 1908, dans le tout nouvel hôtel de ville, le maire affirme que l'école des sœurs mérite amplement sa bonne réputation.

Quelle est donc la philosophie qui sous-tend l'enseignement des religieuses ? La mission des sœurs des SNJM est toujours celle de leur fondatrice, Eulalie Durocher. Celle-ci avait pressenti que par la formation des jeunes filles, qui sont appelées à jouer un rôle pivot dans la famille et dans la société, on sortirait tout un peuple de la pauvreté matérielle et spirituelle. Bien des garçons en profiteront aussi...<sup>2</sup> Comme nous le verrons plus loin, c'est cette intuition qui a permis à la fondatrice de surmonter les embûches et à la jeune communauté de survivre et de prospérer.



PROGRAMME DE LA DISTRIBUTION DES PRIX  
À L'HÔTEL DE VILLE EN 1908  
Archives de la Société d'histoire Mouillepie'd,  
collection M<sup>me</sup> John Gravel



La volonté d'instruire tous les enfants d'un village et de favoriser le développement de leur personnalité en leur proposant une variété d'apprentissages est la plus grande force d'Eulalie Durocher. Comme elle, les sœurs des SNJM et les laïcs qui les accompagneront par la suite ont toujours continué à asseoir les bases du changement social sur l'instruction et l'éducation du cœur et de l'esprit.

# La décision est prise

**A**près avoir enseigné pendant 10 ans dans la chapelle-école, les religieuses commencent à y être à l'étroit. Elles doivent même transformer en classes les pièces qui leur servent de cuisine et de chambres le soir venu. Jusqu'à la rentrée de 1908, le nombre d'élèves oscille entre 140 et 170. Une bien grande famille pour cette petite bâtisse ! La situation amène les syndics à prendre une première décision. Voici comment il en est fait mention dans les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* du 1<sup>er</sup> septembre 1908, à l'ouverture des classes : « Il y a un grand changement parmi le petit monde qui nous entoure aujourd'hui. Les petits garçons qui fréquentaient notre école nous ont quittés pour se mettre sous la direction des révérends frères de Saint-Viateur [au presbytère, rue Lorne] ».

UNE CLASSE DE GARÇONS DANS LA CHAPELLE-ÉCOLE VERS 1908  
Archives de la Société d'histoire Mouillepie'd



UN GROUPE D'ÉCOLIERS DANS LA  
CHAPELLE-ÉCOLE VERS 1907  
Archives de la Société d'histoire Mouillepie'd,  
collection M<sup>me</sup> John Gravel



Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné, le 8 octobre 1908, les **syndics** et le curé Rabeau proposent à la congrégation des sœurs des SNJM un **contrat avantageux**. Elles acceptent finalement le terrain que leur offre la famille Mercille afin d'y construire un couvent où elles pourront vivre et enseigner.

En 1903, les Clercs de Saint-Viateur s'étaient vu confier l'éducation des garçons par le curé Rabeau, lui-même formé par les Clercs. Les frères habiteront au presbytère et y enseigneront aux petits. Ils feront la classe aux plus grands à l'étage de la chapelle-école et occuperont tout le bâtiment après le départ des sœurs des SNJM en 1910. Ils y demeureront jusqu'à sa démolition en 1915. Cette année-là, l'académie Saint-Michel ouvrira ses portes à tous les garçons de la paroisse.<sup>5</sup>

Lorsque des religieux s'installent dans un village, en prévision de faire œuvre d'éducation, ils dirigent le plus souvent un pensionnat et un externat, l'un finançant l'autre. Ils assurent ainsi l'éducation de tous les enfants du village, riches ou pauvres, dans les mêmes locaux, avec les mêmes enseignants et les mêmes programmes. Une aubaine pour les parents moins fortunés et une richesse pour le pays.

## QUI SONT LES SYNDICS ?

Ce sont des élus délégués par le conseil municipal pour s'occuper de l'éducation dans leur village ou leur paroisse. Le curé est président d'office des syndics depuis 1850 : il y aura au moins un homme instruit parmi eux ! Ils doivent choisir les maîtres, administrer et régir les écoles. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école est devenue une expérience de plus en plus commune pour les enfants du Québec, une habitude qui s'avérera bientôt irréversible.

Andrée DUFOUR, *Histoire de l'éducation au Québec*, p. 25 et 40.

« La partie de première part [syndics] s'engage, par les présentes : 1<sup>o</sup>. – À payer à la partie de deuxième part [les sœurs des SNJM] la somme de mille dollars (1,000.00 \$) par année, pendant 10 ans, par versements mensuels de cent dollars, payable le dernier jour de chaque mois, de septembre inclusivement à juin inclusivement, à partir de la date de l'ouverture du dit pensionnat, et cela, tant que le nombre de filles de l'école primaire sous le contrôle des syndics d'écoles de Saint-Lambert, n'excédera pas le chiffre cent cinquante. »

- Extrait du contrat passé entre les syndics et les sœurs des SNJM en 1908





PHOTO PRISE TOUT PRÈS DE LA CHAPELLE-ÉCOLE EN 1898, ANNÉE DE L'ARRIVÉE  
DES SŒURS DES SNJM À SAINT-LAMBERT. ON Y VOIT LE CHEMIN PUBLIC, NOMMÉ  
RUE FRONT EN 1910, AUJOURD'HUI RUE RIVERSIDE.  
Archives de la Société d'histoire Mouillepie, collection Beatty

# Un couvent à Saint-Lambert

**P**our les plans du couvent, les religieuses font appel à l'architecte Louis-Alphonse Venne, qui a conçu l'hôtel de ville de Saint-Lambert. Le bâtiment sera de style Beaux-Arts et les matériaux utilisés seront la brique rouge et la pierre grise de Montréal.

La construction du couvent débute en avril 1909 après **la fonte des glaces et le retrait du fleuve**. Le 18 juillet, on pose la pierre angulaire. Cette étape symbolique ne passe pas inaperçue, la construction d'un couvent n'étant pas un événement anodin dans un petit village d'environ 2 500 habitants. La pierre est bénie devant une assistance de plus de 200 personnes. On imagine que les enfants du village ont dû aller voir le chantier progresser pendant les vacances de l'été 1909 en sachant que c'était pour eux que l'on construisait cette école. Ce sera enfin leur tour, car sans doute ont-ils un peu envié les protestants, qui avaient obtenu une belle école pour la rentrée de 1896. Les travaux vont bon train puisque la croix sera installée sur le toit et illuminée dès le 20 octobre. L'intérieur sera complété au cours de l'hiver.

## L'INONDATION DE 1903

« Depuis quelques jours, nous sommes sur le qui-vive, car notre bonne amie la glace, fatiguée de traverser les gens sans recevoir de rétribution, [tout l'hiver, il y avait un pont de glace gratuit qui menait facilement à Montréal] menace de nous quitter et de nous faire payer cher ses services. Il est six heures du matin et nous sommes à faire notre toilette lorsque les voisins viennent nous avertir que la glace est en mouvement. À moitié vêtues, nous montons à l'étage supérieur pour contempler ce magnifique spectacle. La puissance de Dieu nous apparaît alors dans toute sa grandeur et nos âmes enthousiasmées oublient pour un moment les dangers de notre situation. Revenues à la vie réelle, j'allais dire de notre extase, nous nous hâtons de descendre pour compléter notre toilette et afin de mettre nos effets en sûreté car l'eau nous environne de toutes parts. [...] Cette année, comme les années précédentes, nous en avons été quittes pour la peur et pour le plaisir de monter et de descendre nos meubles. »

Extrait des *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* de 1903.

# Vivre au bord de l'eau

**L**e terrain où se trouvait la chapelle-école et où est construit le couvent en 1910 est situé dans le Mouillepied, appellation du régime français désignant une bande de terres inondables au bord du fleuve. L'appellation est restée et la menace d'inondation aussi.

Chaque printemps, la fonte des glaces fait dangereusement monter les eaux. En 1913, il y a cinq pieds d'eau dans le sous-sol du couvent. La décision de démolir la vieille chapelle-école où les frères enseignent à l'époque est prise ce printemps-là. Déjà, en 1899 et en 1903, les sœurs qui vivaient encore dans la chapelle-école avaient connu de fortes **inondations**.

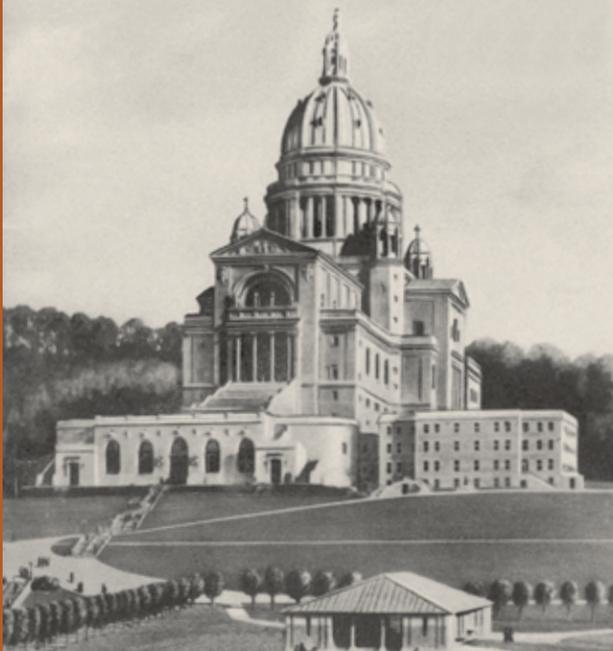
PRINTEMPS 1898. À DROITE, LA PREMIÈRE ÉGLISE DE SAINT-LAMBERT.  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiéd



## VIAU ET VENNE ARCHITECTES

Après la construction de l'hôtel de ville et du couvent de Saint-Lambert en solo, Louis-Alphonse Venne s'associera à l'architecte Dalbé Viau en 1912. C'est à leur firme, installée à Montréal, que l'on doit la crypte-chapelle de l'oratoire Saint-Joseph, la réfection de l'hôtel de ville de Montréal après l'incendie de 1922, l'hôpital du Sacré-Cœur, le Collège Jean-de-Brébeuf, des églises et des écoles, notamment les académies Saint-Michel et des Saints-Anges, à Saint-Lambert, la maison mère des sœurs des SNJM à Outremont et plusieurs de leurs couvents montréalais. L'agrandissement du pensionnat de Saint-Lambert en 1931 sera aussi réalisé par Viau et Venne.

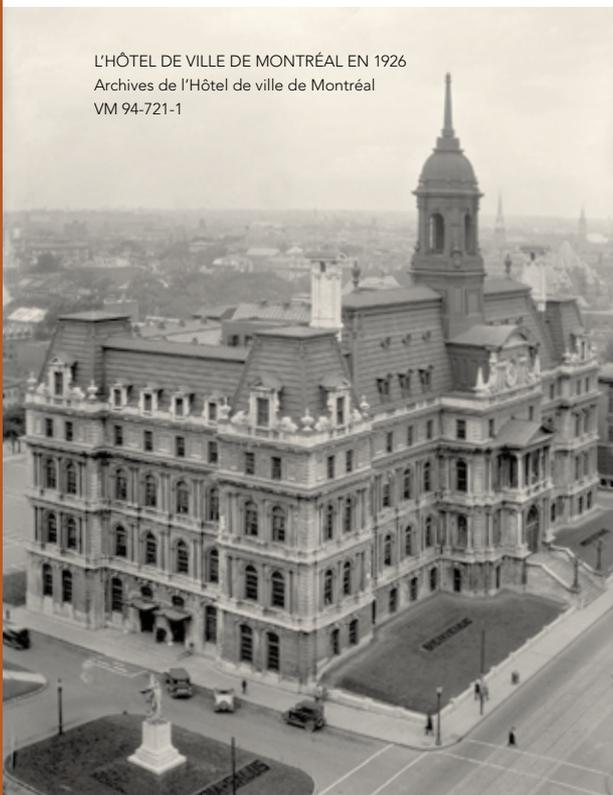
L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH EN 1936  
Archives de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal



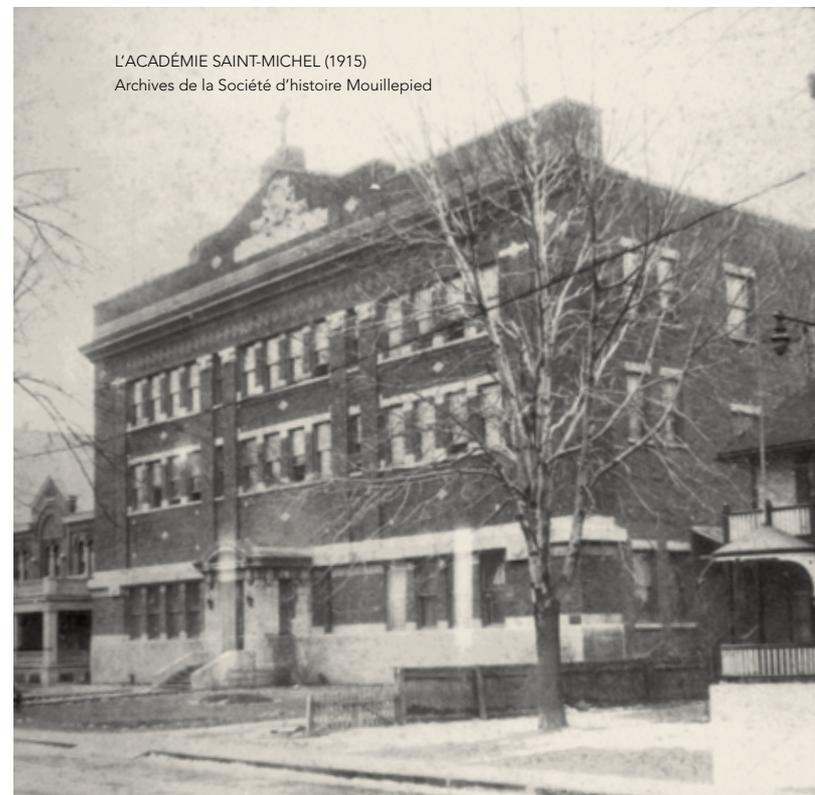
L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LAMBERT (1907)  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiéd



L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL EN 1926  
Archives de l'Hôtel de ville de Montréal  
VM 94-721-1



L'ACADÉMIE SAINT-MICHEL (1915)  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiéd



LE PENSONNAT DE SAINT-LAMBERT (1910)  
Archives des sœurs des SNJM



LA MAISON MÈRE DES SŒURS DES SNJM  
À OUTREMONT EN 1925  
Archives des sœurs des SNJM



L'ACADÉMIE DES SAINTS-ANGES (1924)  
Archives de la Société d'histoire Mouillepieid



LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF EN 1929  
Archives du Collège Jean-de-Brébeuf





LES ENSEIGNANTES DU PENSIONNAT  
DE SAINT-LAMBERT EN 1917  
Archives des sœurs des SNJM

Dès avril 1910, les religieuses emménagent dans leur nouveau couvent et libèrent ainsi la chapelle-école, toujours surpeuplée. Elles préparent la rentrée de septembre. Les travaux de leur maison ne sont pas finis et elles doivent réussir à y vivre malgré le bruit et la poussière du chantier. La visite finale de l'architecte, des entrepreneurs et des religieuses a lieu le 16 juillet.

Le 17 septembre 1910, on sonne la cloche de la rentrée dans la cour. Les 105 filles inscrites sont en rangs par ordre de grandeur, en silence, impressionnées. Elles entrent dans une école toute neuve, ornée de belles boiseries et équipée de grands tableaux noirs et de pupitres individuels. C'est une école moderne et bien de son temps.



UNE CLASSE DU PENSIONNAT EN 1917  
Archives des sœurs des SNJM



L'ARRIÈRE DU PENSIONNAT DE SAINT-LAMBERT (1910)  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiep

# L'éducation L'éducation en marche en marche

LA PLUS ANCIENNE PHOTO  
D'ÉLÈVES DU COUVENT (1916)  
Archives des sœurs des SNJM,  
collection Claire Surprenant



# Les programmes d'études

**S**itôt ouvert, le pensionnat de Saint-Lambert – comme on le nommera jusqu'en 1965 – devient un établissement de renom. Le **curé Rabeau** y est pour quelque chose : partout où il va, il en fait la promotion et affirme sa confiance dans le sérieux de la mission éducative des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. De 17 pensionnaires en 1910, on passe à 52 en 1911. Quand le curé quitte Saint Lambert l'année suivante pour la cure de Saint-Constant, il « exprime aux élèves son désir de les voir aimer l'étude et travailler leur culture intellectuelle ».

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a trois ordres d'études primaires au Québec<sup>4</sup> : le **cours élémentaire** de quatre ans pour apprendre le catéchisme, la lecture, l'écriture et le calcul, le **cours modèle** de six ans et le **cours académique** d'une durée totale de huit ans. Peu d'enfants vont à l'école pendant plus de quatre ans, car les familles ont presque toutes besoin d'eux aux champs, à la maison ou à l'atelier. La situation économique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'encourage guère les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

## UN GÉNÉREUX DONATEUR

Le curé Rabeau fut toujours très généreux envers les sœurs des SNJM. En 1900, les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* mentionnent qu'il a donné en cadeau aux religieuses *l'Histoire de l'Église* en plusieurs volumes bien reliés. Il leur fera aussi plusieurs autres dons. En revanche, lors de son départ de Saint-Lambert, comme le rapportent les *Chroniques* d'août 1912, ce sont les religieuses qui lui offrent « un magnifique calice valant 200 piastres. [...] M. le curé est un donateur insigne, qui a déjà donné 5 400 piastres à fonds perdus à notre couvent ; cette année encore il déposait 500 piastres auxquelles il ajouta 300 autres en reconnaissance du don qu'il venait de recevoir, de sorte que c'est encore nous qui restons les obligées. »



REPRÉSENTATION DU CHÂTEAU DE LONGUEUIL  
Michel PRATT, *Longueuil 1657-2007, Montréal 2007*, p. 24.

## UNE VISION D'AVENIR

En 1843, Eulalie Durocher, fondatrice des sœurs des SNJM, et ses deux premières compagnes enseignent à l'école paroissiale de Longueuil. Cette école a été construite sur les fondations d'une des tours d'angle de l'ancien fort de Longueuil, bâti par Charles Lemoyne, de 1685 à 1690, pour « protéger les colons contre les attaques des Iroquois ». On peut lire dans les *Chroniques de la Maison-Mère* du 6 novembre 1843 ce passage inspiré, qui illustre bien l'esprit visionnaire de la jeune communauté.

« Aujourd'hui notre pays n'a plus à se protéger contre les attaques des Iroquois, mais il a à se tenir en garde contre l'ignorance. Voilà pourquoi l'autorité tient tant à élever partout des maisons d'éducation, qui sont, elles aussi, des châteaux forts où la jeunesse viendra se munir d'armes intellectuelles et morales pour soutenir les combats de la vie. »

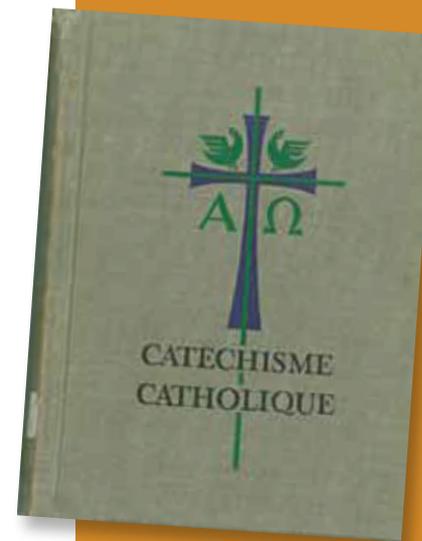
Par ailleurs, le clergé craint qu'un peuple tout à fait inculte néglige ses devoirs religieux s'il ne connaît pas ses prières et que certains fidèles soient même tentés d'adhérer au protestantisme ou encore de se laisser entraîner dans n'importe quelle révolution. Du haut de la chaire, les curés encouragent donc généralement la fréquentation de l'école élémentaire. Sans plus toutefois, car il faut se garder de donner à un enfant une éducation qui lui permettrait d'accéder à une condition sociale plus élevée que celle de ses parents. Il faut préserver l'ordre établi.<sup>5</sup>

Les sœurs des SNJM **voient les choses autrement**, et c'est là une de leurs grandes forces. Dans leurs écoles, elles posent les bases du changement social en donnant une éducation plus poussée à leurs « chères élèves ». Déjà, à la chapelle-école où elles étaient arrivées en 1898, le cours modèle de six ans était offert à tous.

Quand le pensionnat ouvre en 1910, les sœurs offrent le cours académique qui ajoute au cursus la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'astronomie, l'histoire générale de France, d'Angleterre et des États-Unis, l'histoire ancienne, **l'histoire de l'Église** ainsi que la philosophie intellectuelle et morale, le latin et le grec. Elles proposent également des cours optionnels de musique, de peinture, de dactylographie et de sténographie avant ou après les heures de classe.

Ainsi, en 1917, le pensionnat décerne, outre le diplôme académique, quelques diplômes du cours supérieur du Conservatoire de musique de Montréal en musique et en chant, trois diplômes de sténographie et quatre de clavographie. Certaines finissantes du cours académique décident même de faire carrière en éducation. Pour ce faire, elles doivent passer les examens au bureau central des examinateurs de Montréal et obtenir le brevet d'enseignement élémentaire, modèle ou académique. Elles réussissent avec brio comme en témoigne ce passage des *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* du 19 août 1921 : « [...] nous recevons avec bonheur les résultats des examens de nos élèves : M<sup>lle</sup> Aurore Grenon, diplôme académique français et anglais, M<sup>lle</sup> Blanche Bellefleur, diplôme modèle, M<sup>lle</sup> Gilberte Foucrault, diplôme élémentaire. Toutes trois ont mérité la note "Distinction" ».

Au cours des années 1920, des programmes scolaires plus ciblés sont mis sur pied pour répondre aux nouvelles exigences du monde du travail. L'école veut préparer à la vie. Voilà un grand pas et beaucoup d'espoir sur le plan social.



LE PETIT CATHÉCHISME  
Archives du musée du centenaire,  
Collège Durocher Saint-Lambert

## L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Comment les maîtres et maîtresses d'école devaient-ils enseigner l'histoire de l'Église ? Selon les *Programmes officiels d'études catholiques francophones du Québec* : « Il suffit de leur [les élèves] indiquer à grands traits la marche bienfaisante de l'Église à travers les âges, en leur faisant sentir son influence civilisatrice sur la société, la famille et l'individu. [...] Mais il convient cependant de mettre en relief les principaux personnages qui figurent dans cette histoire : les grands papes, les Pères de l'Église, les fondateurs d'ordres religieux, les apôtres des nations, les chefs d'hérésie ou de schisme, les persécuteurs et les ennemis de la foi chrétienne ; enfin tous les faits dominants et tous les événements d'importance capitale. »

## LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT

JUSQU'AU MILIEU DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE, PEU D'ENFANTS QUÉBÉCOIS POURSUIVENT LEURS ÉTUDES AU-DELÀ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE. LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE DATE DE 1940.

### L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

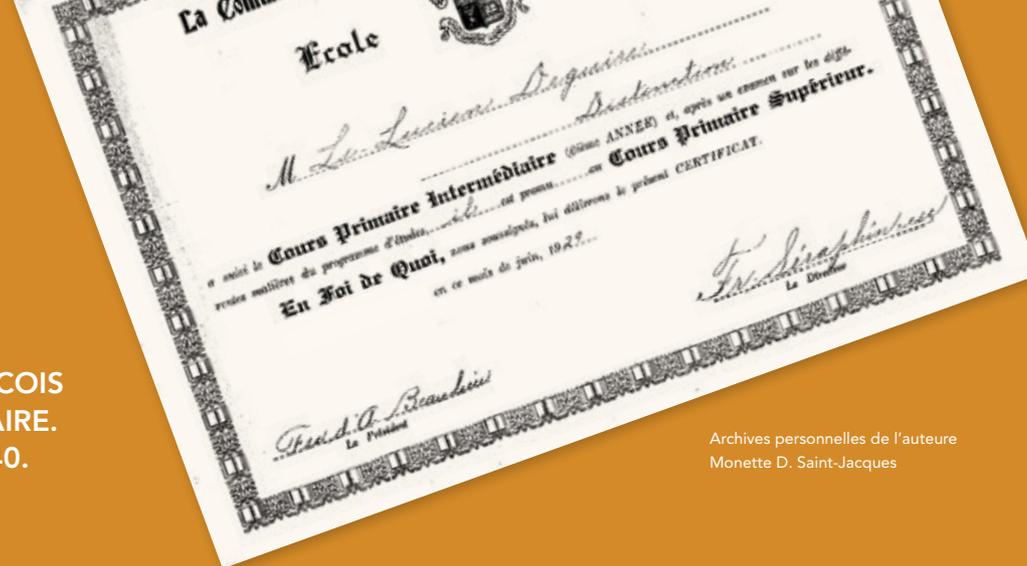
Il y a d'abord l'enseignement primaire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il compte quatre ans d'études. S'ajoutent à cela, dans de rares cas, deux ans d'études modèles et, dans des cas plus exceptionnels encore, deux ans d'études académiques. En somme, dans les villes ou les villages qui ont la chance d'avoir une académie, certains jeunes peuvent fréquenter l'école – primaire toujours – durant huit ans. Dans les grandes villes, l'école modèle ou académique est parfois séparée de l'école primaire élémentaire. Certaines congrégations religieuses n'accueillent que les écoliers qui ont terminé les quatre premières années.

L'enseignement primaire modèle ou académique de six ou huit ans est assumé par le secteur public ou privé pour les garçons et par le secteur privé uniquement pour les filles. Chez les garçons, il est généralement pris en charge par des congrégations religieuses soit à la suite d'une demande de la commission scolaire, soit à l'initiative des congrégations elles-mêmes. Chez les jeunes filles, lorsque cet enseignement est offert dans une ville ou un village (fait rare au XIX<sup>e</sup> siècle), c'est une congrégation de sœurs qui le donne à l'intérieur des murs d'un couvent. Ce cours assure une formation commerciale

à l'écolier, mais ne lui permet pas d'accéder à des études plus poussées.

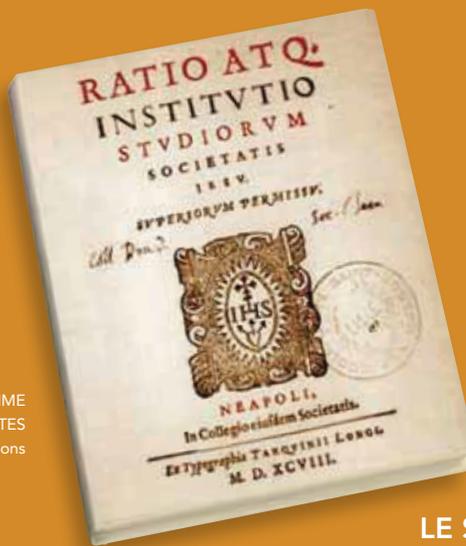
Au XX<sup>e</sup> siècle, quelques réformes entraîneront des modifications à la composition du primaire. En 1923, le cours élémentaire passera de quatre à six ans d'études. Le cours modèle deviendra un cours complémentaire de deux ans offrant quatre spécialisations différentes : agricole, industrielle, commerciale ou ménagère.

Il faudra attendre 1927 pour que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique apporte des changements au cours académique. D'une durée de trois ans, il prendra alors le nom de primaire supérieur. En résumé, à partir de ce moment-là, si un écolier a la chance de se rendre au cours primaire supérieur et de le terminer, il aura 11 années d'études à son actif. Ce nombre sera porté à 12 en 1937 alors que le primaire élémentaire deviendra un cours de sept ans. La réforme de l'éducation des années 1960 réduira la durée du primaire à six ans. Finalement, le cours complémentaire et le cours primaire supérieur seront jumelés en 1957 pour former un cours secondaire public de cinq ans.



Archives personnelles de l'auteur  
Monette D. Saint-Jacques

LE PROGRAMME  
DU COURS DES JÉSUITES  
[Wikipedia Commons](#)



## L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les avancées de l'enseignement primaire supérieur restent parfois théoriques. Jusqu'aux réformes des années 1960, on ne trouve toujours rien d'équivalent au *high school* dans les écoles publiques que fréquentent les francophones. Ces derniers n'ont encore que le collège classique – privé ! – comme porte d'entrée aux grandes facultés universitaires.

Les études classiques mènent à l'obtention d'un baccalauréat ès arts et ouvrent toutes grandes à ses diplômés les portes des professions libérales ou celles de la prêtrise. Ceux qui ne font pas d'études classiques peuvent se diriger vers des écoles techniques ou scientifiques ou vers les écoles normales.

Les six premières années du cours classique sont alors, dans l'ordre : éléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres et rhétorique. Il y a souvent une promotion après l'année de rhétorique, car plusieurs élèves quittent pour le séminaire de philosophie où ils vont étudier pour devenir prêtres. Pour les autres garçons et pour les filles, il y a ensuite deux années de philosophie avant l'obtention du baccalauréat.

## LE SYSTÈME SCOLAIRE INSTAURÉ DANS LES ANNÉES 1960

Finalement, le système scolaire que nous connaissons de nos jours n'a été mis en place que dans les années 1960 à la suite de la grande réforme de l'éducation. Il comprend une année de maternelle préscolaire, six années de primaire, cinq années de secondaire (ou deux suivies de trois années de formation professionnelle), deux années de formation préuniversitaire ou trois années de formation technique dans un collège d'enseignement général et professionnel (cégep). Les études universitaires restent les mêmes : baccalauréat, maîtrise et doctorat.



UN RÉFECTOIRE INVITANT EN 1920  
Archives des sœurs des SNJM

# La vie au couvent

**M**ême si les élèves du pensionnat bénéficient de plus de services que les écoliers de l'école paroissiale, ces derniers peuvent aussi – moyennant des frais minimes et sans doute gratuitement dans bien des cas – avoir accès à la bibliothèque, aux cours d'art du samedi après-midi et aux activités organisées pour les pensionnaires durant la fin de semaine et les jours de congé. On donne même des cours de cuisine aux jeunes filles et aux mères de famille du village. Les religieuses ont droit, quant à elles, depuis la fondation de la communauté en 1843, à des **cours de perfectionnement** dans toutes les sphères du savoir.

Les pensionnaires restent au couvent durant toute l'année scolaire et rentrent à la maison aux changements de saison, à la Toussaint, à Noël et à Pâques. Les plus pauvres et les orphelines y demeurent toute l'année. Les demi-pensionnaires retournent dans leur famille tous les dimanches. Les élèves en quart-de-pension vont à l'étude surveillée au couvent. Les externes de l'école paroissiale ne viennent au couvent que pour la classe. Les pensionnaires et les demi-pensionnaires prennent tous leurs repas au réfectoire.

## DES COURS DE PERFECTIONNEMENT

Les premières religieuses de la nouvelle communauté enseignante des sœurs des SNJM ont suivi les cours du père Allard, un oblat qui avait enseigné à l'Université d'Aix. Elles ont largement profité des connaissances et de la culture de ce maître.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans les décennies suivantes, les religieuses ont pu aussi assister à des conférences culturelles ou pédagogiques données par les inspecteurs d'écoles. Les thèmes étaient souvent déterminés par le surintendant de l'Instruction publique. À l'époque de l'arrivée des sœurs des SNJM à Saint-Lambert, l'inspecteur Hébert prononce chaque année des conférences sur divers aspects de l'enseignement : les matières principales, la discipline à l'école primaire et la pédagogie. Les sœurs enseignantes se tiennent ainsi au courant des développements en éducation. À l'été 1933, 10 sœurs suivent même un cours de chimie donné au couvent. Les conférences s'avèrent parfois un loisir. Ainsi, en 1923, les religieuses de Saint-Lambert avaient eu droit à une projection d'images du Yucatan animée par le curé Migneault, qui leur avait décrit l'architecture de cette région du Mexique et les mœurs de ses habitants.

## LES SÉANCES

Chaque année, pour l'anniversaire du curé Rabeau, les élèves du pensionnat préparent une saynète, des chants et des récitations et lui offrent des fleurs. Dans les *Chroniques du 30 janvier 1909*, on peut lire : « La petite opérette *Le Marché aux Roses* jouée pour la fête du curé le 3 décembre 1908 fut bien appréciée des personnes présentes à cette fête intime. M. le curé nous demande de la répéter publiquement. À cause de l'exiguïté de notre local, les billets furent limités et nous en vendîmes une centaine [...] les auditeurs applaudirent chaleureusement. »

## LA DISTRIBUTION DES PRIX

La traditionnelle distribution des prix de fin d'année est mentionnée dans les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* dès l'année scolaire 1899-1900. On décerne des prix de diction française, de politesse ou de succès dans les études. Certaines années, les prix sont offerts par des villageois « afin de prouver à la jeunesse combien ils s'intéressent à l'éducation ». Parfois, la distribution n'a pas lieu, comme en 1917-1918, peut-être en raison des restrictions dues à la Grande Guerre.



LA PREMIÈRE COMMUNION, UN ÉVÈNEMENT TOUJOURS ÉMOUVANT  
POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiep,  
collection Oliva Brassard

Des concerts, des **pièces de théâtre** et des conférences ainsi que la **distribution des prix de fin d'année** ont lieu au couvent et les villageois y assistent nombreux. Les premières communions, les grandes fêtes religieuses et les processions spectaculaires qui ponctuent l'année chrétienne font aussi partie de la vie du village.

UNE PROCESSION ANNUELLE  
TRÈS SUIVIE DU COUVENT À L'ÉGLISE  
Archives de la Société d'histoire Mouillepieid,  
collection Oliva Brassard



ACADÉMIE DES SAINTS-ANGES  
L'AILE DE GAUCHE DATE DE 1924  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiéd



# Une école publique

**E**n 1922, avec le retour d'une certaine prospérité après la Grande Guerre, les programmes scolaires changent. Un enfant peut fréquenter l'école publique pour la modique somme de 50 cents par mois. À la même époque, les frais s'élèvent à 10 dollars par mois pour une pensionnaire au couvent.<sup>6</sup> Pour l'année scolaire 1923-1924, il y a 146 élèves externes de la paroisse au pensionnat. Leur nombre est assez élevé pour justifier la décision de la Municipalité scolaire d'ouvrir une école publique. Elle sera construite sur un terrain que lui a vendu le notaire Edmond Désaulniers, situé juste à côté du couvent. La firme Viau et Venne signera les plans de l'édifice de style Renaissance italienne: ce sera l'académie des Saints-Anges.

Cette école mixte et bilingue est placée sous la direction des sœurs des SNJM. Elle ouvre ses portes le 16 avril 1924. L'académie Saint-Michel, ouverte depuis 1915, recevait uniquement des garçons. Les enfants catholiques de langue anglaise n'auront leur propre école, St. Francis of Assisi, qu'en 1960.



PRENDRE LE TEMPS D'APPRENDRE  
Archives des sœurs des SNJM



UNE CLASSE ANGLAISE EN 1922  
Archives de la Société d'histoire Mouillepie'd,  
collection Sandra Libby



UNE ÉCOLE POUR TOUS  
Archives des sœurs des SNJM

# Une école privée

**P**our remédier au manque de place au pensionnat, on peut réaménager l'espace et... agrandir de l'intérieur ! Ce n'est pas un caprice, comme en témoignent les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* du 15 septembre 1924 : « Le réfectoire, les lits, les chiffonniers et les pianos font partie de l'ameublement ordinaire de nos corridors. » Des travaux sont entrepris en septembre 1924 pour nettoyer le grenier. Dès le 29 novembre, on peut y installer le dortoir.

À partir de 1925, le pensionnat devient un établissement entièrement privé. Il n'y a plus de liens entre la Municipalité scolaire et les sœurs des SNJM. Les filles catholiques de la paroisse sont parties à l'académie des Saints-Anges et on se réapproprie les classes qui leur étaient réservées. En 1927, le couvent inaugure une section anglaise complète d'enseignement primaire et secondaire.

Au pensionnat, on offre un cours primaire de six ans suivi d'un cours complémentaire de deux ans, puis d'un cours primaire supérieur de trois ans, ce qui totalise 11 années d'études. Le primaire supérieur correspond au premier cycle du secondaire actuel.

UN SPECTACLE DE GYMNASTIQUE  
Archives du CDSL,  
collection R. Charpentier





LE COUVENT APRÈS L'AGRANDISSEMENT DE 1931  
Archives des sœurs des SNJM

En peu de temps, les locaux ne suffisent plus. On fait appel de nouveau à la firme Viau et Venne : il faut ajouter deux ailes et un étage. Il est dit dans les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* du 18 novembre 1930 que « [...] les alentours du couvent sont envahis par des équipes de manœuvres qui préparent la voie aux terrassiers. » On procède à la construction des ailes et, l'été suivant, on surélève la façade d'un étage et on harmonise les trois parties du bâtiment. Les travaux seront terminés pour la rentrée de septembre 1931.

TERRY, SHEILA, BRENDA, PATRICIA, ROBERT,  
MARK ET MARGUERITE WICKHAM EN 1932  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiep,  
collection Brenda Wickham



## UNE GRANDE FAMILLE

Les sept enfants de William H. Wickham, fils du maire Patrick Martin Wickham, un catholique d'origine irlandaise, sont tous allés au couvent. Les filles aînées, Sheila, Brenda et Patricia, ont suivi le cours commercial anglais. Marguerite, la plus jeune, a quitté après le jardin d'enfants et quelques années de primaire pour aller poursuivre ses études à l'école D'Arcy McGee, puis au Collège Marianapolis. Les garçons ont aussi fréquenté le jardin d'enfants et fait quelques années de primaire avant de passer à l'académie Saint-Michel pour ensuite fréquenter un college.

Pendant les vacances d'été, Sheila, Brenda et Patricia attendent leur tour en haut de l'échelle pour glisser dans la piscine aménagée dans le fleuve.



ÉTÉ 1938  
Archives de la Société d'histoire Mouillepiep

# Le cours lettres-sciences

Dès 1930, le couvent de Saint-Lambert propose le cours lettres-sciences qui comprend les quatre premières années du cours classique. Quatre ans plus tard, le couvent d'Outremont sera prêt à recevoir les premières diplômées qui veulent terminer le cours. Jusque-là, seul le collège Marguerite-Bourgeoys des sœurs de la Congrégation Notre-Dame offrait aux filles le cours classique complet, depuis 1908. Les filles auront donc dû attendre jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle pour avoir droit à l'enseignement des humanités classiques pourtant introduit pour les garçons au Collège des Jésuites à Québec en 1636.<sup>7</sup>

En 1931, s'ouvre aussi au couvent de Saint-Lambert un jardin d'enfants pour les garçons francophones (externes et pensionnaires) où ils peuvent recevoir un enseignement primaire complet de six ans qu'on dit plus fort que celui des écoles publiques. Les parents préféraient souvent que leurs fils fréquentent une école primaire privée pour être mieux préparés pour le collège classique.

UNE CLASSE DU COURS LETTRES-SCIENCES VERS 1930  
Archives des sœurs des SNJM



# Le cours commercial

**P**our répondre aux demandes des employeurs et des parents, le pensionnat de Saint-Lambert ouvre une école commerciale vers le milieu des années 1930. Les élèves ont le choix entre le cours anglais et le cours bilingue. Les diplômées maîtrisant les techniques les plus modernes pourront occuper des postes de secrétaire convenablement rémunérés, un emploi féminin bien accepté dans la société.

UNE CLASSE DU COURS COMMERCIAL VERS 1935  
Archives des sœurs des SNJM





Archives des sœurs des SNJM

## M<sup>GR</sup> ANASTASE FORGET

Au printemps 1937, les religieuses de Saint-Lambert reçoivent une demande particulière: « Sœur supérieure, sœur Marie-Gonzague, reçoit, du département de l'Instruction publique, la nouvelle que la demande d'une école ménagère régionale, faite par Son Excellence M<sup>gr</sup> Anastase Forget, pour son diocèse, est acceptée et que cette école est confiée aux sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de Saint-Lambert. Nous en sommes heureuses. Dès septembre prochain, notre maison sera en état de fournir aux jeunes filles et aux dames des deux langues cet enseignement post-scolaire. »

*Chroniques de la Maison de Saint-Lambert*  
du 21 mai 1937

# L'école ménagère régionale

**M**<sup>gr</sup> **Anastase Forget**, premier évêque du diocèse de Saint-Jean, voit dans les écoles ménagères la formule la plus efficace pour restaurer la vie familiale traditionnelle. Les sœurs des SNJM adhèrent à cette idée et acceptent d'ouvrir à Saint-Lambert, en septembre 1937, quatre classes de la nouvelle école ménagère régionale. Déjà, il nous semble que le pensionnat bourdonne d'activité, mais l'attachement des sœurs des SNJM à leur mission les incite à diversifier leur enseignement. Le monde change. On a besoin de jeunes filles prêtes à y participer; il faut donc les préparer.

À la rentrée, il n'y a que huit élèves. Un mauvais départ? Pas du tout, un succès même, car ce chiffre est trompeur: il ne compte pas les 27 femmes mariées et jeunes filles qui viennent y suivre des cours de coupe, de cuisine et de tissage. On veut éduquer les jeunes filles, mais aussi rendre efficaces et performantes dans leur tâche le plus grand nombre possible de femmes au foyer. On s'adapte aux conditions de vie des gens, comme on le fait aujourd'hui, en offrant des cours aux adultes.



LA PREMIÈRE CLASSE DE L'ÉCOLE  
MÉNAGÈRE À LA RENTRÉE DE 1937  
Archives des sœurs des SNJM



Archives des sœurs des SNJM

## L'ABBÉ ALBERT TESSIER

L'abbé Albert Tessier est l'un des pionniers du cinéma québécois. Il est reconnu pour ses courts-métrages dans lesquels il fait la promotion de la vie rurale. Le prix du Québec pour le cinéma porte d'ailleurs son nom. Dans les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert*, les premières fois qu'il est fait mention de ce moyen de diffusion, on parle de « vues animées », puis plus tard de « projections lumineuses » et enfin, en novembre 1937, de « séance cinématographique ».

En 1937, le premier ministre Maurice Duplessis nomme l'abbé **Albert Tessier** visiteur propagandiste de ces écoles ménagères. L'abbé en vante les mérites dans des articles, des films et des émissions de radio. Il est reconnu pour ses courts-métrages sur la vie des familles rurales, un médium très fort et convaincant, qui a l'attrait de la nouveauté. Il se dévoue à cette tâche et en fait un succès. À sa première visite à Saint-Lambert, le 13 novembre 1937, il note : « Local, aménagement, équipements en tous points remarquables. Début plein d'envergure et riche en promesses. »

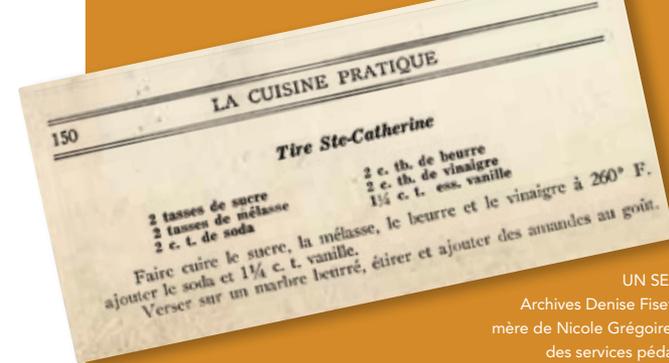
On entre à l'école ménagère après la neuvième année du primaire. La réussite du cours de deux ans est sanctionnée par le certificat et celle du cours de trois ans par le diplôme du cours familial. L'objectif est surtout d'inculquer aux élèves une véritable culture féminine et d'en faire des filles « bonnes à marier ». On veut développer chez elles l'ouverture d'esprit, le sens du devoir et la dextérité manuelle. En 10 ans, les inscriptions triplent. Le cours familial se bonifiera de 1937 à 1949. Les premières finissantes recevront le certificat d'aptitudes domestiques. Un cours plus étoffé mènera au diplôme de compétences domestiques, puis au diplôme supérieur d'économie domestique. Seul ce dernier diplôme permettra de donner les cours d'enseignement ménager dans les écoles ménagères ou dans toute autre école primaire ou supérieure.<sup>8</sup>



UN COURS PRATIQUE DE PUÉRICULTURE  
Archives des sœurs des SNJM

Comme toutes les **écoles ménagères** de la province, celle de Saint-Lambert devient un institut familial en 1949. Dès lors, après avoir terminé la neuvième année du primaire, les jeunes filles s'y inscrivent pour quatre années d'études. Ces « écoles de bonheur », comme les nommait l'abbé Albert Tessier, deviennent très prisées par les filles de bourgeois et de professionnels.

L'Institut de pédagogie familiale est créé en 1942 à la maison mère des sœurs des SNJM à Outremont. En 1947, l'Université de Montréal le considère comme une école affiliée et l'autorise à accorder le baccalauréat en pédagogie familiale. Plusieurs élèves de Saint-Lambert iront y parfaire leur formation et pourront, ce diplôme en poche, accéder directement aux facultés universitaires en sciences humaines. En 1960, les instituts familiaux seront emportés par les grandes réformes de l'enseignement. Celui de Saint-Lambert fermera ses portes en 1965.



UN SECRET BIEN GARDÉ  
Archives Denise Fiset, ancienne élève et  
mère de Nicole Grégoire, actuelle directrice  
des services pédagogiques du CDSL

## LA PREMIÈRE ÉCOLE MÉNAGÈRE

Au Québec, la première école ménagère est fondée en 1882 à Roberval. Par la suite, deux autres écoles rurales ouvrent leurs portes dans la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. En 1904, on tente d'en implanter une à Montréal, mais le recrutement d'enseignantes compétentes s'avère difficile. En 1905, l'Association féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal recrute deux futures enseignantes, en l'occurrence Jeanne Ancil et Antoinette Gérin-Lajoie, pour aller étudier l'économie domestique en Suisse où elles obtiennent un diplôme de l'école ménagère de Fribourg.

## LE PROGRAMME DE 1939

Les *Chroniques de la Maison de Saint-Lambert* décrivent ainsi le programme de 1939 :

- Art culinaire
- Travaux d'aiguille : couture, broderie, tricot, reprisage et raccommodage
- Coupe et confection, remise à neuf des habits usagés
- Tenue et administration générale de la maison
- Entretien des dépendances de la maison
- Tissage
- Médecine domestique

# L'école normale

L'école normale Eulalie-Durocher est fondée en 1947 à la demande de M<sup>gr</sup> Anastase Forget. Les sœurs des SNJM acceptent avec confiance de construire à Saint-Lambert – rue Riverside, à l'angle de l'avenue Tiffin – une école réservée à la formation des enseignantes. Avec le baby-boom de l'après-guerre, on s'attend à une explosion du nombre d'enfants dans les écoles et on anticipe une pénurie d'instituteurs. Pendant la construction, l'école normale est logée dans des couvents de la communauté, à Verchères et à Longueuil.

Le 29 septembre 1951, on pose la pierre angulaire de la future école normale. L'inauguration a lieu en 1952 : les religieuses arrivent le 30 septembre et les élèves, le 5 octobre. Deux jours plus tard, c'est la rentrée des petits garçons au pensionnat Anastase-Forget, aménagé à même l'école normale, qui offre un enseignement primaire de six ans, et où les normaliennes effectuent leurs stages pratiques. En 1971, suivant les recommandations du rapport Parent sur l'enseignement au Québec, l'université prend en charge la formation des maîtres et les écoles normales ferment.



*Cinq décennies*  
Cinq décennies de confiance  
*de confiance* et d'audace  
*et d'audace*





EULALIE - DUROCHER

# L'éducation au Québec

## dans les années 1960

Écoles primaires, primaires supérieures, cours classique, cours commercial, écoles ménagères, écoles normales, instituts familiaux, jardins d'enfants, cours pour adultes en tenue de maison autant qu'en arts, la liste est longue. Les établissements des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont toujours répondu aux besoins de l'époque. Durant les années 1960, le contexte social change de façon assez radicale: c'est la Révolution tranquille. Encore une fois, les sœurs des SNJM s'adaptent et poursuivent leur mission éducative. Le sort du **pensionnat de Saint-Lambert** et celui de **l'école normale Eulalie-Durocher** seront désormais de plus en plus liés. Ils formeront, en 1992, une seule institution, le Collège Durocher Saint-Lambert (CDSL), tout en conservant les deux pavillons.

## L'IMPACT DE LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION SUR L'ÉCOLE NORMALE EULALIE-DUROCHER

Dès 1964, l'un des chantiers de la commission Parent porte sur la création de collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps). Le rapport recommande la création de ces nouveaux établissements qu'on désigne alors par le nom d'«instituts». Ceux-ci doivent regrouper tous les enseignements postsecondaires et préuniversitaires en un même lieu, y compris des enseignements techniques et professionnels. On y offre une formation commune en philosophie, en littérature et en éducation physique. Ces études supérieures s'ouvrent ainsi à tous en lieu et place du cours classique, lequel disparaît. Le rapport Parent recommande aussi le transfert de la formation des maîtres à l'université.

Pour les sœurs des SNJM, cela signifie la fermeture de l'école normale Eulalie-Durocher en juin 1971. À la rentrée de la même année, l'établissement, pour filles seulement, accueille des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et des deux années du collégial. Conséquemment, l'école normale devient le collège Durocher, nom qu'il conservera jusqu'en 1992.



LES MEMBRES DE LA COMMISSION PARENT  
Classiques UQAC/  
jmt-sociologue.uqac.ca

Depuis 1943, l'école est gratuite et obligatoire au Québec pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Malgré cela, au début des années 1960, à peine un tiers des jeunes se rendent jusqu'à la 9<sup>e</sup> année alors que des défis d'une grande complexité se profilent à l'horizon et exigent une meilleure préparation. Nos dirigeants, conscients du phénomène, veulent favoriser l'accès du plus grand nombre à l'éducation.

Ainsi, le gouvernement libéral élu en 1960, et dont le slogan était «*Il faut que ça change*», met en place un ensemble de réformes :

- la démocratisation du système d'éducation ;
- le développement du système social ;
- la promotion de la culture et de la langue ;
- la modernisation de l'économie québécoise.

L'éducation devient d'ores et déjà une préoccupation majeure. Les politiques et les budgets qui y sont consacrés sont regroupés. On adopte une Grande Charte de l'éducation et une commission royale d'enquête voit le jour. Elle portera le nom de son président, M<sup>gr</sup> Alphonse-Marie Parent.

L'objectif national est d'ouvrir les portes de l'école à tous les jeunes Québécois. À partir de 1961, l'école devient donc obligatoire et gratuite pour tous jusqu'à 16 ans. Le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, créé en 1964, est dirigé par Paul Gérin-Lajoie,



PAUL GÉRIN-LAJOIE EN 1960  
*Bulletin de l'Amicale*, vol. 11 n°2, p. 35, novembre 2010

un homme dans la force de l'âge, titulaire d'un doctorat, qui croit à l'éducation comme moteur de l'évolution d'un peuple. Inlassablement, il parcourt le Québec afin d'expliquer les raisons de la grande réforme du système d'éducation. Il doit faire comprendre le bien-fondé du regroupement de 1500 commissions scolaires locales en 55 commissions scolaires régionales. C'est l'« opération 55 ». Les polyvalentes poussent comme des champignons dans toutes les régions pour offrir, aux garçons et aux filles, un enseignement général et professionnel de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. On met aussi en place un réseau de transport scolaire qui permettra à tous les jeunes de se rendre à l'école. En 1965, en raison de la soudaineté de ces changements, on sera presque à court de chaises et de pupitres et assurément à court de locaux ! Les religieuses louent les leurs pour cinq ans à la Commission scolaire régionale de Chambly. Le pensionnat devient l'école secondaire Saint-Lambert (ESSL).



Archives du CDSL

## L'IMPACT DE LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION SUR LE PENSIONNAT DE SAINT-LAMBERT

Depuis 1925, le pensionnat de Saint-Lambert est un établissement privé entièrement indépendant de la commission scolaire locale. Les sœurs des SNJM voient ce statut confirmé dans le préambule des lois issues du rapport Parent, qui affirme le droit de l'école privée à un financement public. Mais, toujours animées par leur foi en l'éducation, elles accueillent favorablement une demande d'aide de la toute nouvelle Commission scolaire régionale de Chambly, qui manque de place pour loger tous ses nouveaux élèves. De 1965 à 1970, les sœurs des SNJM louent à la commission scolaire des locaux du pensionnat auquel on donne alors le nom d'école secondaire Saint-Lambert. On y offre la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année du cours scientifique et un cours commercial aux élèves de la région. Cependant, il n'y aura pas de pensionnaires durant cette période. De nombreuses religieuses continuent d'enseigner à l'ESSL et d'habiter les lieux, tandis que certaines occupent des postes dans l'une ou l'autre des écoles de la commission scolaire.



CHAMBRETTES DE PENSIONNAIRES  
Archives du CDSL



JEANNE LOISELLE, S.N.J.M.  
Archives du CDSL

## Les années 1970

# La renaissance du pensionnat de Saint-Lambert

**L**e contrat de location des locaux du pensionnat se terminant en 1970, les sœurs des SNJM décident de reprendre le flambeau en rouvrant le pensionnat de Saint-Lambert. Elles doivent donc préparer leur retour. Leur pensionnat d'Hochelaga, sur l'île de Montréal, s'apprête à fermer ses portes. Sa directrice, sœur Jeanne Loiselle, est désignée par la communauté pour prendre en charge l'école de Saint-Lambert dont la réouverture est prévue pour septembre 1970. Dès 1969, sœur Loiselle s'y prépare activement, mais l'entreprise s'avère complexe. Dans le contexte de la réforme du système d'éducation, les jeunes peuvent dorénavant avoir un accès gratuit aux cinq années des études secondaires. Cependant, bien des questions se posent. Une école privée est-elle viable ? Quelles écoles de la Rive-Sud les

parents choisiront-ils pour leurs enfants ? Combien y aura-t-il d'inscriptions ? Le gouvernement du Québec reconnaîtra-t-il cet établissement ? Les subventions seront-elles suffisantes pour assurer la réussite du projet ? Sœur Loiselle ne baisse pas les bras.

Outre son travail quotidien, en sus de la fermeture du pensionnat d'Hochelaga, sœur Loiselle mène simultanément plusieurs dossiers pour Saint-Lambert, notamment la reconnaissance gouvernementale du nouvel établissement, son acceptation dans le réseau des institutions d'enseignement secondaire, l'inscription des nouvelles élèves, l'embauche du personnel et la préparation des salles de classe et du pensionnat pour la rentrée de septembre 1970.

## UNE BONNE ÉCOLE

Dès 1969, le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse avait autorisé l'école normale Eulalie-Durocher à donner l'enseignement collégial. Le fonctionnaire Jean-Marie Morin avait accompagné cette reconnaissance d'une note élogieuse: «La décision du ministère a été motivée par l'excellence des services que vous offrez, la valeur de votre administration, la qualité de votre organisation pédagogique et matérielle, la qualification de votre personnel enseignant, le rendement de votre institution et la contribution qu'elle apporte au développement de l'enseignement au Québec.»

L'école normale Eulalie-Durocher fermera en 1971 pour devenir le collège Durocher.

En septembre 1971, 475 filles fréquentent le collège Durocher :

- 212 en 4<sup>e</sup> secondaire
- 151 en 5<sup>e</sup> secondaire
- 61 en 1<sup>re</sup> collégial
- 51 en 2<sup>e</sup> collégial

Que d'énergie sœur Loïselle a-t-elle dû déployer pour y parvenir ! Cette femme d'équipe savait s'entourer et inspirer ses collaboratrices. Elle fait de nombreux voyages à Québec où elle discute ferme avec les fonctionnaires pour obtenir la reconnaissance gouvernementale qui donnera droit à des subventions.

Pour se qualifier, les écoles privées sont tenues d'offrir tout le cours secondaire. Comme il ne peut y avoir que les trois premières années au pensionnat de Saint-Lambert (le collège Durocher s'étant déjà engagé à assurer les deux dernières), sœur Loïselle entreprend des démarches pour créer ce qu'elle appelle un « consortium », c'est-à-dire une entente entre trois établissements qui, de façon complémentaire, offriront les cinq années du secondaire. Elle multiplie les contacts avec les directions des écoles voisines : le tout nouveau collège Durocher, propriété des sœurs des SNJM, et l'école secondaire Notre-Dame-de-Lourdes, propriété des sœurs de la Providence.



LA JOIE D'APPRENDRE  
Archives du CDSL

À la suite d'une entente négociée par sœur Loïse avec l'école Notre-Dame-de-Lourdes, les élèves de cette école sont invitées à terminer leurs études secondaires au collège Durocher. Une entente semblable est conclue entre le pensionnat de Saint-Lambert et le collège Durocher. Le ministère de l'Éducation approuve ce modèle de fonctionnement en reconnaissant le pensionnat de Saint-Lambert, l'école secondaire Notre-Dame-de-Lourdes et le collège Durocher aux fins de subventions. En vertu de l'entente, plusieurs décisions administratives lient les trois écoles. C'est ainsi que s'instaure une collaboration qui ne cessera de se renforcer, particulièrement entre le collège Durocher et le pensionnat de Saint-Lambert. L'école Notre-Dame-de-Lourdes se retirera de l'entente en 1986, année à partir de laquelle elle donnera les cours de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire à ses élèves.

Afin de bien positionner l'établissement dans le réseau des écoles privées, sœur Loïse fait une demande pour que le

pensionnat de Saint-Lambert fasse partie de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES), demande qui est acceptée d'emblée.

Les admissions au nouveau pensionnat de Saint-Lambert vont bon train. Les jeunes filles s'inscrivent dans des classes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire. De plus, en 1970-1971, on accueille de nouveau des pensionnaires, à la grande satisfaction de plusieurs parents.

À l'été 1970, sœur Loïse se réjouit à l'idée que 540 élèves franchiront bientôt les portes de l'établissement redevenu privé, qui a retrouvé son nom d'origine : pensionnat de Saint-Lambert. Sa tâche n'est pas terminée pour autant. Il lui faut en effet recruter de toute urgence du personnel supplémentaire pour la rentrée. Plusieurs enseignantes de la Commission scolaire de Chambly conservent leur poste au pensionnat. Sœur Loïse décide aussi de faire appel aux enseignantes du pensionnat d'Hochelaga, qui ferme ses portes, et à quelques autres du couvent de Longueuil.



# L'esprit d'équipe: une valeur prédominante

LE PERSONNEL ENSEIGNANT  
DE 3<sup>e</sup> SECONDAIRE EN 1983-1984

DE GAUCHE À DROITE À L'ARRIÈRE:

LUCIE DESROSIERS  
CLAUDINE MARION  
DIANE DAGENAI  
GISÈLE DAOUST  
CLAIRE CHARRON  
MICHELLE MALBŒUF  
THÉRÈSE MARCIL  
GINETTE LEMIEUX  
ALYNE DESJARDINS  
LOUISA BOND  
JANINE DUFOUR  
NICOLE DUROCHER  
LILIANE GAUDREAU

AU CENTRE:

CLAIRE LAFORTUNE  
MARTHE CARMEL, DIRECTRICE  
CARMEL BERNARD, AUMÔNIER

À L'AVANT:

JACQUELINE BERTRAND  
KATHLEEN BARBE  
LIETTE DUPUIS

Archives du CDSL



MARGUERITE DÉSY, S.N.J.M.  
Archives des sœurs des SNJM



MARTHE CARMEL, S.N.J.M.  
Archives du CDSL

**S**œur Loïselle mise sur l'esprit d'équipe afin de créer un milieu de vie stimulant pour tous les élèves. Elle prend diverses mesures pour y arriver. Pour faciliter l'intégration du personnel provenant de différentes maisons d'enseignement, par exemple, elle nomme deux adjointes: Marguerite Désy, une religieuse du couvent de Longueuil, et Marthe Carmel, du couvent d'Hochelaga. Ce désir de former une équipe harmonieuse et dynamique est l'une des caractéristiques des dirigeantes du pensionnat de Saint-Lambert et en marque toute l'histoire. Le personnel est grandement motivé et enthousiaste.

Un costume est choisi pour les élèves: jupe, veste et veston vert forêt, chemisier blanc, jaune ou vert pâle. C'est la couleur de cet uniforme qui amènera des générations d'élèves et de parents à désigner familièrement le pensionnat par le nom de « couvent vert ». C'est aussi à cette époque, à partir de 1975, que l'institution reprendra le nom d'école secondaire Saint-Lambert.

*« Le début du secondaire c'est stressant, c'est intimidant. Mais au couvent vert, comme on l'appelait à l'époque, je pense que tout était fait pour nous rassurer. »*

SOPHIE TRUESDELL-MÉNARD, ancienne élève, promotion 1993  
Extrait des entrevues de la vidéo du centenaire

Le succès de la rentrée scolaire est essentiel pour les enseignantes. Elles mettent tout en œuvre pour accueillir les jeunes et leur faire sentir qu'elles sont attendues et bien encadrées.

« L'élève au centre de ses apprentissages » n'est pas une invention de la réforme de l'éducation des années 1990. Cette idée était déjà très présente dans le projet éducatif du pensionnat dans les années 1970. On reconnaît l'individualité de l'élève et c'est l'enseignant titulaire qui doit voir au respect de ce principe. L'élève appartient à un groupe dont elle n'est séparée que pour certains cours spécialisés.



UNE ÉLÈVE APPLIQUÉE  
Archives du CDSL

### LE RESPECT DES BESOINS DES ÉLÈVES

« Ce que je peux dire du Collège Durocher Saint-Lambert, après une expérience de 52 ans, c'est qu'il s'est toujours appuyé sur des valeurs sûres en éducation. Nos anciens élèves soulignent toujours l'importance de la méthode de travail, la rigueur, la curiosité intellectuelle qu'ils ont acquises ici. Notre force a été de nous adapter constamment, mais en gardant ces valeurs principales. Je dirais qu'aujourd'hui, comme avant, nous tenons toujours à offrir une maquette de cours ouverte permettant à chaque élève de faire ses choix. Une espèce de menu à la carte. Par exemple, un élève qui veut faire du sport d'élite, du théâtre ou participer à des activités de coopération et d'entraide a le loisir de se bâtir un horaire sur mesure. Cette façon de servir nos élèves a franchi les décennies. C'est notre marque de commerce. »

NICOLE GRÉGOIRE, directrice des services pédagogiques du CDSL  
Extrait des entrevues de la vidéo du centenaire

UNE TITULAIRE ET SES ÉLÈVES  
Archives du CDSL





Archives du CDSL



Archives du CDSL

Dans les classes, l'enseignement est vivant, l'encadrement est bienveillant, mais rigoureux, et les élèves l'apprécient. On organise plusieurs activités stimulantes à caractère pédagogique, notamment des voyages linguistiques dont bénéficieront les élèves pendant plusieurs années. Vers la fin des années 1970 et bien après, des dizaines d'élèves de 3<sup>e</sup> secondaire auront chaque année à préparer un voyage de deux semaines en Angleterre, sous la tutelle de leur enseignante d'anglais langue seconde, sœur Louisa Bond.

#### *SŒUR BOND ET LES VOYAGES LINGUISTIQUES*

*«Moi, quand je suis arrivée au collège, j'étais en anglais enrichi; pourtant je ne me considérais pas enrichie du tout, j'étais un peu intimidée. En secondaire 3, Sister Louisa Bond nous enseignait l'anglais. Elle était rigoureuse, mais aussi très généreuse. Elle organisait un voyage chaque année. Elle nous avait amenées en Angleterre et en Écosse pendant deux semaines. C'était une expérience extraordinaire de prendre l'avion à 15 ans, d'arriver dans un autre pays. Moi, ça m'a marquée. La tour de Londres, le château d'Édimbourg, je m'en souviens encore. Je m'étais ramassé des sous pendant des mois pour aller là en gardant des enfants.»*

SYLVIE LAPERRIÈRE, ancienne élève, promotion 1987  
Extrait des entretiens de la vidéo du centenaire



Archives du CDSL



Archives du CDSL

### *MON PROFESSEUR D'HISTOIRE*

*« Il y a des professeurs qui m'ont marquée plus que d'autres. Ils m'ont façonnée, ils m'ont appris la rigueur, ils m'ont appris à vouloir bien faire les choses. En particulier, il y a mon professeur d'histoire au couvent de Saint-Lambert, sœur Denise Pilon, dont je me souviens. On était en 1978, elle nous parlait beaucoup de l'histoire contemporaine du Québec. On comprenait qu'il y avait un lien entre ce qu'on apprenait dans la classe et ce qui se passait dans la vie de tous les jours et qu'on voyait à la télé et dans les journaux, comme le référendum qui s'en venait. »*

CHANTAL BLAIS, ancienne élève, promotion 1982  
Extrait des entrevues de la vidéo du centenaire

### *LA MUSIQUE ET UNE ENSEIGNANTE MARQUANTE*

*« Nous, on était dans l'option musique. On ne faisait pas de latin. On faisait de la musique avec une toute petite sœur, une bombe d'énergie qui s'appelait sœur Simone. Elle nous a fait aimer la musique. Elle nous a fait aimer aussi tout ce qu'il y a autour de la musique. En fait, sœur Simone c'était la culture avec un grand « C ». Ça nous a permis vraiment d'ouvrir nos horizons. On ne faisait pas juste de la musique classique, mais aussi la musique contemporaine, qui était parfois un peu rébarbative. »*

ÉLYSE GAGNON ET ÉLAINE DESLOGES, anciennes élèves, promotion 1982  
Extrait des entrevues de la vidéo du centenaire

La musique est une composante importante de la formation de certains élèves. Des cours de piano théoriques et pratiques, reconnus par le ministère de l'Éducation sont offerts dès 1973 par le département de musique du pensionnat. De petits locaux de pratique sont mis à la disposition des élèves.

Les activités parascolaires sont déjà vues comme une autre façon de faire des apprentissages, de découvrir ses forces et, dans certains cas, d'orienter sa vie professionnelle. De nombreuses élèves ont témoigné de l'importance de ces activités hors classe dans leur formation et leur vie personnelle.

#### *L'OUVERTURE DES ADULTES AUX PROJETS DES JEUNES*

*« J'ai toujours aimé danser. Je pense que c'est bien connu aujourd'hui. Je dansais avant les cours, après les cours et même parfois pendant les cours. C'était plus fort que moi. Je me rappelle encore que j'allais voir sœur Marthe Carmel, la directrice, pour lui demander: « Est-ce que je peux réserver le 444? » C'est un local où on pouvait monter de petits spectacles. Très tôt, j'ai fondé une troupe qui s'appelait Prologue. Des amies et moi nous rejoignons tous les midis. On montait des chorégraphies. Ça a été pour moi le début d'une passion. Si j'aime autant être avec le public, si j'aime autant bouger, rencontrer les gens, je pense que ça a commencé ici parce qu'en secondaire 1, à 12 ans, on m'a permis de développer ce goût que j'avais de danser et de communiquer. De revenir ici me ramène à une époque où j'ai eu beaucoup de bonheur. Je pense que c'est ça qui a été le point de départ d'une carrière qui me rend très heureuse aujourd'hui. »*

JOSÉE LAVIGUEUR, ancienne élève, promotion 1980  
Extrait des entrevues de la vidéo du centenaire



JOSÉE LAVIGUEUR, COPRÉSIDENTE D'HONNEUR DES FÊTES DU CENTENAIRE  
Archives du CDSL

RÉPÉTITION POUR LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES  
JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL EN 1976  
Archives du CDSL

Les élèves peuvent s'adonner à la pratique de divers sports et activités physiques, notamment grâce à la collaboration des services de la Ville de Saint-Lambert. Elles peuvent, par exemple, fréquenter la piscine municipale. La venue des Jeux olympiques à Montréal fait naître une tradition: les olympiades dans le parc de la Voie maritime en juin de chaque année jusqu'au milieu des années 1990.



LES OLYMPIADES ANNUELLES  
Archives du CDSL



## LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET L'AMITIÉ

« Les activités parascolaires ont pris beaucoup, beaucoup de place dans mon cas. J'en ai fait plusieurs : les Génies en herbe, le sport, les activités du comité socioculturel, du comité d'histoire, qui ont été vraiment marquantes pour moi. Les activités parascolaires nous permettaient de tisser des liens et de prendre confiance en nous. Je me suis fait là des amis que je vois encore. On se rappelle toujours ces activités avec le même enthousiasme, la même nostalgie aussi. »

GENEVIÈVE BELLEY, ancienne élève, promotion 1987  
Extrait des entrevues de la vidéo du centenaire

### ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

1. THÉÂTRE
2. GÉNIES EN HERBE
3. COURTEPOINTE
4. BALLET-JAZZ
5. EXPO-SCIENCE
6. KARATÉ
7. SEMAINE DES ARTS
8. ARTHÉMUSE
9. PASTORALE
10. OMNIKIN

Archives du CDSL

2



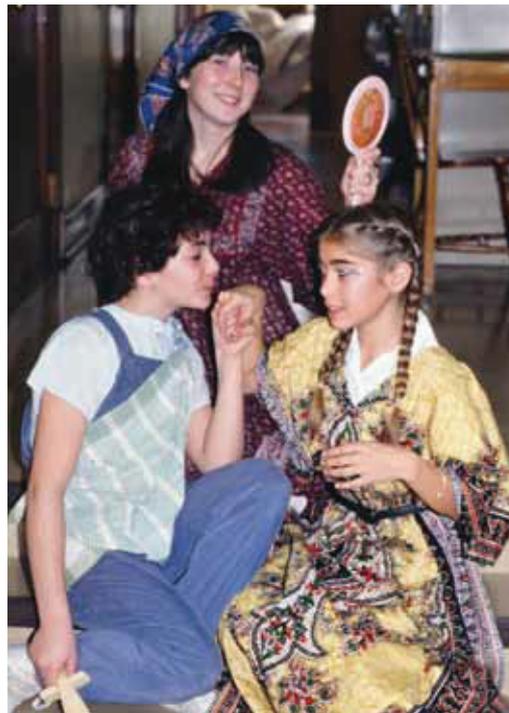
3



4



1



5



8



6



9



7



10





L'AUDITORIUM  
Archives du CDSL

## LE DEUXIÈME AGRANDISSEMENT

En 1972, on constate une nette augmentation des demandes d'admission : 620 élèves sont présentes à la rentrée. L'année suivante, pour assurer l'égalité des chances, on établit des critères et une firme est engagée pour standardiser les tests. Pendant que les jeunes passent leurs examens, les parents sont informés sur le projet éducatif et les services offerts. Il semble que cette approche satisfasse les parents aussi bien que les jeunes puisque le nombre d'inscriptions continue d'augmenter.

Devant cet afflux d'élèves, le pensionnat, qui avait été agrandi une première fois en 1931, doit l'être de nouveau, tous les locaux disponibles étant occupés. On décide donc, dès 1973, de prolonger l'aile du côté de l'avenue Mercille. L'agrandissement abritera un auditorium, un gymnase plus fonctionnel et quatre nouvelles salles de classe.

LA VERRIÈRE, Archives du CDSL



LE NOUVEAU GYMNASE, Archives du CDSL





LE LABORATOIRE INFORMATIQUE, Archives du CDSL

À GAUCHE, L'AGRANDISSEMENT DE 1984  
À DROITE, CELUI DE 1973  
Archives du CDSL



### LE TROISIÈME AGRANDISSEMENT

Onze ans plus tard, en 1984, on prolonge l'aile qui donne sur l'avenue Notre-Dame. Les 1000 élèves profitent maintenant d'une toute nouvelle cafétéria vitrée et de locaux plus spacieux pour l'enseignement de la musique et de la technologie. On réaménage aussi le cinquième étage, qui se dote d'une classe d'informatique, d'un local de pastorale et d'une bibliothèque rénovée.

DE GAUCHE À DROITE, ASSIS:

ALINE GIGUÈRE, s.n.j.m., secrétaire  
RICHARD DELISLE, président  
JOCELYNE LATREILLE, s.n.j.m., directrice générale  
FRANCINE PAYETTE, vice-présidente  
ROBERT PRUD'HOMME, trésorier

DEBOUT, LES ADMINISTRATEURS:

CLAIRE BEAULIEU  
HUBERT POULIN  
FLORENCE VINET, s.n.j.m.  
JEAN BERNIER  
PAUL THIBAUT  
MONETTE SAINT-JACQUES  
MARIETTE PAIEMENT, s.n.j.m.



LE PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DU COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT  
Archives du CDSL

## RUPTURE DE L'ENTENTE ENTRE LES TROIS ÉTABLISSEMENTS PAR L'ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES ET CONSOLIDATION DES LIENS ENTRE LE COLLÈGE DUROCHER ET L'ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LAMBERT

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'école secondaire Notre-Dame-de-Lourdes décide en 1986 de donner les cours de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire à ses élèves. Le collège Durocher voit son effectif étudiant diminuer en 4<sup>e</sup> secondaire. Parallèlement, les demandes en 1<sup>re</sup> secondaire ne cessent d'augmenter. Les sœurs des SNJM prennent donc la décision d'accepter plus d'élèves en 1<sup>re</sup> secondaire à l'ESSL et, à partir de 1987, de recevoir les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire au collège Durocher. Cette année-là, plusieurs enseignants de l'ESSL suivent leurs élèves au collège.

## LA DÉMARCHE DE RELÈVE INSTITUTIONNELLE DE 1989 À 1994

À la suite d'une déclaration d'intention des sœurs des SNJM, un comité de relève institutionnelle (CRI) est créé. La démarche devant conduire à la mise en place de la relève nécessitera plusieurs transactions:

- une transaction juridique composée de la requête en incorporation et des statuts et règlements de la nouvelle corporation ;
- une transaction financière constituée des baux entre les sœurs des SNJM et la nouvelle corporation pour la location de locaux ;
- une transaction pédagogique impliquant la mise en œuvre d'un projet éducatif commun pour les deux établissements ;
- enfin, une transaction psychologique visant à créer un esprit d'équipe au sein du personnel des deux établissements.

# Les années 1987-1994

## La passation du flambeau

**L**a Révolution tranquille a amené beaucoup de changements dans la société québécoise, notamment chez les communautés religieuses dont le recrutement s'est mis à diminuer considérablement. Les sœurs des SNJM n'ont pas échappé à cette tendance. Vers la fin des années 1980, le succès de la mission éducative des sœurs des SNJM ne fait aucun doute, mais le nombre de religieuses pouvant œuvrer auprès des jeunes et assumer des postes de direction décroît. De plus, le « consortium » mis en place en 1970 ne tient plus. En effet, en 1986, l'école Notre-Dame-de-Lourdes **rompt l'entente** intervenue plus tôt.

Cependant, la volonté des sœurs des SNJM de poursuivre leur action reste très forte. En 1987, les procès-verbaux de la commission de régie des sœurs des SNJM témoignent de leur questionnement : elles invoquent « une démarche qui vise à trouver une solution permettant à une œuvre d'éducation de continuer à exister et à se développer sans la participation prépondérante de la communauté qui a fondé l'institution ».

En février 1989, les sœurs des SNJM déclarent leur intention d'en confier la relève au personnel de leurs deux établissements de Saint-Lambert, c'est-à-dire l'école secondaire Saint-Lambert et le collège Durocher. De leur côté, en avril, les membres du personnel mettent en place le **comité de relève institutionnelle** (CRI), qui sera l'interlocuteur désigné tout au long de la démarche. De 1989 à 1994, de très nombreuses rencontres auront lieu entre ces instances. En avril 1994, la Corporation du Collège Durocher Saint-Lambert prend le relais de la Corporation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Les statuts et règlements de la nouvelle corporation précisent que trois des 11 postes d'administrateurs seront comblés par des sœurs des SNJM ou par leurs mandataires. Richard Delisle, parent d'élèves, devient le premier président de cette corporation laïque. Des religieuses assumeront la direction générale jusqu'en 2000.

## L'ENGAGEMENT, LA COMPOSITION ET LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL

« J'ai toujours été très engagée autant dans mes études que dans les activités parascolaires. Durant mes études universitaires, je suis même revenue animer une activité de débats oratoires. Il y a quelques années on a pensé à moi et on est venu m'offrir de siéger au conseil d'administration. Ce qui m'a fait énormément plaisir. J'ai sauté sur l'occasion. Je crois que mon expérience à la fois comme ancienne et comme animatrice d'activités, en plus de mon expérience professionnelle, m'amène à avoir une vision bi ou même tridimensionnelle des différents enjeux qui peuvent se présenter au conseil d'administration. Le conseil réunit des professeurs, des gens du milieu socioéconomique, dont je fais partie, des employés qui ne sont pas enseignants, des parents d'élèves, donc c'est vraiment un forum intéressant. Les gens ont des perspectives différentes. Ça fait de belles discussions. Chacun a un apport particulier autour de la table. C'est au conseil d'administration qu'on nous soumet les grandes orientations éducatives. »

SOPHIE TRUESDELL-MÉNARD, promotion 1993  
Extrait des entrevues de la vidéo du centenaire



JOCELYNE LATREILLE, S.N.J.M.  
PREMIÈRE DIRECTRICE GÉNÉRALE DU  
COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT  
Archives du CDSL

## 1992 : LA FUSION DES DEUX ÉTABLISSEMENTS

Depuis 1970, les projets éducatifs de l'École secondaire Saint-Lambert et du collège Durocher s'inscrivent dans la même mission. Ils sont à ce point complémentaires qu'il apparaît dans l'ordre des choses de fusionner les deux établissements dans le contexte de la relève institutionnelle. La fusion a lieu en 1992. Le nouvel établissement est appelé Collège Durocher Saint-Lambert. On désigne ses deux composantes par les termes de pavillon Saint-Lambert et pavillon Durocher. Sœur Jocelyne Latreille en devient la première directrice générale.

## LA MIXITÉ

À partir de l'année scolaire 1993-1994, des garçons sont acceptés, d'abord au pavillon Saint-Lambert, et progressivement au pavillon Durocher. Les finissants de la première promotion mixte recevront leur diplôme d'études secondaires en 1997.



GILBERTE TRUDEAU, S.N.J.M.  
DERNIÈRE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE  
SECONDAIRE SAINT-LAMBERT  
Archives du CDSL



DES FINISSANTS DE LA PROMOTION 1997  
Archives du CDSL





## Les années 2000

# *Une direction laïque et des traditions qui se perpétuent*



CARMEN POIRIER, PREMIÈRE DIRECTRICE GÉNÉRALE LAÏQUE,  
ET JACQUELINE BOUDREAU, S.N.J.M.  
Archives du CDSL

**E**n 2000, Carmen Poirier devient la première directrice générale laïque du Collège Durocher Saint-Lambert. En succédant à sœur Jacqueline Boudreau, elle hérite d'une tradition de 102 ans d'enseignement à Saint-Lambert.

La relève institutionnelle franchit une dernière étape en 2002 alors que la Corporation du Collège Durocher Saint-Lambert devient propriétaire des bâtiments du 375 et du 857 de la rue Riverside.



LE PREMIER CONSEIL D'ÉLÈVES DU COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT  
Archives du CDSL

Les traditions établies par les sœurs des SNJM se poursuivent et s'adaptent aux besoins modernes. Le projet éducatif, qui a été mis à jour, vise à soutenir le développement de chacun des élèves pour les préparer à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Comme toujours, les jeunes sont appelés à s'engager dans leur vie personnelle, autant scolaire que parascolaire, comme lors de la proclamation de la création du premier conseil d'élèves des deux pavillons à l'aréna de Saint-Lambert en 2000. Une maquette de cours répond aux besoins individuels des élèves selon leurs goûts, leurs intérêts et leurs aptitudes. Une grande variété d'activités sportives, culturelles et humanitaires permettent aussi à chaque élève d'explorer diverses avenues et de se découvrir. Les fondatrices des sœurs des SNJM y retrouveraient facilement leurs idéaux.

## LE QUATRIÈME AGRANDISSEMENT

À la suite de l'acquisition des bâtiments en 2002, le conseil d'administration de la corporation confie à la directrice générale du Collège, Carmen Poirier, le mandat de produire un plan de développement immobilier pour répondre aux nombreux besoins du Collège. Que peut-elle en dire ?

*« Une vaste consultation des membres du personnel, des élèves et des parents à l'automne 2002 a permis à la direction du Collège de constituer le "Schéma des rêves prioritaires", vaste liste des priorités qui a favorisé la construction et l'actualisation de nombreux espaces au Collège. Citons les plus importants : la salle Eulalie-Durocher (cafétéria et salle de spectacles avec gradins amovibles), plusieurs laboratoires de sciences dans les deux pavillons, les salles de travail du personnel enseignant, les multiples locaux de musique, le double gymnase, la salle de formation, la nouvelle bibliothèque et l'atrium du pavillon Saint-Lambert. Que dire du toit vert de ce pavillon centenaire !*

*Il est facile d'imaginer l'effervescence de ces années "immobilières" où la tolérance et l'esprit positif ont permis à toute une équipe d'éducateurs de composer avec les nombreuses contrariétés logistiques. Des carrières en architecture et en génie sont-elles nées ces années-là pour nos élèves ? Assurément... Cette première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle a été déterminante pour la pérennité du Collège, qui s'appuie sur une vision d'avenir bien arrimée entre la direction du Collège et le conseil d'administration de la Corporation. Grâce à des services éducatifs en développement et amélioration continus, grâce à un personnel engagé et dynamique, des générations d'élèves et de familles maintiennent leur choix pour une ÉCOLE DE CHOIX. »*



L'INAUGURATION DE L'ATRIUM EN 2009  
Archives du CDSL



VUE PANORAMIQUE  
DU GYMNASE DOUBLE  
INAUGURÉ EN 2008  
Archives du CDSL



À la rentrée scolaire de 2009, les élèves et les membres du personnel du pavillon Saint-Lambert découvrent un très vaste espace modernisé (ancienne palestra et ancienne chapelle), qui offre les services de ressources informationnelles (bibliothèque, audio-visuel, informatique). On trouve même un « salon du silence » où les élèves lisent à l'heure du dîner. Ce grand espace très éclairé avec vue sur la ville de Montréal favorise des

recherches stimulantes et des découvertes passionnantes en plus d'offrir des locaux spécifiques pour les travaux d'équipe.

La fin de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle marque la préparation des célébrations du centenaire du pavillon Saint-Lambert (1910-2010).

L'INAUGURATION DU TOIT VERT  
Archives du CDSL





LA MESSE DU CENTENAIRE,  
LE 24 OCTOBRE 2010  
Archives du CDSL

# Le centenaire du pavillon Saint-Lambert

## *Des devoirs de mémoire et de reconnaissance*

**P**lusieurs projets sont élaborés à partir de 2008 pour préparer les célébrations du centenaire du pavillon Saint-Lambert, qui se déroulent d'août 2010 à octobre 2011. Le calendrier des festivités convie toute la communauté du Collège Durocher Saint-Lambert à vivre les deux grands devoirs du centenaire : devoir de mémoire et devoir de reconnaissance envers la congrégation des sœurs des SNJM et aussi envers le personnel de toutes les époques.

Parmi tous les projets exceptionnels, la messe d'action de grâce du 24 octobre 2010 a laissé des souvenirs mémorables aux personnes présentes, en particulier à la soixantaine de sœurs des SNJM qui représentaient la communauté et qui ont profondément ressenti la gratitude de l'assemblée dominicale pour l'ensemble de leur œuvre d'éducation. Que dire de la bénédiction de la **croix** réinstallée sur le toit du pavillon Saint-Lambert sinon que le pavillon centenaire a retrouvé une certaine lumière !



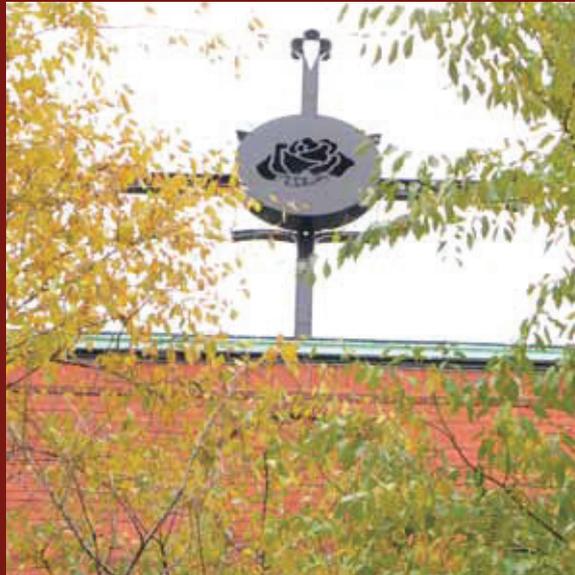
REMISE DU ROSIER DU CENTENAIRE À MARIE-PAULE DEMARBRE, S.N.J.M.  
ANIMATRICE PROVINCIALE DES SŒURS DES SNJM  
Archives du CDSL

Dans la foulée des fêtes du centenaire, des élèves ayant fréquenté l'institution sont souvent revenus dans les murs du pavillon Saint-Lambert. Tous ont ressenti que son âme subsistait toujours. Quelque chose d'intangible rappelait des souvenirs impérissables. Le craquement des planchers, les lieux, (boiseries, escaliers, portes, etc.) venaient raviver dans leur mémoire bien des images et des émotions. Certains ont dit qu'ils retrouvaient leur enfance et leur adolescence tout en manifestant leur étonnement devant l'ampleur des changements intervenus, en citant notamment, la bibliothèque devenue centre multimédia, le gymnase double, l'atrium, le toit vert ou le musée. C'est plus particulièrement en découvrant les installations dans les classes qu'ils ont mesuré l'importance des changements apportés par la modernité. Aujourd'hui, l'élève apprend avec la même curiosité et la même rigueur, mais il a accès à de multiples ressources. En effet, les technologies de l'information font maintenant partie de la panoplie des moyens d'enseignement. Des élèves en font quotidiennement

usage démontrant ainsi l'indéniable adaptation de l'institution aux besoins de l'époque. Ces jeunes, notre avenir à tous, méritent d'avoir accès aux outils intellectuels et physiques qui leur permettront de trouver leur place dans la société et de contribuer à son développement. C'est vrai en 2010... tout comme ce l'était en 1910. Grâce à une équipe d'éducateurs chevronnés, les finissants pourront affronter avec confiance les nouveaux défis qui se présenteront à eux.

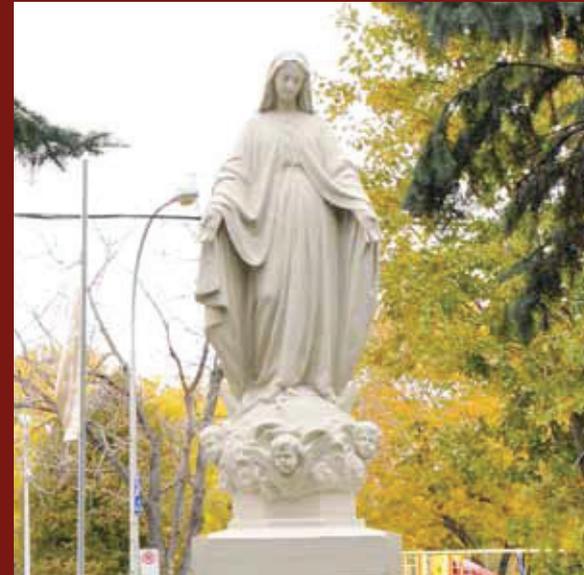
« Que grandisse le cœur avec l'esprit. » Voilà une devise « phare », une vision SNJM qui a inspiré les éducateurs qui se sont succédé auprès des jeunes.

« Entre le cœur et l'esprit », le centenaire du pavillon Saint-Lambert a favorisé des projets dynamiques et formateurs pour les élèves et les adultes ainsi qu'une sincère reconnaissance envers les membres du personnel éducateur qui perpétuent chaque jour un riche héritage.



### LA CROIX DU PAVILLON SAINT-LAMBERT

Dans le cadre des activités du centenaire, le 24 octobre 2010, une croix est érigée sur le toit du pavillon Saint-Lambert. Elle remplace celle qui y avait été posée le 20 octobre 1909 et qu'on avait dû enlever dans les années 1990.



### LA STATUE DE LA VIERGE

La statue de la Vierge, installée en 1923 lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de la présence des religieuses à Saint-Lambert, a aussi été restaurée à l'occasion du centenaire.

*Saint-Lambert*

Saint-Lambert et ses écoles

*et ses écoles*



LE COUVENT (1910)  
Archives des sœurs des SNJM



# Pourquoi un couvent?

L'ÉCOLE PROTESTANTE  
DU VILLAGE (1896)  
Archives de la Société  
d'histoire Mouillepie



LA CHAPELLE-ÉCOLE  
DES SYNDICS (1891)  
Archives des sœurs des SNJM



Cette histoire de plus d'un siècle commence-t-elle en 1891 avec la construction de la première école de bois où viendront s'installer les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1898 ou bien en 1901 quand on leur offre un terrain où elles s'installeront effectivement pour plus d'un siècle, ou encore en 1910 quand s'ouvre leur pensionnat à Saint-Lambert? En histoire, tout est souvent une question de nuances, sauf les dates et encore! Il nous faut aller voir en amont.

C'est ce que nous allons tenter de faire pour comprendre pourquoi les villageois voulaient tant un couvent à Saint-Lambert.



À L'EXTRÊME DROITE, UN NAVIRE ANGLAIS ENGAGÉ DANS UNE BATAILLE  
AU LARGE DE TERRE-NEUVE EN 1781  
Chantier de La Rochelle

# Le Dominion du Canada

Quelque cent ans après la bataille des Plaines d'Abraham (1760) et le traité de Paris (1763) on assiste, le 1<sup>er</sup> juillet 1867, à la naissance du **Dominion** du Canada. Un pays riche en fourrures certes, mais surtout en forêts, aux yeux des Britanniques. Pour régner sur les sept mers, il leur faut construire de grands voiliers dans leurs chantiers navals d'Angleterre. Le bois des forêts matures du Canada servira à bâtir cette flotte et les plus grands arbres en fourniront les pièces maîtresses.

Les marchands anglais venus faire fortune dans la colonie du Canada fondent des **clubs privés à Montréal**, à Ottawa et à Toronto. C'est là qu'ils se réunissent et discutent de projets favorisant leurs affaires et les échanges avec la mère patrie. Le grand commerce !

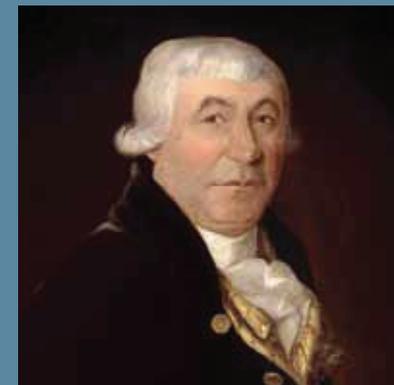
## LES DOMINIONS

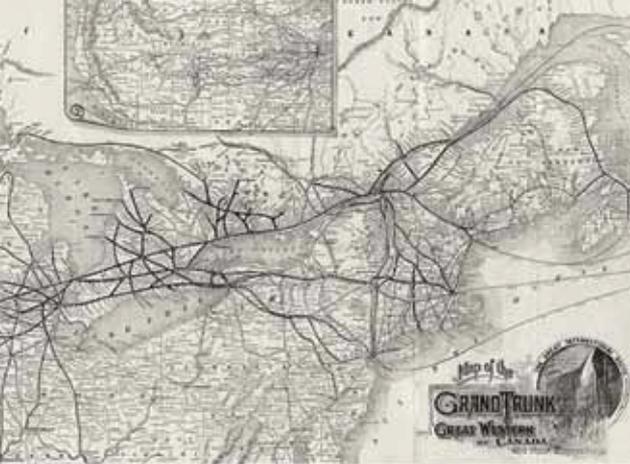
À partir de 1867, le nom de dominion est donné à un État autonome au sein de l'Empire britannique. Le premier sera le Canada. Il sera suivi par l'Australie, puis plus tard par l'Afrique du Sud et l'Irlande. À partir de 1931, les dominions s'associeront pour former le Commonwealth britannique, qui compte aujourd'hui 53 pays membres.

## LE BEAVER CLUB

Ce club privé de Montréal, fondé en 1785 sur le modèle londonien, est le fief de l'élite montréalaise anglophone. Les membres peuvent y manger, lire les journaux du Canada et ceux de Londres, tout en prenant des décisions d'affaires qui influenceront les hommes politiques. À ses débuts, le Beaver Club regroupe des vétérans de la traite des fourrures de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de riches marchands.

JAMES MCGILL, L'UN DES  
MEMBRES FONDATEURS  
DU BEAVER CLUB  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec 2723910





GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM 1852-1923  
Wikipedia Commons

## PORTLAND

Dès 1633, les Anglais établissent à Casco un port sur l'Atlantique, libre de glaces en hiver, qui devient très fréquenté pour le commerce maritime. Détruit en 1775 par les forces britanniques pendant la révolution américaine, il est reconstruit par les citoyens qui renomment la ville Portland en 1786. Le Grand Tronc rallie Portland en 1853 et y transporte des marchandises qui, de là, sont expédiées en Grande-Bretagne. C'est cette voie ferrée que des milliers de Québécois emprunteront après la crise économique de 1873 pour aller travailler dans les filatures de coton de la Nouvelle-Angleterre.

# Le train



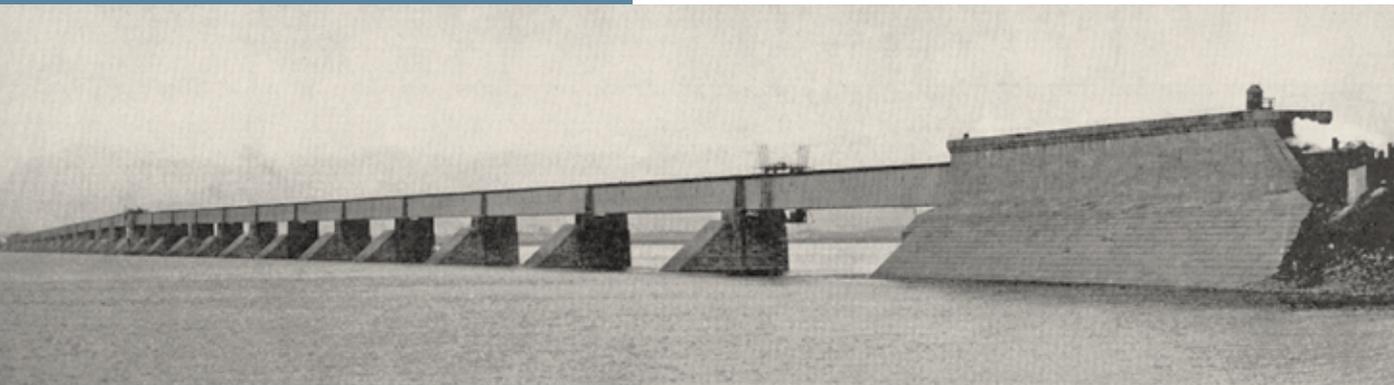
JOHN MOLSON  
Archives de la Brasserie Molson de Montréal

Dès 1832, l'idée d'un train est mise de l'avant. La compagnie ferroviaire Champlain et St Lawrence, financée par John Molson et les marchands de Montréal, est inaugurée en 1836. Le train relie Laprairie et Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est en fait un « portage sur rails » entre le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu et le lac Champlain.<sup>9</sup> Le terminus est déménagé de Laprairie à Saint-Lambert en 1852. Une jetée est construite jusqu'à l'île Moffat, qui s'appelait autrefois **l'île à la Pierre** et qui fait aujourd'hui partie de l'île Notre-Dame. De là, il est possible d'atteindre Montréal par voie d'eau l'été et pont de glace une partie de l'hiver. Un problème demeure : le fleuve reste imprévisible. Il faudrait un pont. Ce serait le plus long du monde.

L'année 1852 voit la création de la Grand Trunk Railway of Canada, qu'on appelle communément le Grand Tronc en français. Cette voie ferrée se rend à **Portland**, le port libre de glaces sur l'océan Atlantique le plus proche de Montréal et, par le fait même, le plus efficace pour le commerce.

L'INAUGURATION DU  
TRAIN EN 1836  
Archives de la  
Brasserie Molson  
de Montréal





LE PONT TUBULAIRE VICTORIA EN 1859  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec



JOHN YOUNG EN 1873  
Musée de la civilisation du Québec

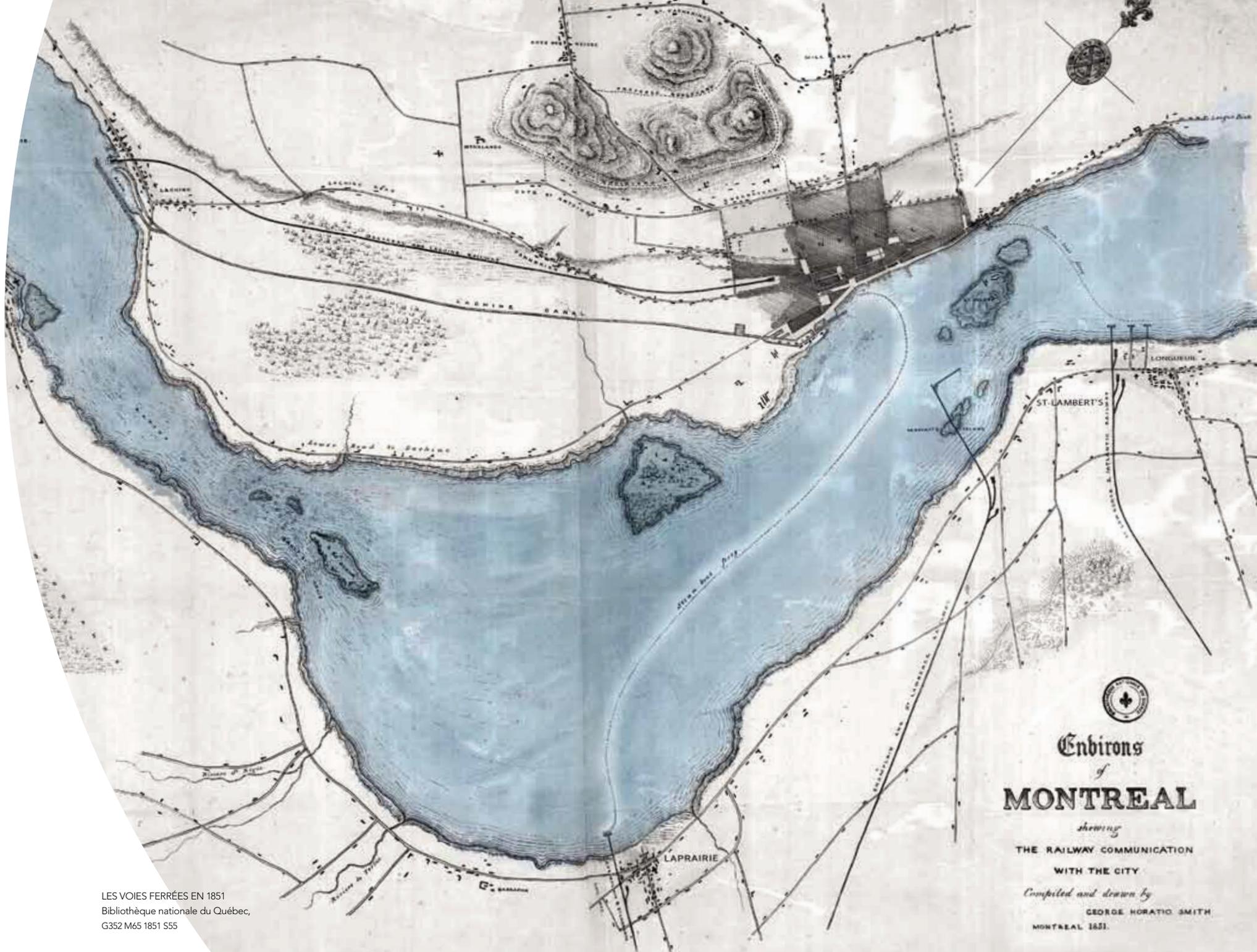
## L'ÎLE À LA PIERRE

Dès 1661, les premiers colons de Montréal – les Montréalistes – viennent y chercher ce que l'on appellera la pierre grise de Montréal, facile à tailler, qui y affleure. On en trouvera plus tard sur l'île Jésus et l'île de Montréal. La rue des Carrières en évoque le souvenir. Le Vieux-Montréal est en grande partie bâti avec cette pierre grise. Utilisée comme ballast dans les grands bateaux anglais qui se rendent en Angleterre, elle est ensuite vendue pour orner des maisons cossues de Londres. Au retour, le ballast est constitué de pierre rouge d'Écosse vendue ici pour le parement de maisons bourgeoises ou de banques du quartier des affaires.

# Le pont

**J**ohn Young, jeune immigrant écossais, arrive à Montréal en 1826 à l'âge de 16 ans et devient marchand. Vingt ans plus tard, sa connaissance du pays et sa volonté de s'enrichir par le commerce lui font recommander la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent. Il doit défendre son idée pendant plusieurs années : la prospérité des hommes d'affaires dépend de celle de Montréal, dit-il, et celle-ci ne doit pas être à la merci d'un fleuve gelé durant de longs mois.

En 1854, le projet est ficelé et la construction débute des deux côtés du fleuve en même temps. Le pont Victoria sera terminé en 1859 et inauguré en 1860.



LES VOIES FERRÉES EN 1851  
Bibliothèque nationale du Québec,  
G352 M65 1851 S55

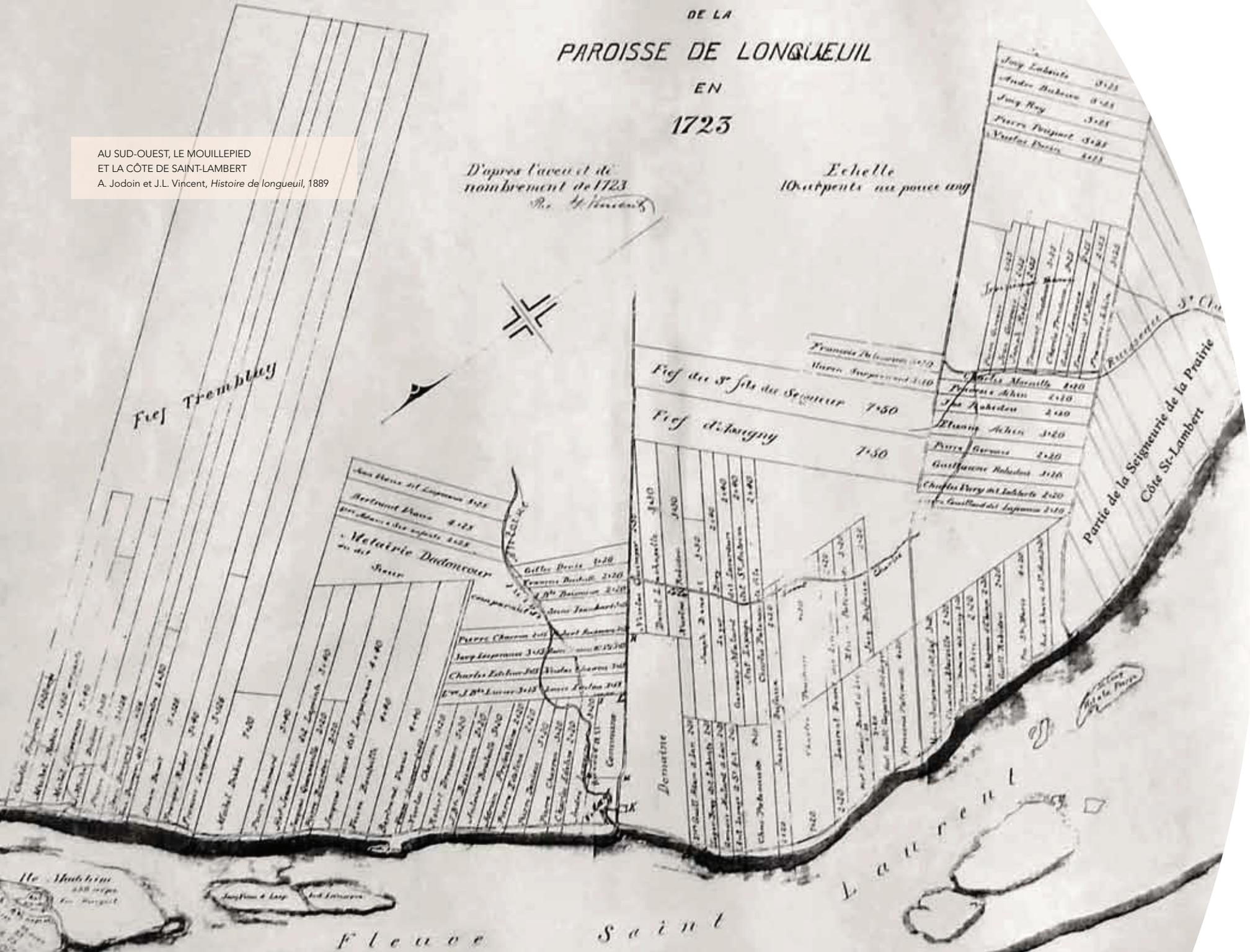
  
**Environs**  
*of*  
**MONTREAL**  
*showing*  
**THE RAILWAY COMMUNICATION**  
**WITH THE CITY**  
*Compiled and drawn by*  
**GEORGE HORATIO SMITH**  
**MONTREAL 1851.**

Plan  
DE LA  
PAROISSE DE LONGUEUIL  
EN  
1723

Echelle  
10 toises aux pouces ang

D'après l'aveu et le  
nombrement de 1723  
Par H. Vincent

AU SUD-OUEST, LE MOUILLEPIED  
ET LA CÔTE DE SAINT-LAMBERT  
A. Jodoin et J.L. Vincent, Histoire de Longueuil, 1889



Fief Tremblay

Métairie Dadaucour

Demourne

Partie de la Seigneurie de la Prairie  
Côte St-Lambert

Fleuve Saint-Laurent

He. Mathurin  
200 arpents  
au Mouillepiéd

Longueuil & Longueuil

Mouillepiéd

# Les premières écoles

**A**près l'incorporation de la municipalité de Saint-Lambert en 1857, on entre dans une ère nouvelle. Le **régime seigneurial** a été aboli en 1854. Le pouvoir décisionnel appartient désormais au conseil municipal élu. Toute une révolution ! À Saint-Lambert, on décide donc en conseil que « Messieurs William Brown, Louis David et Noël Mercille forment un comité pour prendre en considération le lieu le plus propice à ériger une maison d'école. »<sup>10</sup> En vertu d'une loi adoptée en 1855 – les **lois scolaires** se succèdent à cette époque – et incluse dans l'acte de fondation de Saint-Lambert, les élus municipaux sont automatiquement commissaires d'école. Saint-Lambert est l'une des seules municipalités à garder cet arrangement dans l'histoire de l'enseignement au Bas-Canada. Il faut probablement y voir un accommodement pour une population mixte à majorité française catholique avec une minorité anglaise protestante. L'école est donc construite en 1861 dans le **Mouillepiéd** : elle accueille tous les enfants de Saint-Lambert et c'est un maître ou une maîtresse d'école qui assure l'enseignement primaire dans les deux langues. Cette école sera fermée en 1876.

## LE RÉGIME SEIGNEURIAL

Le système seigneurial adapté en Nouvelle-France consiste à concéder de grands territoires en seigneuries à des individus ou des communautés religieuses qui en deviennent les seigneurs. Pour en vivre et assurer un peuplement stable de la colonie, ils les divisent et les cèdent en concessions à des colons. Ceux-ci doivent y construire une maison et y habiter. Ils travaillent la terre et en vivent contre paiement annuel de droits au seigneur en argent (cens), en biens (produits de la ferme) et en temps de corvée. Le seigneur permet de plus l'accès à la pêche, à la chasse et à la coupe de bois sur la seigneurie, sauf pour le chêne réservé au roi et le pin réservé au seigneur. Il y a aussi un terrain communal pour le pâturage.

## LE MOUILLEPIED

La seigneurie de La Prairie de la Magdeleine, concédée aux Jésuites en 1647, comprend la côte de Saint-Lambert où se trouve le lieu-dit Mouillepiéd, une bande de terres inondables située au sud-ouest de la seigneurie de Longueuil. Le territoire de Saint-Lambert s'étend de part et d'autre de la ligne de partage de ces deux seigneuries. Au temps de la Nouvelle-France, il est constitué de concessions ayant front sur le fleuve. À partir de la construction du pont Victoria, le village se densifie vers l'intérieur des terres, le long de son épine dorsale, la voie ferrée. Le terme Mouillepiéd deviendra folklorique avec le creusement de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959, puisque le fleuve ne débordera plus.

## LES LOIS SCOLAIRES

**VERS LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, L'ANALPHABÉTISME EST QUASI GÉNÉRALISÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC. POUR LA BOURGEOISIE ET LES MARCHANDS CANADIENS ANGLAIS, CETTE IGNORANCE CONSTITUE UNE ENTRAVE AU PROGRÈS ÉCONOMIQUE, QUI S'EST AMPLIFIÉE DEPUIS LA MISE EN PLACE DU RÉGIME COLONIAL BRITANNIQUE.**

### LES ÉCOLES DE L'INSTITUTION ROYALE

Les écoles de l'Institution royale sont créées à la suite de la première loi scolaire adoptée au Bas-Canada, la Loi de l'Institution royale sur l'avancement des sciences. Cette loi de 1801 amorce les différentes tentatives étatiques de prise en charge de l'éducation: elle propose des écoles publiques et laïques. C'est un échec à cause du refus des catholiques de l'accepter, car ils y voient un pas vers l'adhésion au protestantisme. Le clergé craint qu'on encourage dans ces écoles la lecture et l'interprétation personnelle de la Bible en vigueur dans les religions protestantes.

### LES ÉCOLES DE FABRIQUE

Vu le peu de succès de la Loi de l'Institution royale chez les Canadiens français, une deuxième loi scolaire est votée en 1824 pour compléter celle de 1801. Il s'agit de la loi dite des écoles de fabrique. Elle vise à créer un système privé confessionnel qui n'est destiné qu'aux catholiques. Elle donne aux fabriques le droit de posséder des biens meubles et immeubles à des fins éducatives. Cette loi n'est pas appliquée, car elle oblige les paroissiens à assumer la moitié des frais de construction des écoles.

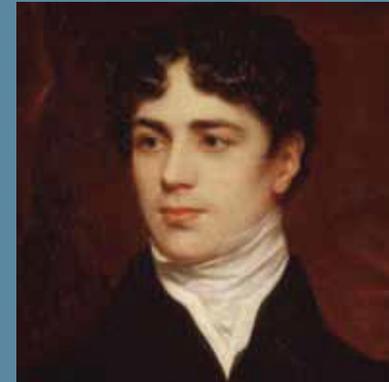
### LES ÉCOLES DE SYNDICS

Ce n'est qu'en 1829 que l'État réussit à percer enfin le domaine de l'éducation avec la troisième loi scolaire au Bas-Canada, la Loi sur les écoles de syndics. Cette loi institue le pouvoir législatif comme autorité suprême en matière d'éducation. Avec celle-ci, l'un des problèmes clés du système d'éducation est résolu. L'État prend en charge plusieurs dépenses, notamment la construction de l'école, le salaire du maître ou de la maîtresse de classe ainsi que les frais de scolarité des plus démunis. En quelques années, les écoles de syndics pullulent sur tout le territoire québécois. Mais la loi n'est pas renouvelée en 1836 à cause des troubles civils qui perturbent la province et qui mèneront à la rébellion des Patriotes l'année suivante. L'appellation demeurera cependant et, à la veille de la rébellion, un tiers des enfants fréquentent ces écoles, en majorité des garçons, et davantage dans les villes que dans les campagnes.

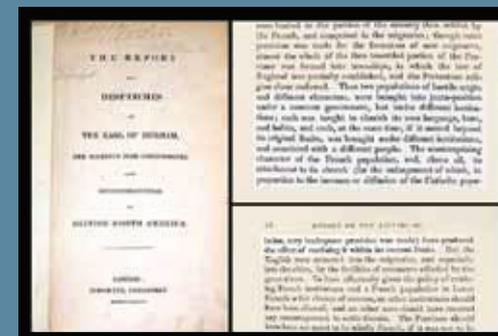
## LE RAPPORT DURHAM

Le climat insurrectionnel des années 1836-1838 restreint la possibilité d'établir un vaste réseau d'écoles publiques. À la demande de Lord Durham, gouverneur général envoyé ici en 1838 après les rébellions, Arthur Buller est chargé d'enquêter sur la situation passée et présente de l'éducation et de faire des recommandations pour le rétablissement d'un système scolaire public. Vaste chantier s'il en est. Lord Durham publiera son rapport en 1839. Le rapport Buller y est intégré et propose d'instruire les deux « races » ensemble. Le but est de permettre la compréhension des deux peuples et, à plus long terme, d'angliciser les Canadiens français. Le système proposé est fortement lié aux institutions municipales... qui sont liées, au Bas-Canada, aux paroisses. Le projet découlant du rapport Durham-Buller sur l'éducation propose un bureau d'éducation commun au Bas-Canada et au Haut-Canada et crée un poste de surintendant, nommé par le gouverneur, pour diriger ce bureau. Il y a force protestations des Églises et des députés canadiens-français. On invente alors le concept d'école dissidente. En 1842, on sépare le poste de surintendant : il y en aura un pour le Bas-Canada et un pour le Haut-Canada. Partager ainsi les responsabilités, c'est accorder au Bas-Canada son propre système scolaire et c'est aussi abandonner le dessein de l'angliciser. Les catholiques du Bas-Canada pourront développer un système scolaire sans avoir à passer par le bureau d'éducation commun, ce qui leur permettra de transmettre leur foi en même temps que les savoirs essentiels.

Andrée DUFOUR, *Histoire de l'éducation au Québec*, p. 31-35.



LORD DURHAM  
National Portrait Gallery,  
Londres NPG 2745



EXTRAIT DU  
RAPPORT DURHAM  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec

En vertu de la loi de 1841, la St. Lambert Protestant Dissident School Commission est créée vers 1874; elle est administrée par des *school trustees*, l'équivalent des syndics chez les francophones catholiques. En 1878, les contribuables catholiques décident en assemblée d'établir aussi une **commission scolaire dissidente**. Saint-Lambert a donc alors deux commissions scolaires dissidentes.<sup>11</sup> Le **recensement** de 1881 indique une population catholique et francophone maintenant minoritaire. Après la fermeture de la première école commune en 1876, la plupart des enfants des deux communautés linguistiques et religieuses du village vont à l'école du Grand Tronc, près de la gare, avenue Victoria, angle Saint-Denis. C'est probablement une école privée pour les enfants des employés, mais tous les écoliers du village peuvent la fréquenter moyennant une contribution des syndics scolaires.

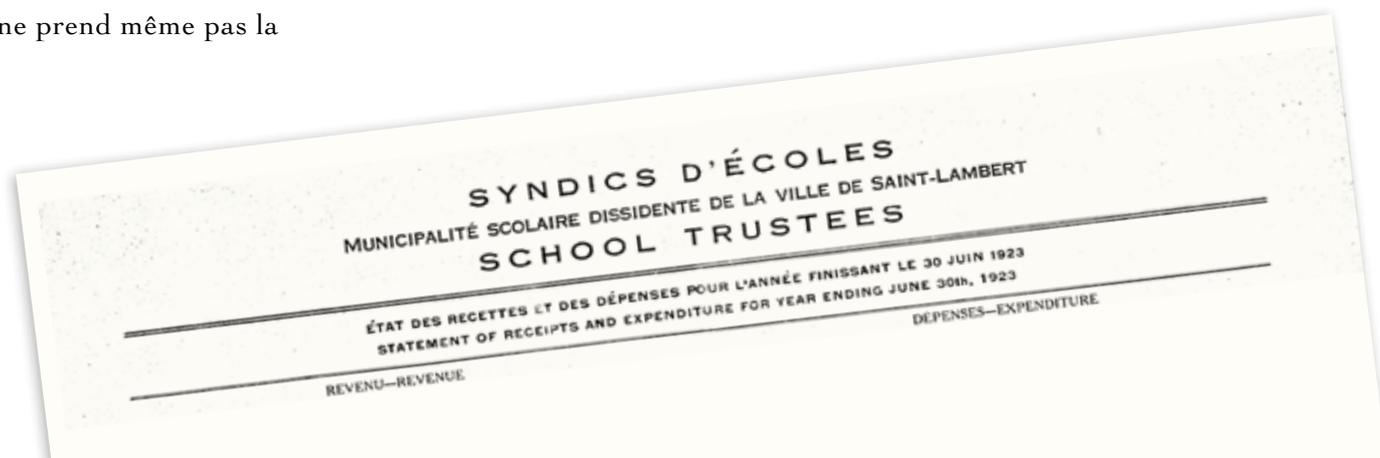
Une nouvelle école est construite en 1887 dans le centre du village; elle est administrée par les protestants et on n'y enseigne que les rudiments du français. Les enfants catholiques n'ont pas tellement d'intérêt à y aller. Dès lors, les syndics catholiques louent des pièces dans des maisons du village qui tiennent lieu d'école pendant quelques années. On ne prend même pas la

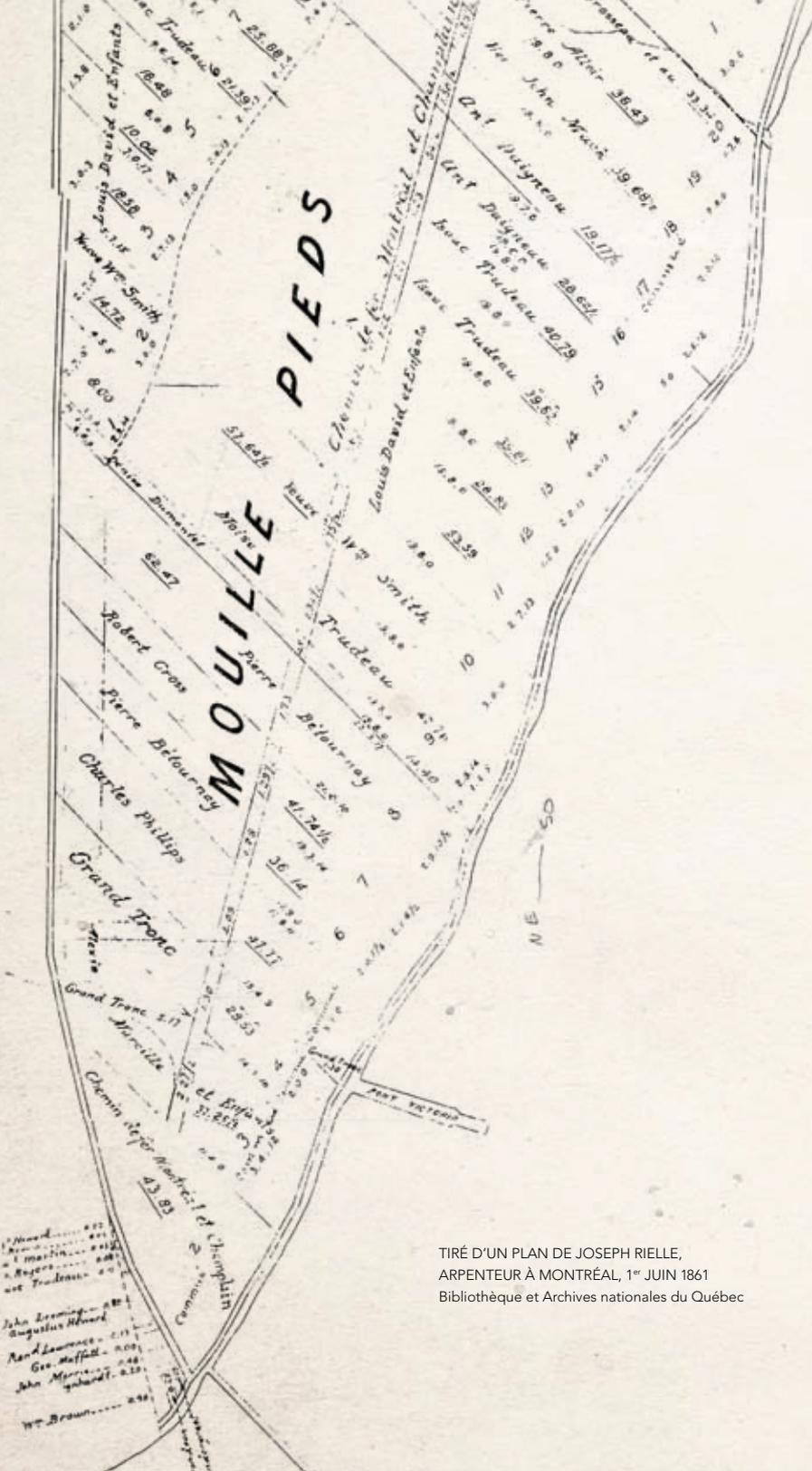
peine de noter où dans les rapports annuels. L'abandon scolaire est fréquent. L'enseignement et le local sont jugés médiocres par l'inspecteur.<sup>12</sup>

En 1890, les syndics catholiques réussissent à amasser des fonds suffisants pour construire une école de bois, l'école de rang de nos campagnes, si folklorique dans notre imaginaire collectif. Le niveau d'intérêt augmente aussitôt et le niveau de compétence des maîtres aussi. Les sœurs des SNJM y arrivent en 1898.

En 1908, les astres sont alignés pour que les syndics catholiques de la Municipalité scolaire dissidente de Saint-Lambert puissent offrir aux villageois, en « partenariat » avec les sœurs des SNJM, une maison d'enseignement capable d'outiller leurs enfants pour qu'ils puissent relever les défis du siècle qui commence... Deux ans plus tard, en septembre 1910, il y a enfin un couvent au village !

La commission scolaire – toujours catholique et toujours dissidente – construira l'académie Saint-Michel pour les garçons en 1915 et l'académie des Saints-Anges pour les filles en 1924.





TIRÉ D'UN PLAN DE JOSEPH RIELLE,  
 ARPENTEUR À MONTRÉAL, 1<sup>er</sup> JUIN 1861  
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

## RECENSEMENTS DU CANADA DE 1861-1911

Les chiffres des premiers recensements de la population canadienne expliquent l'évolution des constructions d'églises et d'écoles sur le territoire.

	1861	1871	1881	1891	1901	1911
POPULATION GLOBALE	531	327	332	906	1362	2900
ORIGINE ETHNIQUE (%)						
BRITANNIQUE	31,1	47,4	70,2	68,8	56,4	50,6
FRANÇAISE	66,5	52,6	28,0	29,2	43,2	34,1
AMÉRICAINNE	2,1		1,5	1,5	0,1	0,9
AUTRE EUROPÉENNE						13,5
AUTRE	0,4		0,3	0,5	0,2	1,0
APPARTENANCE RELIGIEUSE (%)						
CATHOLIQUE	79,7	62,7	32,2	32,9	46,4	52,4
PROTESTANTE	18,8	35,2	60,8	67,0	52,1	46,5
AUTRE	1,5	2,1	6,9	0,1	1,5	1,1

Thérèse Corbeil, « Population et société »,  
 Saint-Lambert au fil des ans/Saint-Lambert Through the Years,  
 2007 p. 61.

## LE DROIT DE DISSIDENCE

En 1841, les minorités catholiques ou protestantes obtiennent le droit d'avoir des écoles distinctes. Celles-ci sont nommées dissidentes et sont subventionnées et administrées par leurs propres syndics. Le principe de dissidence sera inscrit dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. Lors de la signature des contrats pour la construction de l'académie des Saints-Anges en 1924, l'en-tête des papiers officiels est encore celui de la Municipalité scolaire dissidente de la ville de Saint-Lambert.

Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, p. 35.

*La religion et  
l'éducation*

La religion et l'éducation  
au XIX<sup>e</sup> siècle



LE PERSONNEL DU PENSIONNAT DE SAINT-LAMBERT EN 1945  
Archives des sœurs des SNJM,  
collection Claire Surprenant



# L'éducation, un instrument politique

**L**a première rentrée scolaire au pensionnat de Saint-Lambert, en 1910, vient récompenser la ténacité des villageois catholiques. On a vu que les tensions entre Canadiens français et Canadiens anglais étaient non seulement linguistiques, mais aussi religieuses. Nous allons voir dans ce chapitre comment notre élite religieuse a fait pour nous « sauver », nous qui sommes descendants de colons français catholiques installés ici au XVII<sup>e</sup> siècle.



M<sup>GR</sup> JEAN-OLIVIER BRIAND  
Musée de la civilisation,  
Fabrique Notre-Dame de Québec

## M<sup>GR</sup> JEAN-OLIVIER BRIAND

Après la reddition de Québec en 1759 et la reddition de Montréal en 1760 décède le dernier évêque de Québec, M<sup>GR</sup> Pontbriand. Personne ne peut donc plus consacrer de nouveaux prêtres et le gouvernement colonial empêche la venue de membres du clergé de France. Le chanoine Briand réalise que sans allégeance à la couronne britannique, le catholicisme vit ses dernières années au Canada. En 1763, à la signature du traité de Paris, il prononce un discours enflammé demandant au peuple de reconnaître son nouveau roi. Le pouvoir royal britannique lui accorde finalement le droit d'être sacré évêque de Québec, à Paris, en 1766. Il pourra recruter, instruire et consacrer ici un clergé catholique.

Dès sa nomination en 1766, le nouvel évêque de Québec, **M<sup>GR</sup> Jean-Olivier Briand**, s'empresse de reconnaître l'autorité britannique et prêche la fidélité au nouveau monarque.

La hiérarchie de l'Église est millénaire et bien rodée. C'est le point d'ancrage de la colonie. Les paroisses restent l'organisation qui structure la vie sociale... et qui se mêlera un peu de politique. Il était de tradition dans les colonies françaises, comme dans la mère patrie, de remplir tous les devoirs sociaux en les confiant à des communautés religieuses, souvent féminines. **Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys** ont fondé ou amené ici des communautés qui ont pris en charge l'éducation des enfants, les soins aux malades ou l'aide aux pauvres.

Après la Conquête, les élites religieuses et la petite bourgeoisie veulent aider le peuple à survivre au Bas-Canada et à conserver sa culture, sa religion, sa langue et ses traditions. Le clergé réussira, par ce biais, à garder catholiques nos écoles, nos hôpitaux et nos services sociaux. Les Anglais, eux, veulent la prospérité qui passe par la paix avec les nouveaux sujets britanniques. On la négociera.

1. L'ARRIVÉE DES URSULINES ET DES HOSPITALIÈRES,  
Livernois, 1928, I/P, 3, 0, 0, 19, 38  
Archives du Monastère des Ursulines de Québec
2. ON PROTÈGE M<sup>lle</sup> JEANNE MANCE, 1854  
Imp. P. Dien, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3. MARGUERITE BOURGEOYS ET SES ÉLÈVES  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec,  
Fonds Armour Landry



## LES FEMMES DU CANADA

Marie de l'Incarnation, une ursuline de Tours, arrive à Québec en 1639 comme missionnaire enseignante. Elle créera une communauté d'ursulines à Québec. Jeanne Mance est une missionnaire laïque. Arrivée à Montréal en 1641 avec Paul de Chomedey de Maisonneuve, elle compte parmi les fondateurs de la ville. Elle ouvre un premier, puis un deuxième hôpital (l'Hôtel-Dieu de Montréal) où les hospitalières de Saint-Joseph viendront travailler avec elle en 1659. Marguerite Bourgeoys, première institutrice de Montréal, est associée à une communauté de Troyes vouée à l'éducation. C'est à la demande de Maisonneuve qu'elle vient à Montréal avec la grande recrue de 1653 pour y enseigner. Elle fonde la Congrégation Notre-Dame de Montréal en 1659.





LA BASILIQUE NOTRE-DAME  
DE MONTRÉAL EN 1902  
Library of Congress,  
Prints and Photographs Division,  
Washington, D.C.

# M<sup>gr</sup> Lartigue et les Sulpiciens

**M**<sup>gr</sup> Jean-Jacques Lartigue est évêque auxiliaire et vicaire général de l'évêque de Québec pour le district de Montréal, de 1821 à 1836. Il n'y a alors qu'un diocèse au Canada, celui de Québec, créé en 1674 avec l'arrivée de M<sup>gr</sup> de Laval. Pendant les années du ministère épiscopal de M<sup>gr</sup> Lartigue, les Sulpiciens, seigneurs de Montréal depuis 1663, le contestent. En novembre 1835, à la faveur d'un rapprochement, M<sup>gr</sup> Lartigue demande à Rome l'érection d'un évêché distinct à Montréal. Cette requête, signée par les Sulpiciens, est entendue et approuvée par Rome en 1836. Le nouveau diocèse compte une centaine de paroisses et missions ainsi que 300 000 fidèles sur un territoire délimité par Saint-Régis, Saint-Jérôme, Sorel et la rivière Richelieu.<sup>15</sup>

La cause principale de M<sup>gr</sup> Lartigue est l'éducation, qu'il considère comme une responsabilité du ressort exclusif de l'Église. Avec lui, une épreuve de force s'engage entre l'Église et les dirigeants politiques. Son cousin, Louis-Joseph Papineau, est un esprit libéral et un révolutionnaire... un homme de gauche. M<sup>gr</sup> Lartigue ne veut pas ici de l'esprit nouveau issu de la Révolution française, qui animera plus tard le premier **concile du Vatican**. C'est un **ultramontain** et un antirévolutionnaire... un homme de droite.

## L'ULTRAMONTANISME ET LE CONCILE VATICAN I

L'ultramontanisme (de l'autre côté des Alpes par rapport à la France) soutient la position traditionnelle de Rome, qui affirme la suprématie de l'Église sur l'État. Le premier concile du Vatican définit le dogme de l'infaillibilité du pape, quand il parle *ex cathedra*, et celui de la primauté de la doctrine catholique sur la révélation et la foi face au libéralisme et au rationalisme de la « modernité ».

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec 2728823

M<sup>GR</sup> JEAN-JACQUES LARTIGUE,  
PREMIER ÉVÊQUE DE MONTRÉAL  
Archives du diocèse de Montréal



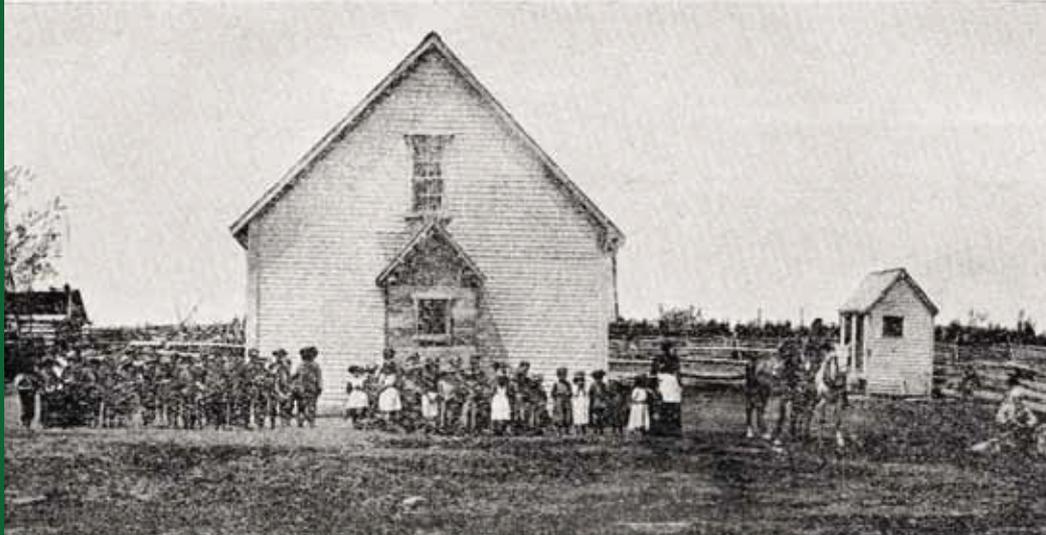
La gauche, associée à la franc-maçonnerie et à la révolte, veut **instruire** le peuple canadien-français pour qu'il puisse s'affranchir et entrer de plain-pied dans la révolution industrielle comme les Canadiens issus de l'immigration britannique. La droite, associée à la stabilité et à la sécurité, veut quant à elle assurer la survie de la langue française et de la religion catholique. À ses yeux, la puissance anglo-protestante, qui assimile si facilement, effacerait à coup sûr la culture française et la religion catholique en Amérique.

Eulalie Durocher, future fondatrice des sœurs des SNJM, grandit à cette époque. On peut penser qu'elle est foncièrement libérale: on le voit par son action auprès des pauvres et des exclus. Mais ce n'est pas une rebelle: elle évolue dans un milieu clérical qu'elle respecte. Cela explique qu'elle fera des choix libéraux... dans un « moule » conservateur. Elle réussira sa mission d'éducation tout en gardant sa foi intacte.

## LA PUISSANCE DE L'IDÉOLOGIE CONSERVATRICE AU QUÉBEC AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

C'est vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que se livre, au Bas-Canada, une chaude lutte pour la mainmise sur l'éducation. Dans cette lutte s'opposent l'Église, qui ne veut pas perdre le contrôle dans ce domaine de la plus haute importance, et l'État libéral, qui désire investir l'échiquier éducationnel pour moderniser la province. Comme l'histoire nous le démontrera par la suite, le duel est gagné par l'Église et par le milieu conservateur grâce, surtout, à l'activité de M<sup>gr</sup> Bourget et des groupes ultramontains.

Au gouvernement durant une cinquantaine d'années, la petite bourgeoisie canadienne-française conservatrice garde toujours la même philosophie de l'éducation et fait tout son possible pour ne pas modifier le système établi par les lois de 1846. Ainsi, très peu de nouvelles lois sont votées et la plupart visent à renforcer le système.



L'ÉCOLE DE SAINT-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA,  
4<sup>e</sup> RANG, EN 1895  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

## L'INSTRUCTION DU PEUPLE

L'idéologie conservatrice vise le maintien des classes sociales: chacun doit rester à sa place. C'est un gage de paix en ces temps perturbés. L'école a pour mission de faire entendre aux jeunes enfants qu'ils doivent arriver à remplacer leurs parents. On met beaucoup d'énergie à bâtir des programmes éducatifs à l'intention des enfants des classes populaires: ce sont des principes qu'on veut leur inculquer plutôt que des connaissances. Le cours qui leur est offert ne dure que quatre ans et est « allégé » comparativement à celui que suivent les enfants des classes aisées. L'accent est mis sur la lecture, l'écriture et le catéchisme.

En ce qui a trait à l'éducation religieuse, elle diffère aussi selon la classe sociale. La nécessité de bien instruire religieusement les enfants de la bourgeoisie est justifiée par le fait qu'ils auront plus tard une influence directe sur la population. Quant aux enfants du peuple, on veut leur inculquer une grande modestie et une résignation à la « fatalité » de la naissance et de l'ordre établi.

## L'INSTRUCTION DES FILLES

Selon cette même logique, l'éducation des filles de la bourgeoisie est différente de celle des filles moins favorisées. Pour les premières, l'importance de leur rôle futur dans la société motive une éducation qui leur permettra de briller dans les salons. Il faut donc former des jeunes femmes pieuses, certes, mais également instruites, intéressantes et distinguées. Aux secondes, il suffit de donner une éducation simple et modeste pour éviter qu'elles ne transcendent leur classe sociale, ce qu'elles réussissent d'ailleurs souvent par le mariage.

En somme, la vision conservatrice de l'éducation favorise la mainmise et le contrôle de l'Église et de la famille. En aucun cas l'État ne doit régir ce secteur.

---

Nadia F. EID, « Éducation et classes sociales: analyse de l'idéologie conservatrice - cléricale et petite-bourgeoisie - au Québec au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, n<sup>o</sup> 2, 1978, p. 159-179.

## UN CONTRE-COURANT LIBÉRAL CHEZ LES CANADIENS FRANÇAIS

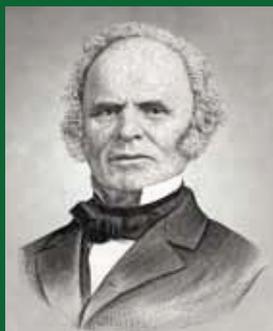
Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le libéralisme économique fait son apparition au Bas-Canada. Les libéraux catholiques ont beaucoup de pouvoir au lendemain des troubles de 1837-1838. Ils sont représentés par les réformistes, dirigés successivement par Louis-Hippolyte Lafontaine et Augustin Morin. Ceux-ci croient que l'école est essentielle pour enseigner la démocratie au peuple canadien-français. En ce sens, ils considèrent l'école comme un agent culturel.



LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec 2728818



AUGUSTIN-NORBERT MORIN  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec 2728817



JEAN-BAPTISTE MEILLEUR  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec 2725984

## UNE AUTRE VISION DE L'ÉDUCATION

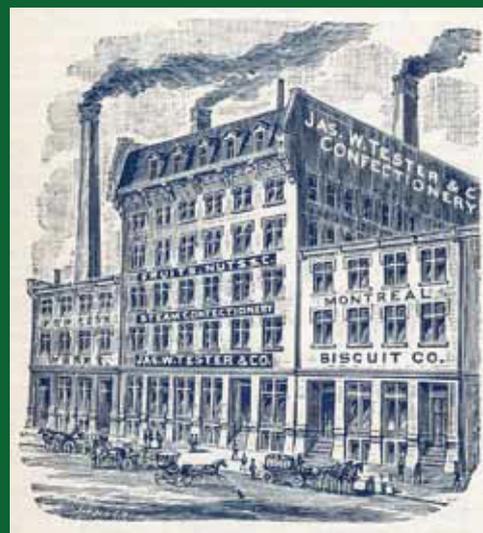
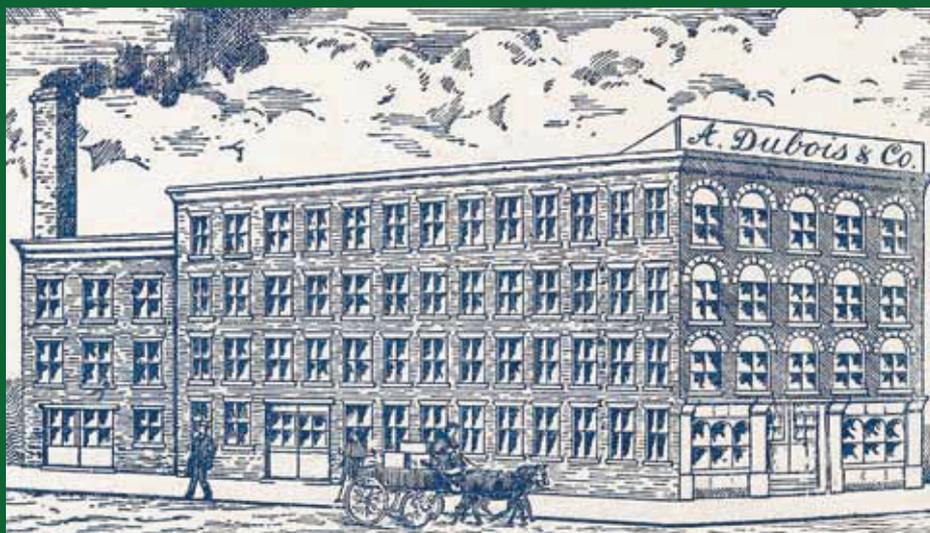
Selon les libéraux catholiques, l'éducation permet à une société d'atteindre la prospérité économique, culturelle et sociale. Son importance pour la réussite de l'industrialisation est évidente. Devant la domination anglophone dans les principaux secteurs de l'économie, ils savent que l'éducation est, pour les Canadiens français, la seule voie d'accès à ces secteurs et au pouvoir qui s'y rattache. C'est pourquoi ils veulent que l'éducation passe aux mains de l'État, qui est en mesure de connaître les besoins de la société et de déterminer les cursus à enseigner dans les écoles pour la faire prospérer.

Dans un autre ordre d'idées, les libéraux ont bien conscience que l'éducation pratique est beaucoup plus pressante pour les Canadiens français que l'éducation classique. En effet, c'est le seul moyen d'empêcher l'élite anglophone de garder tout le pouvoir sur l'industrie. Cela doit aussi permettre à bon nombre de Canadiens français d'obtenir des postes plus enviables que ceux qui leur étaient habituellement dévolus.

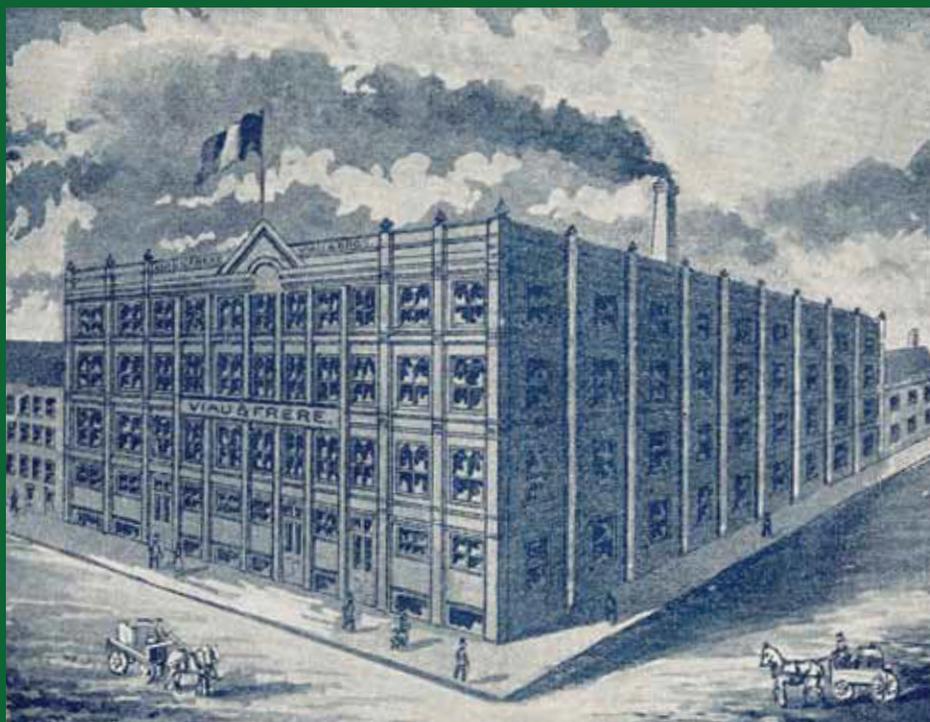
Un autre acteur de ce débat libéral est le premier surintendant canadien-français de l'éducation, Jean-Baptiste Meilleur. Concrètement, c'est lui qui a tenté d'appliquer les objectifs libéraux au réseau scolaire. Selon lui, l'instruction obligatoire répond aux principes de raison et de justice, permet l'égalité des chances et sert les intérêts de tous. C'est par le fait même, une responsabilité publique.

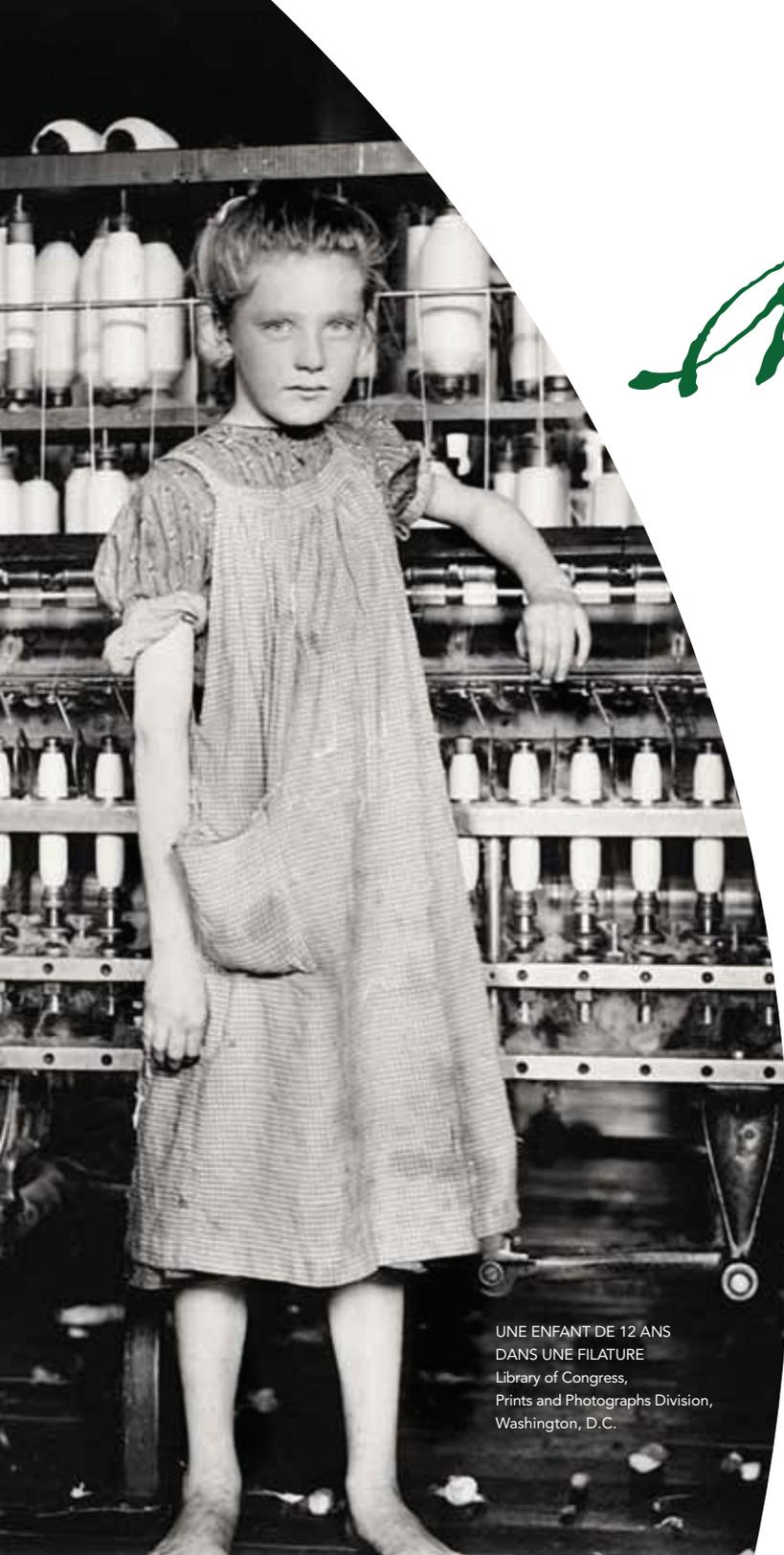
---

Jean-Pierre CHARLAND, « Le réseau d'enseignement public bas-Canada 1841-1867 : une institution de l'État libéral », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 4, 1987, p. 505-535.



QUATRE MANUFACTURES  
MONTREALAISES À LA FIN  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec





UNE ENFANT DE 12 ANS  
DANS UNE FILATURE  
Library of Congress,  
Prints and Photographs Division,  
Washington, D.C.

# Mgr Bourget et les devoirs sociaux

L'abbé Ignace Bourget est le secrétaire de M<sup>gr</sup> Lartigue de 1821 à 1840. Il partage toutes les idées de son mentor, mais il est plus diplomate et a un meilleur sens politique.

Évêque coadjuteur depuis 1837, il devient évêque de Montréal en 1840 et poursuit avec succès les entreprises de son prédécesseur. À partir de cette décennie, l'Église retrouve sur le peuple **l'ascendant** qu'elle avait si longtemps exercé après la Conquête probablement à cause de la personnalité de l'évêque et de l'espoir qu'il fait naître chez les fidèles. Il maîtrise bien la structure hiérarchique de l'Église, ce qui lui permet de transmettre ses messages jusque dans chaque paroisse. La rébellion des Patriotes avait ouvert les yeux des Anglais sur la capacité du clergé à faire entendre raison au peuple du haut de la chaire. Ce clergé, qui a la confiance des paroissiens, est généralement ultramontain et croit à la préséance de l'Église sur l'État. Le pouvoir anglais, après l'avoir compris, s'en servira.

M<sup>gr</sup> IGNACE BOURGET,  
DEUXIÈME ÉVÊQUE DE MONTRÉAL  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec 2728210



M<sup>gr</sup> Bourget investit tous les secteurs de la vie montréalaise. Il estime que l'Église n'exerce pas un monopole, mais qu'elle occupe tous les champs d'action que la société civile et les pouvoirs du temps ne sont pas en mesure de couvrir. Effectivement, cette prise en charge ne porte ombrage à aucune institution et ne fait disparaître aucun service. L'évêque s'appuie principalement sur les communautés religieuses existantes. Leur organisation collégiale maximise les rendements et assure l'efficacité. On fait plus avec moins.<sup>14</sup>

M<sup>gr</sup> Bourget veut associer les laïcs à son vaste chantier. Il crée même, en 1846, la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal – qui deviendra la Banque Laurentienne – afin d'encourager l'économie. En 1847, il fonde la Société Saint-Vincent-de-Paul pour organiser l'aide aux pauvres dans chaque village. Enfin, en 1867, il encourage la participation de ses ouailles au bataillon canadien des zouaves pontificaux pour défendre la ville de Rome contre Garibaldi et le nouveau royaume d'Italie, proclamé en 1861.

## DU HAUT DE LA CHAIRE

Après les rébellions de 1837 et 1838, il n'y a encore que deux diocèses au Bas-Canada, celui de Québec et celui de Montréal. M<sup>gr</sup> Turgeon, coadjuteur du diocèse de Québec, voue les révolutionnaires aux gémonies du haut des chaires du pays en ces termes : « Quelle misère, quelle désolation s'est répandue dans plusieurs de nos campagnes. Nous sommes plus libres sous le rapport religieux avec notre gouvernement protestant qu'avec des gens qui ne croient en rien... »

## LE RECRUTEMENT

Huit communautés s'établissent à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle.

- 1841 *Les Oblats de Marie-Immaculée*
- 1842 *Les Jésuites*
- 1844 *Les Dames du Sacré-Cœur*
- 1847 *Les pères, frères et sœurs de Sainte-Croix*
- 1847 *Les Clercs de Saint-Viateur*
- 1864 *Les frères de la Charité*
- 1875 *Les carmélites*
- 1875 *Les pères blancs d'Afrique*

Trois communautés déjà installées à Montréal sont restées après la Conquête :

- Depuis 1636 Les religieuses hospitalières de Saint-Joseph*
- Depuis 1658 Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*
- Depuis 1737 Les sœurs de la Charité de Montréal (dites sœurs grises)*

Quatre communautés seront fondées ici par des Canadiennes :

- 1843 *Les sœurs de la Providence par Emilie Gamelin*
- 1843 *Les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie par Eulalie Durocher*
- 1848 *Les sœurs de la Miséricorde par Rosalie Jetté*
- 1848 *Les sœurs de Sainte-Anne par Esther Blondin*

[www.diocesemontreal.org/histoire](http://www.diocesemontreal.org/histoire)  
Lucien Campeau, s.j.

## LE RECRUTEMENT DE M<sup>GR</sup> BOURGET

M<sup>gr</sup> Bourget constate des manques flagrants d'effectifs dans les services sociaux et d'éducation qu'il voudrait organiser dans son diocèse. Il décide donc de se rendre en France pour **recruter des religieux** qui viendraient grossir les rangs des ouvriers évangéliques au Canada. Il entreprend quatre voyages dans ce but et ramène quelques membres de communautés religieuses qui feront souche ici. Certaines sont de nouvelles congrégations aux règles plus souples qui permettent d'œuvrer efficacement auprès de populations rurales ou démunies. En effet, depuis la Révolution, l'État français peinait à répondre à ses obligations sociales et avait fait de nouveau appel aux communautés pour y pourvoir.

La mission de M<sup>gr</sup> Bourget porte ses fruits : des prêtres, des frères et des sœurs, mieux formés que les laïcs et plus disponibles, s'installent dans les paroisses où ils sont de plus en plus appréciés.

## LES OBLATS ET LES SŒURS DES SNJM

Les communautés installées au Canada depuis le début de la colonie et celles qui sont venues de France au XIX<sup>e</sup> siècle ont déjà leur charte. Les Oblats qui arrivent en 1841, sont des prêcheurs voués à l'apostolat en zones défavorisées. Leur ordre a été fondé à Aix-en-Provence, en 1816, par M<sup>gr</sup> Eugène de Mazenod, évêque de Marseille. Une petite communauté de quatre prêtres et deux frères s'installe à Saint-Hilaire en 1841. Elle est dirigée par le père Telmon. Au presbytère de Saint-Mathieu-de-Belœil, celui-ci fait la connaissance d'Eulalie Durocher, la sœur du curé. Il devient

MÈRE MARIE-DE-SAINT-AUGUSTIN-DE-JÉSUS,  
FONDATRICE DES SŒURS DES SNJM DE MARSEILLE  
Archives des sœurs des SNJM



son conseiller spirituel et découvre en elle une force qui, bien canalisée, pourrait lui permettre d'accomplir de grandes œuvres. Déjà, avec son amie Mélodie Dufresne, elle parcourt le village et les rangs pour aider et soutenir les familles. À la demande du père Telmon, Eulalie fonde **l'Association des Enfants de Marie** à Belœil, la première du genre au Canada. Dotée d'un charisme naturel, elle convainc plusieurs jeunes filles de s'y engager.

Lors d'un séjour en France, M<sup>gr</sup> Bourget avait rencontré les sœurs des SNJM de Marseille, une communauté enseignante dont M<sup>gr</sup> de Mazenod était le supérieur. Le curé de Longueuil demandera à ce dernier de persuader ces religieuses de venir ouvrir une mission dans sa paroisse et de prendre en charge l'éducation des filles de milieux pauvres. Il précisera que deux jeunes canadiennes, Eulalie Durocher et Mélodie Dufresne, seraient prêtes à entrer au noviciat de cette nouvelle communauté au Canada. En décembre 1841, les religieuses de Marseille déclineront l'invitation, n'ayant pas assez de recrues pour leur mission et craignant l'aventure de l'Amérique. Cependant, elles proposeront leur aide pour la fondation d'une communauté inspirée de la leur. Leur nom, leur charte, leur costume, leur mission : elles offrent tout. Il reste à trouver qui fondera cette communauté.<sup>15</sup>

## LES ENFANTS DE MARIE

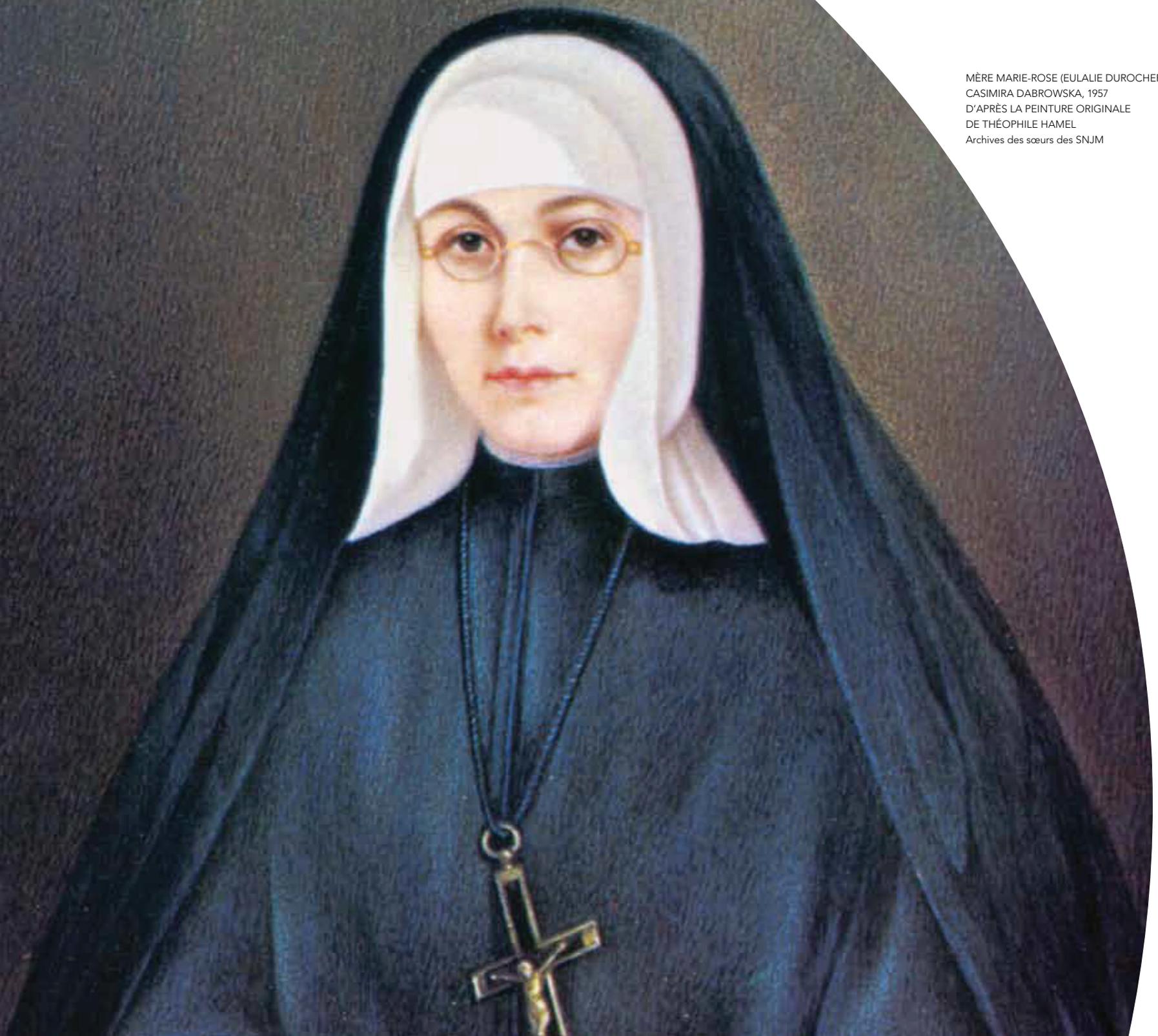
Les survivants des confréries de charité de Vincent de Paul fondées en 1625, qui avaient été affaiblies par la Révolution, s'unissent en 1830 pour créer l'Association des Enfants de Marie Immaculée. Il s'agit d'une association pieuse de jeunes filles laïques des milieux populaires, consacrées à Marie. Elle a pour double fin de former ses membres au travail de leur sanctification personnelle et de l'apostolat dans le monde. Ainsi, les Enfants de Marie Immaculée constituent le fer de lance de la christianisation des milieux populaires ou ruraux selon le lieu de leur implantation.

Hélène ROMAN-GALAZZI,  
*Rives méditerranéennes*, n° 21, 2005.



DES ENFANTS DE MARIE  
Archives des sœurs des SNJM

MÈRE MARIE-ROSE (EULALIE DUROCHER)  
CASIMIRA DABROWSKA, 1957  
D'APRÈS LA PEINTURE ORIGINALE  
DE THÉOPHILE HAMEL  
Archives des sœurs des SNJM



# Qui est Eulalie Durocher?

**E**ulalie Durocher naît le 6 octobre 1811, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, 10<sup>e</sup> d'une famille à l'aise de 11 enfants. Son père et sa mère veulent leur donner à tous, garçons et filles, la meilleure éducation possible, profondément convaincus que le savoir peut contrer la misère matérielle et spirituelle.

Eulalie, de santé fragile, étudie à la maison avec son grand-père, un milicien érudit. À la mort de ce dernier, elle a 10 ans et entre comme pensionnaire chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à Saint-Denis-sur-Richelieu. Elle revient dans sa famille deux ans plus tard, après avoir fait sa première communion.

En 1824, âgée de 13 ans, elle poursuit ses études avec un précepteur, l'abbé Archambault du collège de Saint-Hyacinthe. En 1827, elle veut devenir religieuse; l'une de ses sœurs l'est déjà et trois de ses frères sont prêtres. Elle entre au noviciat des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal, mais elle doit renoncer

à son projet parce que son état de santé la force à s'absenter du couvent pour de longues périodes. Une seconde tentative, cette fois chez les Hospitalières de Québec, se solde par un échec pour les mêmes raisons.

À la mort de sa mère, en 1830, elle prend en charge la maison familiale. Puis, avec son père, elle va vivre au presbytère de Saint-Mathieu-de-Belœil, où son frère Théophile est curé. Elle y sera gouvernante de 1831 à 1841. C'est là que ses talents s'épanouissent. Ténacité, courage et amour sont ses armes. Eulalie se donne pour mission d'éduquer des jeunes filles pauvres de la campagne. Sa vraie vocation commence sans doute à devenir une évidence pour elle. Elle rêve de voir se construire dans les villages de nombreux petits couvents où vivraient et enseigneraient trois ou quatre religieuses. Elle est persuadée que l'instruction changera l'avenir du pays.



MÈRE MARIE-ROSE OUVRE LA MARCHÉ  
VERS LE NOUVEAU COUVRE DE LONGUEUIL  
SŒUR ROSE-DU-SACRÉ-CŒUR, S.N.J.M., 1938  
Archives des sœurs des SNJM



1. LA POUPÉE SŒUR BIENVENUE,  
EN COSTUME DE MARSEILLE, 1844  
Archives des sœurs des SNJM

2. LES TROIS FONDATRICES  
Archives des sœurs des SNJM



## LA FONDATION D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ

Le 6 octobre 1843, Eulalie Durocher se rend à Longueuil pour assister à la prise d'habit de son frère Eusèbe. C'est là que M<sup>gr</sup> Bourget lui fait part de la proposition des religieuses de Marseille de fonder ici une communauté de sœurs des SNJM. Pour Eulalie, qui est en quête du sens à donner à sa vie tout entière, cette proposition est un « cadeau du ciel ». Mélodie Dufresne est prête à tenter l'aventure avec elle. Le 28 octobre, les deux jeunes femmes rejoignent Henriette Céré, enseignante à l'école paroissiale de Longueuil. Elles entreprennent toutes trois leur **postulat** sous la direction du père Jean-François Allard, un oblat qui exerce son ministère à Longueuil. Il les préparera à la vie religieuse selon les règles de sa communauté, puis selon celles des sœurs des SNJM de Marseille quand arriveront par bateau, en 1844, le livre de règles des sœurs des SNJM de Marseille et la poupée en costume surnommée Sœur Bienvenue. Les trois postulantes se

## UN LONG CHEMIN

Chez les sœurs des SNJM, jusqu'en 1970, la formation complète d'une religieuse dure sept ans.

### LE POSTULAT

Les six premiers mois sont consacrés à l'apprentissage de la vie quotidienne en communauté. La postulante étudie la doctrine chrétienne, les écritures saintes et l'histoire de la communauté. C'est une initiation pratique à la vie religieuse. La jeune fille porte une longue robe noire.

### LE NOVICIAT

Il y a ensuite la prise d'habit. C'est un moment déterminant : la postulante devient novice, elle reçoit son nom de religieuse, son costume et un voile blanc. C'est le début du noviciat canonique qui dure un an. On y approfondit la formation religieuse sur la doctrine, la spiritualité, le chant liturgique et les constitutions de la communauté. Durant les six mois suivants, la novice peut s'initier à son futur métier dans l'un des couvents de la communauté.

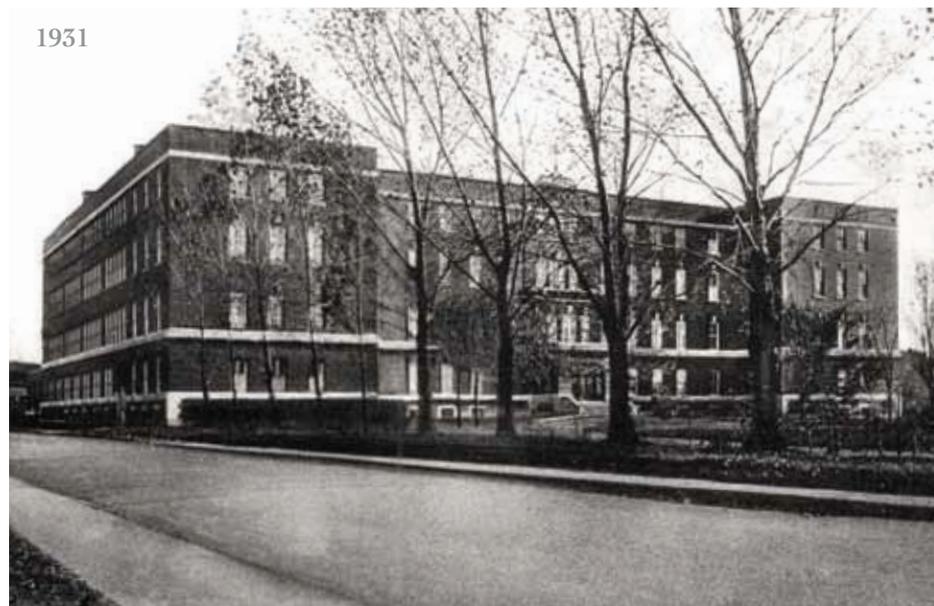
### LA PROFESSION

Le noviciat est suivi de la profession des vœux temporaires pour trois ans. La nouvelle religieuse se voit remettre la croix et le voile noir. Elle doit renouveler ses vœux par deux fois pour un an. Après sept ans, elle prononce ses vœux perpétuels et reçoit l'anneau symbolisant son alliance.

lèvent à 4 heures 30 et sont en classe à 8 heures. Entre-temps, elles auront fait l'entretien de leur maison, assisté à la messe et suivi la préparation religieuse journalière que leur donne le père Allard en vue de la fondation de la communauté. Elles veulent devenir religieuses et enseignantes, elles sont avides d'assimiler tous les aspects de leur nouvelle vie. Après leur journée de classe, elles suivent d'autres cours donnés par le père Allard, qui les forme aux principes pédagogiques des frères des Écoles chrétiennes. Il leur donne aussi des cours de grammaire, d'histoire, de géographie et d'écriture... une solide préparation. Le 28 février 1844, les trois postulantes commencent leur noviciat. Elles changent d'habit, portent un voile blanc et reçoivent leur nom de religieuse. M<sup>gr</sup> Bourget préside la cérémonie.

Le 8 décembre 1844, les trois novices prononcent leurs vœux perpétuels et Eulalie, sous le nom de Mère Marie-Rose, prend les rênes de la nouvelle communauté.

Le bon grain pousse bien. Dès 1849, quatre couvents sont déjà établis: Longueuil, Belœil, Saint-Lin et Saint-Timothée. Trente enseignantes y accueillent 448 élèves. C'est le début fulgurant d'une belle aventure qui passera, comme on l'a vu, par l'ouverture d'un couvent à Saint-Lambert en 1910.



## POUR EN SAVOIR PLUS SUR MÈRE MARIE-ROSE

### Bibliographie

**AINSLY, Claire, s.n.j.m.** *Eulalie Durocher, de l'histoire à l'imaginaire*, Éditions du Méridien, Laval (Québec), 1993, 383 p.

**BEAUDET, Jaqueline, s.n.j.m.** *Braise au cœur du pays*, Les éditions Bellarmin, Montréal, 1982, 159 p.

**DUCHAUSOIS, R.P., o.m.i.** *Rose du Canada*, Maison mère des S.N.J.M., Outremont, Montréal, 1932, 352 p.

**DUVAL, Germaine, s.n.j.m.** *Par le chemin du Roi une femme est venue*, Les éditions Bellarmin, Montréal, 1982, 398 p.

**FIDELIS, (Père Jules-Henri Prétôt, o.m.i.)** *Mère Marie-Rose*, Imprimerie Desbarats et Cie, Montréal, 1895, 775 p.

#### **LABERGE, Yolande, s.n.j.m. :**

*Mère Marie-Rose, Eulalie Durocher 1811-1849*, Célébrités/Collection biographique, Montréal, LIDEC inc., 2000, 64 p.

*Mother Marie Rose, Eulalie Durocher 1811-1849*, Célébrités/Collection biographique, Montréal, LIDEC inc., 2001, 62 p.

*Sur les pas de Mère Marie-Rose*, Les Éditions La Pensée inc., Montréal, 2007, 186 p.

*In the footsteps of Mother Marie-Rose*, Les Éditions La Pensée inc., Montréal, 2009, 186 p.

*Histoire de la Congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*, Mère Véronique du Crucifix (1820-1903), Thérien Frères, Limitée, Montréal, 1930, Tome 1, 495 p.

*Histoire de la Congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*, *Celle qui a vu grand et loin* (Mère Thérèse de Jésus), Longueuil, 1990, 321 p.

Sacrée Congrégation (Section histoire n. 138), *Positio (Traité des vertus de Marie-Rose Durocher)*, Vatican, 1966, 1131 p.

### Autres sources d'information

Les archives de la Congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie : 80, rue Saint-Charles Est, Longueuil, Québec, J4H 1A9, 450 651-8104.

Le Centre Marie-Rose, le musée Marie-Rose Durocher, la maison de fondation, le couvent de Longueuil : 80, rue Saint-Charles Est, Longueuil, Québec, J4H 1A9, 450 651-8104 [centremarierose@yahoo.ca](mailto:centremarierose@yahoo.ca)

1984



2010



# *Souvenirs*

## Souvenirs







# Hommage à des femmes d'exception

On ne peut terminer cet ouvrage sans rendre un hommage particulier à quelques religieuses qui ont marqué de leur empreinte l'approche pédagogique des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Des générations d'élèves leur en ont été reconnaissantes. Les toutes premières à fréquenter la chapelle-école en 1898 ont tenu à se réunir, en 1923, pour commémorer le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des sœurs des SNJM à Saint-Lambert. À cette occasion, elles ont offert la statue de la Vierge Marie, qui fait face au couvent et qui a été restaurée en 2010.



Archives des sœurs des SNJM

# L'éducation

## Mère Véronique-du-Crucifix 1820-1903



Archives des sœurs des SNJM

**U**ne des premières recrues, sœur Véronique-du-Crucifix occupe une place prépondérante dans l'histoire des sœurs des SNJM. C'est elle qui a consolidé les bases de cette congrégation vouée à l'enseignement. À la mort de Mère Marie-Rose, on lui en confie les rênes. Elle sera supérieure générale de 1849 à 1857 et directrice générale des études pendant plus de 50 ans, de 1846 à 1900.

Entrée en communauté le 27 mars 1844 comme postulante, elle prononcera ses premiers vœux le 15 août 1845. Sur la recommandation du père Allard, chargé de la formation religieuse et pédagogique des cinq premières sœurs, elle passe l'été 1844 à suivre les cours des frères des Écoles chrétiennes. Elle observe leur méthode, prend des notes et partage ses nouvelles connaissances avec ses compagnes. C'est ainsi que sœur Véronique-du-Crucifix se préparait à remplir la charge de maîtresse générale des études et que le trésor pédagogique de la communauté naissante commençait à se former.

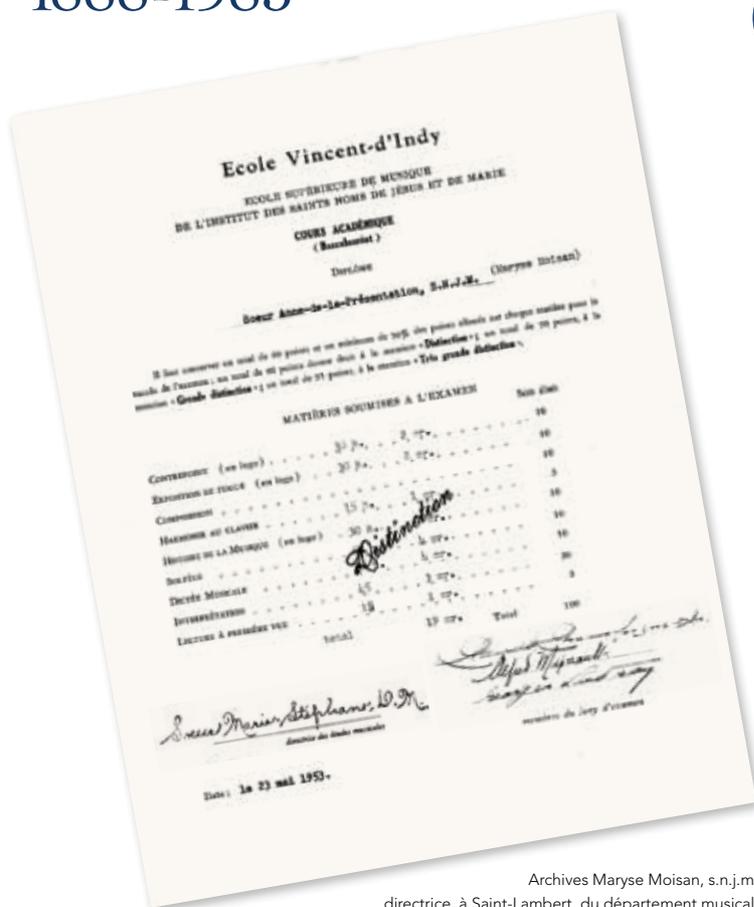
Sa démarche est consignée dans le *Programme des études et méthode d'enseignement en usage dans les couvents des sœurs des Saint Noms de Jésus et de Marie*.





Archives des sœurs des SNJM

## Sœur Marie-Stéphane 1888-1985



Archives Maryse Moisan, s.n.j.m.  
directrice, à Saint-Lambert, du département musical  
rattaché à l'École Vincent d'Indy de 1967 à 2001

# La musique

**S**œur Marie-Stéphane, née en 1888, adorait la musique depuis l'enfance. Ce sera son champ d'apostolat. À la maison mère d'Hochelaga, elle est nommée directrice des études musicales en 1920. Elle instaure un cours de neuf ans que les élèves suivent en dehors des heures de classe. Chaque année, la réussite du cours est sanctionnée par un certificat.

La maison mère emménage dans le nouveau couvent d'Outremont en 1925. L'année suivante, sœur Marie-Stéphane obtient la permission d'engager des professeurs laïcs pour compléter son équipe: Alfred Laliberté pour le piano, Claude Champagne pour la composition et Raoul Paquet pour l'orgue. Elle fonde, en 1932, l'École Supérieure de Musique Incorporée. En avril 1933, l'Université de Montréal l'invite à faire la demande d'annexion de cette école de musique à la faculté des arts, ce qu'elle accepte avec joie. Elle va étudier en Europe en 1935 et y prépare un doctorat dont la thèse s'intitule *La Musique au point de vue éducatif*, thèse qu'elle soutient à l'Université de Montréal en 1936.

En 1951, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Vincent d'Indy, grand pédagogue chrétien et musicien, sœur Marie-Stéphane rebaptise l'école du nom de ce musicien dont l'idéal correspondait si bien au sien.



Archives des sœurs des SNJM

## Sœur Louis-Alphonse 1909-1997

# Les arts plastiques

**F**ille de l'architecte Louis-Alphonse Venne, Jeanne Venne, formée aux Beaux-Arts de Montréal, entre chez les sœurs des SNJM en 1932. Jusqu'en 1965, elle enseigne les arts plastiques, surtout le dessin et la peinture, au couvent de Saint-Lambert, son village natal. Outre sa tâche régulière, elle donne des cours privés le samedi au studio du couvent.

Sœur Louis-Alphonse a eu pour élève Maurice Brault, joaillier et pionnier de l'art-thérapie pour le cancer, qui a fréquenté le jardin d'enfants du couvent, puis le studio d'art. Elle a aussi enseigné à Alain Glass, artiste peintre de renommée internationale, qui s'installera au Mexique et avec qui elle est restée longtemps en contact. Louise D'Aoust, qui a fondé et continue d'animer La Maison des Arts Rive-Sud, à Saint-Lambert, et la sculpteure Esther Lapointe, dont on peut voir une œuvre au parc Lorne, ont aussi suivi les cours de ce maître inspirant.

Sœur Louis-Alphonse tenait à ce que ses élèves s'initient à toutes les techniques : fusain, pastel, aquarelle, sérigraphie, modelage et, enfin, huile. Elle les encourageait à découvrir toutes les facettes de leur talent.



LE STUDIO DU COUVENT  
Archives des sœurs des SNJM





Archives des sœurs des SNJM

## Sœur Marie-Antoinine 1873-1962

# Les jardins d'enfants

**L**es religieuses qui avaient la charge de s'occuper des tout jeunes enfants et les maîtresses de pensionnaires ont souvent laissé un souvenir impérissable dans l'esprit de ces enfants. Voici un témoignage de Betty Snyder-Reeves, diplômée de 1948, qui illustre bien l'ambiance chaleureuse et rassurante dans laquelle vivaient les petits au couvent.



ALLONS JOUER!  
Archives des sœurs des SNJM



LINDA COMEAU, AURÉLIE WICKHAM  
ET BETTY SNYDER EN 1939  
Archives Betty Snyder-Reeves

*How many grandmothers can recall their kindergarten teacher? We three do remember our Sister Marie Antonine with joy and gratitude. Early summer of 1936 three young mothers, Linda Comeau, Aurélie Wickham and Alice Snyder, approached the superior of the convent, requesting an English language kindergarten for their daughters. The outcome was positive.*

*A program known as "Cours préparatoire et classe de première année anglaise" began September 1936. Sister Marie Antonine, received three pupils, Linda, Aurélie and Betty. All born in 1930, all just 6 years old! So a seventy-four year friendship began.*

*When we came together to celebrate Betty's eightieth birthday in August 2010, Sister Marie Antonine's name always came up and we would share our memories. Sister molded us. She cared for us daily, like a grandmother, a favourite aunt or even our mother. She showed us trust, tenderness and she even wiped away our tears. We sang, we danced, we prayed, we learned ABC's, numbers, writing and reading. Drawing on the huge blackboard was our treat of the day. Then snack time and rest time.*

*We thank you Holy Names of Jesus and Mary Convent of St. Lambert on your 100<sup>th</sup> anniversary.*

Au début de l'été 1936, trois jeunes mères de famille, en l'occurrence Linda Comeau, Aurélie Wickham et Alice Snyder, sont allées voir la supérieure du couvent pour lui demander d'ouvrir une maternelle en anglais pour leurs filles. Leur démarche a été accueillie favorablement.

C'est ainsi que le programme « Cours préparatoire et classe de première année anglaise » a été lancé dès septembre 1936. Sœur Marie-Antonine y a reçu trois élèves : Linda, Aurélie et Betty. Toutes trois nées en 1930, elles avaient 6 ans. Ce fut le début d'une amitié qui dure depuis 74 ans!

Lorsque nous nous sommes réunies pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Betty, en août 2010, le nom de sœur Marie-Antonine revenait sans cesse dans la conversation et évoquait de nombreux souvenirs. Sœur Marie-Antonine nous a formées. Elle prenait soin de nous chaque jour, comme une grand-mère, une tante chérie ou même une mère. Elle nous manifestait confiance et tendresse. Elle essayait même nos larmes ! Nous chantions, nous dansions, nous priions, nous apprenions l'alphabet, nous apprenions à lire, à écrire et à compter. Dessiner sur l'énorme tableau noir était notre récompense de la journée. Venaient ensuite le goûter et le repos.

Nous vous remercions, Couvent des Saints Noms de Jésus et de Marie de Saint-Lambert, à l'occasion de votre 100<sup>e</sup> anniversaire !

LE PERSONNEL DU COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT 2010-2011 EN COMPAGNIE DE LISETTE BOULÉ, S.N.J.M. ET DE MARTHE CARMEL, S.N.J.M., QUI AVAIENT REVÊTU LE COSTUME RELIGIEUX TRADITIONNEL DES SŒURS DES SNJM AU LANCEMENT DES CÉLÉBRATIONS DU CENTENAIRE  
Archives du CDSL



*Ce livre relatant*

*les 100 ans d'existence*  
*du couvent de Saint-Lambert,*

*veut rappeler ce que l'arrivée d'un couvent a changé dans les villages  
où les habitants ont pu dire: « J'ai un couvent dans ma vie ! ».*

*La vision éducative de Mère Marie-Rose et la poursuite de sa quête par  
ceux et celles à qui elle a passé le flambeau ont créé une maison d'éducation  
aux moissons toujours très abondantes.*

*La directrice générale,*



*Carmen Poirier*



# Bibliographie sommaire

Je me suis lancée avec enthousiasme dans la rédaction de *l'Histoire d'un couvent au village*, car je crois passionnément à la transmission du savoir d'une génération à la suivante. On ne peut se permettre de tout réinventer, il faut bâtir aujourd'hui sur les fondations d'hier.

Le livre est tributaire à la fois de ma propre formation scolaire dans un couvent tenu par des religieuses et de mon expérience d'enseignante d'histoire au couvent de Saint-Lambert, de 1980 à 1997.

Il est aussi, bien sûr, le fruit de recherches historiques et biographiques documentées. J'ai consulté de nombreux ouvrages, des documents, des articles, des sites Internet, qui m'ont permis de mieux cerner mon sujet et de donner leur forme finale à mes ébauches.

---

## Voici une liste d'ouvrages qui m'ont été essentiels:

Les photos et les archives des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie particulièrement les *Chroniques de la maison de Saint-Lambert de 1898 à 1965*

DUFOUR, Andrée. *Histoire de l'éducation au Québec*, les Éditions du Boréal, Montréal, 1997, 124 pages

LABERGE, Yolande s.n.j.m. *Mère Marie-Rose, Eulalie Durocher 1811-1849*, Célébrités/Collection biographique, Montréal, Lidec inc., 2000, 64 pages

Les 13 cahiers de la Société d'histoire Mouillepiep de décembre 1993 à septembre 2010

Sous la direction d'Huguette Chartrand-Copti, *Saint-Lambert au fil des ans/through the years*, Montréal, Société d'histoire Mouillepiep, 2007, 263 pages

# Notes

## CHAPITRE I

- 1 Yves GUILLET, « Saint-Lambert: la formation d'une paroisse », cahier n° 4, Société d'histoire Mouillepie, décembre 1984, p. 14. et Paul Labbé, « Les écoles catholiques à Saint-Lambert de 1878 à 1915 », p. 5.
- 2 Yolande LABERGE, s.n.j.m., Mère Marie-Rose, Eulalie Durocher 1811-1849, Célébrités/Collection biographique, Montréal, Lidec inc., 2000, p.18.
- 3 Thérèse CORBEIL, « La présence des clercs de Saint-Viateur à Saint-Lambert », Saint-Lambert au fil des ans/ through the years, Montréal, Société d'histoire Mouillepie, 2007, p. 171.

## CHAPITRE II

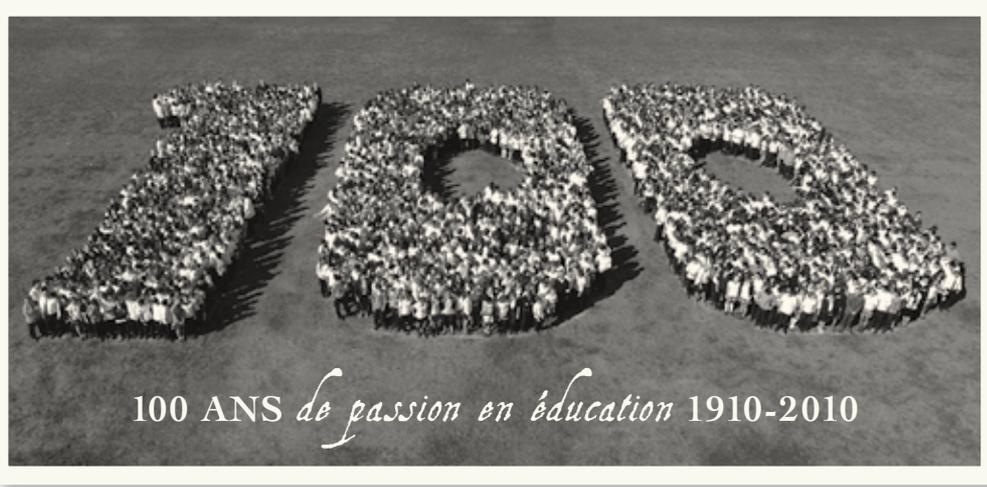
- 4 Andrée DUFOUR, Histoire de l'éducation au Québec, les Éditions du Boréal, Montréal, 1997, p. 67.
- 5 Andrée DUFOUR, Histoire de l'éducation au Québec, les Éditions du Boréal, Montréal, 1997, p. 55.
- 6 Brenda WICKHAM, récit de souvenirs personnels intitulé « St Lambert Convent ».
- 7 Andrée DUFOUR, Histoire de l'éducation au Québec, les Éditions du Boréal, Montréal, 1997, p. 48 et 63.
- 8 Andrée DUFOUR, Histoire de l'éducation au Québec, les Éditions du Boréal, Montréal, 1997, p. 71 et 72.

## CHAPITRE IV

- 9 Huguette CHARTRAND-COPTI, « Saint-Lambert et le rail », cahier n° 13, Société d'histoire Mouillepie, septembre 2010, p. 3 et 5.
- 10 Marthe BEAUDRY, « Une première école à Saint-Lambert », cahier n° 2, Société d'histoire Mouillepie, décembre 1981, p. 33 et 34.
- 11 Marthe BEAUDRY, « Une première école à Saint-Lambert », cahier n° 2, Société d'histoire Mouillepie, décembre 1981, p. 37.
- 12 Isabelle CHARTRAND-DELORME, « Les sœurs des SNJM à Saint-Lambert », Saint-Lambert au fil des ans /through the years, Montréal, Société d'histoire Mouillepie, 2007, p. 153.

## CHAPITRE V

- 13 [www.diocesemontreal.org/histoire](http://www.diocesemontreal.org/histoire), Lucien Campeau s.j.
- 14 [www.diocesemontreal.org/histoire](http://www.diocesemontreal.org/histoire), Lucien Campeau s.j.
- 15 Yolande LABERGE, s.n.j.m., Mère Marie-Rose, Eulalie Durocher 1811-1849, Célébrités/Collection biographique, Montréal, Lidec inc., 2000, p. 18-21.



100 ANS de passion en éducation 1910-2010



COLLÈGE  
DUROCHER SAINT-LAMBERT

*Certifié véritable et annexé à la minute d'un contrat de Cession et Donation entre- d'immeubles, par M. et Mme Noël Mercurio aux Révérends des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, passé devant M. J. C. H. Desaulniers le vingt-quatre janvier mil neuf cent un, après avoir été signé par les parties donataires au dit acte et le notaire soussigné, une variété, ce jour même, vingt-quatre janvier, mil neuf cent un. (Signé) Sr. Marie du Rosaire, Supr. Goult. Sr. Marie Jean de Dieu, Abste. Goult. Sr. Marie Goultiste Dépre. Goult. Edmond Desaulniers Notaires. Vaire (Signé) Edmond Desaulniers Notaire. Certifié véritable et annexé à la minute d'un contrat de Cession et Donation entre- d'immeubles, par M. et Mme Noël Mercurio aux Révérends des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, passé devant M. J. C. H. Desaulniers le vingt-quatre janvier mil neuf cent un, après avoir été signé par les parties donataires au dit acte et le notaire soussigné, une variété, ce jour même, vingt-quatre janvier, mil neuf cent un. (Signé) Sr. Marie du Rosaire, Supr. Goult. Sr. Marie Jean de Dieu, Abste. Goult. Sr. Marie Goultiste Dépre. Goult. Edmond Desaulniers Notaires. Vaire (Signé) Edmond Desaulniers Notaire. Certifié véritable et annexé à la minute d'un contrat de Cession et Donation entre- d'immeubles, par M. et Mme Noël Mercurio aux Révérends des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, passé devant M. J. C. H. Desaulniers le vingt-quatre janvier mil neuf cent un, après avoir été signé par les parties donataires au dit acte et le notaire soussigné, une variété, ce jour même, vingt-quatre janvier, mil neuf cent un. (Signé) Sr. Marie du Rosaire, Supr. Goult. Sr. Marie Jean de Dieu, Abste. Goult. Sr. Marie Goultiste Dépre. Goult. Edmond Desaulniers Notaires. Vaire (Signé) Edmond Desaulniers Notaire.*